This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

# ÉMOIRES

## E MADAME

## OMTESSE DE M***,

## ANT SA RETRAITE

# MEMOIRES

## DE MADAME

## LA COMTESSE DE M***,

## AVANT SA RETRAITE.

*Servant de réponse aux* MEMOIRES DE M. LE COMTE DE ***, *rédigés par Monsieur* DE SAINT-EVREMOND.

NOUVELLE EDITION.

M. DCC. LIII.

# ERTISSEMENT.

ALGRÉ tous les bruits qui
ont été répandus contre ma
e, j'avois pris le parti de ne
rire pour me juſtifier ; mais
Mémoires qui paroiſſent de-
u de temps, m'ont déter-
à faire l'Hiſtoire de ma vie.
e tout le monde ſoit perſua-
ces Mémoires ne ſont qu'un
d'aventures tirées de plu-
romans, & que ce n'eſt que
ur donner du crédit, qu'on
le nom de Saint-Evre-
ils peuvent inſinuer une opi-
s - déſavantageuſe des fem-
ependant, je ſai par ma pro-
érience, que l'imprudence &
d ont ſouvent plus de part à
fautes, que le défaut de ver-
Mémoires de ma vie feront
re qu'il n'eſt pas toujours sûr
*t. de la Comteſſe.* a

âge, ibid. *On la met dans une Abbaye ; l'Abbeſſe eſt ſa parente, & en qui elle trouve tout l'amour que ſa grand-mere avoit retiré*, 7. *Les louanges continue que les Religieuſes lui donnent, lui font prendre ſa vanité*, ibid. *Réflexions ſu maniére dont on éleve les jeunes gens dan Couvens*, ibid. & ſuiv. *Elle s'applique à des Romans, & cette lecture lui app qu'il y a une paſſion qui donne aux fen un empire abſolu ſur les hommes*, 8. *El ſouvient d'un homme de qualité (no Bloſſac) qui lui avoit marqué [illegible]'arta ment, lorſqu'elle étoit chez ſa grand-m & elle réſout d'en faire ſon amant*, ibi ſuiv. *Elle lui écrit une Lettre qu'elle dans des Romans, pour lui faire ſentir*

*[illegible]main*, 11. *Les termes de belle enfant, de jolie enfant, employés dans sa Lettre, l'offensent, n'ayant point lû dans les Romans, que les Héros traitassent ainsi leurs Héroïnes*, ibid. *Blossac la vient voir, & se servant des mêmes termes, elle lui parle comme Astrée fait à Céladon, pour le bannir de sa présence*, ibid. & suiv. *Blossac rit de sa colére, & lui dit qu'il mourra, si elle ne lui assure que son cœur est à lui*, 12. *Ces paroles lui font oublier la fierté des Héroïnes de Romans; elle lui demande pardon, & l'assure qu'elle lui donne son cœur*, ibid. *Réflexions sur la vanité chimérique que les Romans inspirent*, 13.

*La Comtesse de *** ne s'étudie plus qu'à plaire à Blossac & à chercher les moyens de le voir souvent*, ibid. & suiv. *Elle employe tout son temps à composer des Lettres pour lui; & malgré les précautions qu'elle prend pour se cacher, on en trouve quelques-unes que l'on donne à l'Abbesse*, 14. *L'Abbesse en colére lui fait une sévere réprimande*, ibid. *Cette réprimande la touche, & elle se résout à ne plus voir Blossac*, 15. *L'Abbesse, pour marquer sa régularité, informe les parens de la Comtesse de ce qui lui étoit arrivé, & envoye ses Lettres à sa mere, qui la charge de la disposer à se faire Religieuse*, 16. *L'Abbesse remontre à la Comtesse que la ga-*

Ce discours p...
che toutes sortes de moyens pour se ...
quer avec Blossac, espérant qu'il voudro
l'épouser, 18. Elle lui fait dire de
uiser & de venir la voir au Parloir, 15
ssac méprise ce message, & lui fait dir
il la verra, quand elle sera devenue plu
isonnable, ibid. Piquée de ce refus, ell
mbe dans une langueur qui surprend l
eligieuses, & elle feint d'avoir du go
our prendre le voile, 20. Sa famille
tant instruite, la presse de prendre l'hab
bid. Se voyant pressée, & voulant gag
lu temps, elle dit à ses parens qu'elle v
hoisir un Couvent plus austére, ibid. & si
Elle n'est pas plûtôt sortie, que les Relig
es apprennent à tous ceux qui l'ignor
... avec Blossac, 21. Elle

faut cacher ce mariage à sa mere, &
a dessein de la faire enlever, ibid. &
. Elle consent au dessein de son pere,
aginant que le mari qu'il lui promettoit
ui faire épouser, pourroit bien être Blos-
, 24.
Pendant que la mere de la Comtesse dispose
tes choses pour lui faire prendre le voile,
pere se prépare à la faire enlever, ibid,
suiv. Le jour de cette cérémonie étant ve-
, le pere & la mere vont au Couvent, &
ere fait sortir sa fille, sous prétexte de
mbrasser pour la derniere fois, 25. Pen-
t que la mere est au Parloir avec les Re-
euses, il conduit sa fille à la porte & la
dans un carosse entre les mains d'une
ne & de trois hommes qui l'attendoient,
. Il rentre dans le Parloir, apprend à
mme ce qui venoit d'arriver à leur fille,
ui dit qu'il va courir après ses ravis-
r, ibid. La mere qui ne soupçonne point
ari de cet enlevement, en accuse Blossac,
& suiv. Le pere va rejoindre sa fille à
roit qu'il avoit marqué, & lui dit qu'il
abandonnera pas qu'il ne l'ait mis entre
ains de son mari, 26. La fille voyant
e n'est point Blossac qu'on lui donne pour
r, tombe dans de grandes inquiétudes,
& suiv. Un des trois hommes qui étoient
le carosse avec elle en étant descendu,
ve lui apprend que c'est celui-là qu'elle

*it point qu'il ne [illegible]*
*ndant cette converſation, le prétendu*
*evient avec un cortége magnifique,*
*ant conſideré avec attention, elle ne*
*plus de répugnance à lui donner la*
30. *Ils arrivent dans une Ville pro-*
*la terre de ſon époux prétendu; on y*
*préparatifs de la nôce, & ils ſont*
, 31. *Etant mariés, ils vont à leur*
*d'où le pere écrit à ſa femme qu'il a*
*le raviſſeur de ſa fille, & qu'il la*
*fait épouſer*, ibid. *Cette Lettre donne*
*conde atteinte à la réputation de la*
*ſſe, & ſon enlevement eſt long-temps*
*t des converſations de Paris*, 32. *Le*
*ge de la Comteſſe étant venu aux oreil-*
*Bloſſac, ſon amour pour elle ſe réveille,*
*dans ſa Province*, 33 & *ſuiv.*

[illegible] ,
lesquels il y en avoit de composés à sa
[illegible] , qu'elle montroit à son mari , ibid.
qu'un lui ayant appris la galanterie
le avoit eu avec Blossac , il se met dans
it qu'elle a conservé quelque attache-
pour lui, 37. Un voyage que fait Blossac
uelques-uns de ses amis dans cette Pro-
e, le confirme dans ses soupçons, ib. & s.
t qu'ils sont partis, son mari lui reproche
u'elle avoit fait autrefois pour Blossac, &
u'elle venoit de faire pour le Marquis de
vebeuf, un de ceux qui étoient venus avec
39. Tristes réfléxions que fait la Comtesse
sa destinée , ib. & s. Les mauvais trai-
ens de son mari l'obligent à se sauver de
z lui , accompagnée d'une de ses filles, &
uisées sous des habits de Paysannes , 40.
uiv. Elle arrive dans une Abbaye , dont
bbesse lui avoit promis un azyle , 41. Elle
it à son mari , & se plaint de ce qu'il l'a
igée de prendre la fuite , & à son pere ,
ur l'informer des raisons qu'elle avoit eûes
quitter son mari , ibid. Son pere lui en-
ie une Lettre que son mari lui avoit écrite,

*voyage, lui fait une réponſe ſéche, &*
*reproche ſa mauvaiſe conduite & le penc*
*qu'elle a pour la galanterie*, 46. *Ell*
*piquée de cette réponſe, & ceſſe, dès ce*
*ment, d'avoir la moindre eſtime pour*
47. & ſuiv. *Détachée de Bloſſac, elle ſe*
*me elle-même d'avoir quitté ſon mari*
*ſouhaite avec ardeur l'arrivée de ſon p*
*qui venoit pour la forcer de rentrer ave*
*mari*, 49. *Son pere étant arrivé, la tr*
*ſoumiſe à ſes volontés, & a une converſ*
*avec elle au ſujet de ſon mari, à l*
*de laquelle elle lui marque l'extrême e*
*qu'elle a de le revoir*, ibid. & ſuiv. *Son*
*le va chercher & lui amène*, 50. *Leu*
*trevûe ſe paſſe en careſſe & en larmes*,
*Elle ſort de l'Abbaye ce jour-là, &*

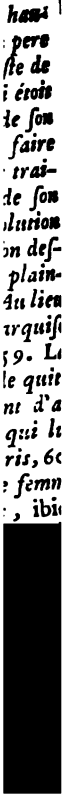

*arrivé, elle eſt obligée de reſter petite Ville à une journée de Paris, gnée de Mademoiſelle Laval, qui de ſon mari la permiſſion de demeurer elle*, ibid. & ſuiv. *Elle accouche d'un n, & fait préſent d'un diamant à Maiſelle Laval, en reconnoiſſance de ſes*, ibid. & ſuiv. *Ce que Monſieur Laval vû, il lui offre ſa maiſon à Paris, le accepte*, 63.

*Comteſſe étant arrivée à Paris, envoye ettre à ſa mere, pour lui faire part de couchement*, ibid. *Sa mere s'emporte elle, & lui fait dire qu'elle recevra ment ſon enfant*, ibid. *Elle lui envoye ls avec une ſeconde lettre qui n'a pas d'effet que la premiere*, ibid. *Ayant uvert à Monſieur & à Mademoiſelle al qui elle eſt, Monſieur Laval, qui étoit x, s'indiſpoſe contr'elle, & donne ordre femme de l'obliger à chercher une autre on*, 64. *Elle eſt contrainte de loger dans hôtel garni, d'où elle écrit de temps en s à ſa mere, & dont elle ne reçoit point éponſe*, 65. *Elle apprend que ſon mari Paris, qu'il loge chez ſa mere, & qu'ils citent un ordre du Roi pour la faire enier*, ibid. *Craignant qu'ils n'en vinſſent ut, elle ſort de ſon Hôtel, & va lodans un autre, ne le faiſant ſavoir qu'à*

rente, devient le rival de ſon pere, 82. Magiſtrat voyant que la Comteſſe ne peu paſſer de lui pour ſes affaires, la preſſe ſi vement de répondre à ſon amour, qu'elle obligée de le prier de les abandonner, & ne la plus voir, ibid. & ſuiv.

La Marquis de Saint Albe, qui étoit a d'une Demoiſelle ſuivante de ſa mere, a à la Comteſſe une nouvelle affaire, 84. C fille ſuppoſe des Lettres de la Comteſſe Saint Albe, & les montre à ſon pere, & ſuiv. Le Magiſtrat ayant fait enferme fils, va voir la Comteſſe, & l'accable jures, 85. La Demoiſelle, touchée du heur de ſon amant, vient avouer ſa fa la Comteſſe, qui la retient, & envoye cher le Magiſtrat, 86. Il ne veut éc

[illegible] menace la Cor

*le lui parlera plus de ſa paſſion*, 87.

*Liv. Saint Albe écrit à la Comteſſe, pour la prier d'obtenir ſa liberté*, 88. *La Comteſſe ayant envoyé cette Lettre à la mere de Saint Albe, elle la montre à ſon mari, qui reprend ſes premieres fureurs, & jure de la perdre, ſi elle ne ſatisfait ſa paſſion*, ibid. *Moyen dont elle ſe ſert pour ſe défaire du Magiſtrat*, 89. & ſuiv. *La Comteſſe ayant encore fait un détail ſincére à Madame de Chatillon de ce qui étoit arrivé, elle la fait ſortir de chez la parente du Magiſtrat, & ſe brouille avec lui*, 91.

*Saint Albe ayant trouvé moyen de ſortir de ſa priſon, ſe déguiſe en fille, & va demeurer dans la maiſon où demeuroit la Comteſſe*, 92. & ſuiv. *Plaiſante aventure qui arrive au Magiſtrat dans cette maiſon, par l'entremiſe de la femme de chambre de la Comteſſe, dans laquelle il reconnoît ſon fils déguiſé*, 93. & ſuiv. *On conſeille au Magiſtrat de ne point faire éclater cette affaire : il ſe contente de haïr la Comteſſe, & de faire renfermer ſon fils plus étroitement*, 98.

*Autre aventure dans laquelle l'honneur & la réputation de la Comteſſe ſont attaqués, arrivée encore par l'entremiſe de la femme de chambre, quoiqu'elle ne fût plus avec elle*, 100. & ſuiv. *Cette fille ayant été arrêtée, & prête à ſubir la punition de ſon cri-*

*ſert de termes ſi déſobligeans pour la r*
*ner, qu'elle eſt obligée de le renvoyer*
*fierté*, ibid. & ſuiv. *La Comteſſe ſe r*
*d'employer tout le crédit de ſes amis,*
*ſe faire ſéparer d'avec ſon mari*, 109.
*Saint Albe a encore recours à la Con*
*pour obtenir ſa liberté*, 110. *La Co*
*en parle à la Ducheſſe de Chatillon, q*
*fait ſortir par le moyen de M. le Princ*
*qui lui fait donner un Emploi dans les*
*pes, plus conſidérable que celui qu'il a*
111. & ſuiv. *Saint Albe, pour marqu*
*reconnoiſſance à la Comteſſe, la fait pr*
*recevoir une de ſes viſites, ce qu'elle*
*abſolument*, 113. *Madame de Chatill*
*à une de ſes Terres, & emméne la Co*
*avec elle*, ibid. & ſuiv.

# LIVRE QUATRIÉME.

*PEndant que la Ducheſſe de Chatillon & la Comteſſe ſont à Marlou, elles reçoivent pluſieurs viſites de Mylord Digby, qui avoit une maiſon dans le voiſinage*, 115. *L'Abbé Fouquet qui étoit auſſi à Marlou, veut tenter une ſeconde fois de déclarer ſon amour à la Comteſſe, qui le rebute*, 116. *L'Abbé, piqué de ce refus, lui témoigne ſa ſurpriſe, & lui reproche qu'elle eſt en commerce avec un domeſtique de Mylord Digby*, ibid. *La Comteſſe ne ſachant ce que l'Abbé lui veut dire, s'en plaint à Madame de Chatillon, qui lui dit que Saint Albe ſervoit le Mylord, en qualité de valet, & que c'étoit elle qui l'avoit fait déguiſer*, 117. *La Comteſſe ſe juſtifie, & la prie de le renvoyer*, ibid. *Madame de Chatillon fait venir Saint Albe, lui repréſente le tort qu'il fait à la réputation de la Comteſſe, & lui procure l'occaſion de la voir*, 118. *Dans cette converſation, la Comteſſe lui conſeille d'étouffer une paſſion qui ne convenoit ni à lui, ni à elle, de ne s'attacher qu'à ſon Emploi, & le renvoye*, ibid. *L'Abbé Fouquet, qui croyoit que Saint Albe étoit aimé de la Comteſſe, le ra-*

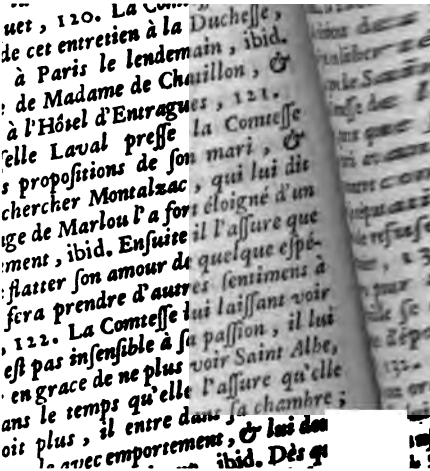

iiv. La Comtesse
ire, & se résout de ne plus retour
ui, 135. Il revient voir la Comtesse, pour
l'engager à renouer cette société; & voyant
qu'elle le refuse, il la menace de faire écla-
ter son aversion pour sa femme, ce qu'il fait,
ibid. & suiv. Dès que la Comtesse est instruite
qu'il en agit mal avec sa femme, elle cher-
che avec Mademoiselle Laval un moyen pour
le faire rentrer dans son devoir, 137. Elle
feint d'avoir une galanterie avec un Gentil-
homme nommé Savigny, parent de la Du-
chesse de Chatillon, ibid. & suiv. Mademoi-
selle Laval, qui étoit dans la confidence,
lui porte plusieurs Lettres, que la Comtesse
avoit écrites à Savigny, & qui ne firent au-
cune impression sur son esprit, 139. Made-
moiselle Laval voyant qu'il refuse d'ajoûter
... à cette galanterie, l

[illegible] obligé
[illegible]er à l'Armée, il met une somme considé-
[illegible]lle entre les mains de celui qui avoit soin
payer la provision de la Comtesse, 144.
[illegible]absence de Saint Albe mettant sa femme en
liberté d'exercer sa haine pour la Comtesse,
elle suppose des Lettres, dans lesquelles elle
dit des choses horribles de Mademoiselle La-
val & d'elle, 145. Ayant mis ces Lettres
entre les mains du Directeur qu'elle avoit
maltraité, il les fait voir à Monsieur Laval
& à la mere & au mari de la Comtesse, ibid.
Non content de cela, il trouve moyen de faire
informer la Reine de leur mauvaise conduite,
ibid. & suiv.

---

# LIVRE CINQUIÉME.

MAdame de Chatillon avertit la Com-
tesse qu'on sollicite un ordre de la Rei-
pour la faire enfermer avec Mademoiselle
[illegible]

lui apprenant ſa mort, lui conſeille d'aller
en Province, pour mettre ordre aux biens
dont ſon fils étoit héritier, 150. Dans le
même temps, ſon frere meurt, & la laiſſe
héritiere d'un grand bien, ibid.

Le changement de fortune de la Comteſſe
lui fait ſonger à reconnoître les obligations
qu'elle avoit à ſes amis, 151. Elle prê
une ſomme conſidérable à Monſieur Lava
pour acheter une Charge chez le Roi, &
meurt peu de temps après, ibid. Elle
rendre exactement à Saint Albe ce qu
croit lui devoir, & lui offre à ſon tou
qui eſt à elle, 152. On lui offre des p
conſidérables qu'elle refuſe, 153. Se
cheſſes lui attirent la bienveillance de
ceux qui auparavant étoient contr'elle
Elle eſt obligée de faire un voyage,
elle viſite le Duc d
l'ext

# E SIXIÉME.

*e, après avoir fini ſes affaires, Paris, & eſt viſitée par le les, qui lui propoſe de la ré- Madame de Sains Albe*, 188. *propoſition, & Sarcelles con- e Saint Albe chez la Comteſſe, e qui étoit en campagne, re- y ne va pas voir la Comteſſe, ie de l'inquiétude*, 190. *La z lui, & il la reçoit froide- Comteſſe ne voulant pas s'ex- i devant ſa femme, & Saint int à ſon caroſſe, il lui repro- ordé à Sarcelles ce qu'elle lui it refuſé*, ibid. & ſuiv. *La promettre de venir le lende- liquer avec elle ſur ce ſujet, e la va voir, & lui apprend ſt en intrigue avec Sarcelles, accuſée de leur ménager des l.* & ſuiv. *La Comteſſe ſe juſti- Albe, & lui déclare, pour , les ſentimens qu'elle a pour iv. Saint Albe tranſporté de r à la Comteſſe le motif qui*

ir, 194. & ſuiv.
Sains Albe meurt ſans enf
traîne la ruine de ſon mari, 196. La C
eſſe qui n'avoit pas prévû cette mort, avo
reçu les propoſitions de Madame de Chatillon
qui vouloit la marier avec le Duc de .... q
avoit une fille qu'il conſentoit de donner en m
riage à ſon fils, ibid. Ce double mariage
flatte point, & voyant Sains Albe veuf,
ſe réſout à l'épouſer, 197. Sains Albe a
entendu parler de ce mariage, & ne cr
pas que la Comteſſe le préferoit au
ſe retire dans une de ſes terres, 198. E
Ayant deſſein de ſervir en Hollande, i
ſa terre, & avant de partir, il éc
Comteſſe qui ne ſavoit ce qu'il étoit
ibid. & ſuiv. La Comteſſe fait cour
le Mariage à revenir à Paris

ls avec la fille de ce Duc, ſe iner, 201. Madame de Chatillon, n qu'elle ne refuſoit le Duc que ſer Saint Albe, lui remontre les ns de ce mariage, ibid. & ſuiv. ſſe lui en fait un portrait qui lui qui lui fait changer de ſentiment, lame de Chatillon apprenant le deſ- Comteſſe, elle lui dit de lui envoyer e pour le ſonder & pouvoir le con- nd, 203. La Comteſſe l'ayant trou- lle, & lui ayant déguiſé ſon deſ- l'engage d'aller chez Madame de , ce qu'il fait le lendemain, 204. de Chatillon & Saint Albe ont une nverſation, à la fin de laquelle elle re que la Comteſſe eſt réſolue de , ibid. & ſuiv. Pour l'en aſſurer, ye chercher la Comteſſe, qui le lui , & ils prennent les meſures néceſ- ur rompre avec le Duc de .... 210 La Comteſſe ayant rompu avec lui, fait propoſer le mariage de ſon fils fille, ce qu'il refuſe, 213. Elle fait Saint Albe à Paris, & l'épouſe ſe- nt, 214. & ſuiv. Ce mariage étant rt, la Comteſſe eſt blâmée & aban- de toutes les femmes, excepté de e de Chatillon, 215. & ſuiv. omteſſe marie enſuite Mademoiſelle

, 221. La Com... ntageuſement, vit tranqu... mari les trois premieres années de leur riage, 222. & ſuiv. Cette félicité eſt trou- ée par un Gentilhomme, voiſin de la terre , elle ſe retiroit pendant que ſon mari étoit l'Armée, ibid. Ce Gentilhomme, nommé e Comte de Velley, ayant fait connoiſſance vec eux, leur demande un appartement dan leur maiſon de Paris, qui leur eſt octroy par la Comteſſe, 223. Velley ne croyant p la Comteſſe ennemie de la galanterie, ſe m en tête de lui plaire, 224. Elle ne s'offe point des commencemens de ſon amour, m voyant qu'il la pourſuit vivement, elle rebute, ibid. Saint Albe étant revenu de l mée, ils viennent demeurer à Paris; V ... ſa fille qui étoit dans un Couven ... ſſe, 225. Au bou

*ſa fille, 228. La lecture de ces Lettres entrer la Comteſſe en fureur contre ſon ri, 229.*

# LIVRE HUITIÉME.

*Velley s'efforce de conſoler la Comteſſe, il lui déclare encore une fois ſes ſenti-ens, & méne ſa fille à l'Abbaye Saint An-ine, 230. La Comteſſe perſuadée que ſon ari aime Mademoiſelle Velley, tombe ma-de, & refuſe de l'écouter & de le voir, 31. & ſuiv. Saint Albe piqué de ce refus, croyant que ſa femme aime Velley, part, ns rien dire, pour la campagne, & laiſſe ne Lettre pour lui rendre, 232. La Com-ſſe commençant à ſe douter d'où venoit l'in-ifférence de ſon mari, congédie Velley de ez elle, 234. Elle fait voir ces Lettres à Comteſſe de.... qui n'y comprenant rien, i dit qu'elle va ſonder Mademoiſelle Vel-y à l'Abbaye Saint Antoine, ibid. & ſuiv. le l'y trouvant plus, parce que ſon pere l'en voit retirée pour la mettre dans un autre ouvent, elle revient apprendre cette nou-elle à la Comteſſe, 235. Velley, qui étoit réſent, jure qu'il n'en ſait rien, & lui dit ue c'eſt ſon mari qui l'a fait enlever, &*

tuite, [illegible]
enlevement, & [illegible]
le reçoit une Lettre de Mademoi[illegible]
ui la prie de l'aller trouver à l'Abbaye-aux-
ois, où ſon pere l'avoit fait mettre, ibid.
& ſuiv. Elle ne differe point, & l'ayant queſ
tionnée au ſujet de ſon mari, elle l'aſſur
qu'il ne lui a jamais témoigné de paſſion
237. & ſuiv. La Comteſſe pleinement co
vaincue de la fidélité de ſon mari, &
la trahiſon de Velley, ne ſonge plus q
le faire chercher, ibid. Un homme lui
porte un paquet de Lettres de ſa part,
Ayant appris qu'il étoit malade a Saint
rentin, elle prend la poſte pour s'y re
241. A ſon arrivée, trouvant ſon ma
connoiſſance, elle ſe fait connoître,
criant de toute ſa force, que c'eſt ſa
[illegible], ibid. Ses cris lui ay
[illegible] connoît ſa fem

*ſecours de lui & de ſa femme, i[illegible]ppelle en duel*, 244. & ſuiv. *Comme ils vont pour ſe battre, ils ſont entourés par des Cavaliers ennemis, contre leſquels ils ſont [illegible]igés de ſe défendre*, 245. *Saint Albe s'étu[illegible]débarraſſé de ſes ennemis, va au ſecou[illegible]e Bloſſac, & lui ſauve la vie*, ibid. *Blo[illegible] touché de ce que Saint Albe venoit de fair[illegible]ur lui, s'offre à lui faire toutes les réparations qu'il voudroit*, ibid. 8[illegible]

*Un des amis de [illegible]mmé le Chevalier de Clauſon[illegible]oureux de ſa femme*, 247. [illegible]actére de Clauſonne, ibid. [illegible]Saint Albe *avertit ſon mari d[illegible]pandoient de la prétendue g[illegible]onne avec elle; il ne fait q[illegible], & lui conſeille de mépriſer ces b[illegible]*, 248. *Elle congédie Clauſonne, qui f[illegible]ntendre qu'elle l'avoit ſacrifié à la jalo[illegible]de ſon mari, & cette affaire fait encore [illegible]rt à ſa réputation*, 249.

*Saint Albe s'étant trop avancé pour reconnoître les Ennemis, après une bataille & le ſiége d'une Ville, où il avoit donné des marques de ſa valeur, eſt bleſſé d'un coup de fuſil au travers du corps*, 251. *Croyant n'être bleſſé que légerement, il l'écrit à ſa femme, & lui marque de ne s'en point allarmer*, ibid. *Madame de Saint Albe part ſur le champ & le va voir dans l'endroit où on l'avoit tranſ-*

*porté*, ibid. *Quelques jours après, la fiév*
*ayant redoublé, on déſeſpére de ſa vie*, ibi
& ſuiv. *Saint Albe ſentant que les remèd*
*étoient inutiles, & qu'il étoit prêt de ſa fi*
*fait approcher ſa femme de ſon lit*, 25
*Dans la converſation qu'il a avec elle, il*
*remercie de toutes les bontés qu'elle a eu po*
*lui, il lui fait des excuſes de l'avoir ſou*
*çonnée d'être en galanterie avec Velley ;*
*lui recommande ſes domeſtiques & meur*
ibid. & ſuiv. *Madame de Saint Albe fait l'élo*
*de ſon mari*, 254. *Elle lui fait faire de ma*
*gnifiques obſéques, & lui fait élever u*
*tombeau*, 255.

Fin des Sommaires des Mémoires de
Madame la Comteſſe de ***.

# LA DÉFENSE DES DAMES,

*OU*

# LES MEMOIRES DE MADAME LA COMTESSE DE ***.

*Dans lesquels on verra*

Que très-souvent il y a beaucoup plus de malheur que de déréglement dans la conduite des Femmes.

# EMOIRES
## DE MADAME
## LA
## MTESSE DE ***,
## VANT SA RETRAITE.

### VRE PREMIER.

E n'eſt point pour me juſt
fier, que j'entreprens d'
crire les Mémoires de
Vie; il y a long-temps
Dieu m'a fait la grace d
r les bruits injurieux qu'on a r
e moi dans le monde, comm
ion de ma vanité : & à cet ég
oumets à la conduite de ſa
rop heureuſe de me ſent
t ce que la calomnie
lheureuſe en mêr
A

temps, On ſait juſqu'à quel point on pc
la médiſance là-deſſus ; puiſque l'on
aujourd'hui des gens qui oſent avanc
comme une choſe certaine, qu'il n'
point d'honnête femme. Je ſai que la
lignité des hommes n'eſt pas la ſeule ca
du peu de juſtice qu'on nous rend ; il
des femmes qui ſemblent avoir pris pl
à confirmer la mauvaiſe opinion qu'o
de nous : & il n'y en a point, ce me ſi
ble, qui ayent plus fait de tort à leur ſe
que celles qui ont écrit les Mémoires
leurs galanteries, & laiſſé répandre d
le monde des Lettres que la paſſion
débauche leur avoient inſpirées. Sur
exemple, on a condamné celles qu'
ſoupçonnées d'avoir eu quelques intrig

ê coupable ; & qu'il y a ſouvent plus de
alheur que de déréglement dans la con-
ite des femmes dont il plaît au Public
attaquer la réputation. On pourra reti-
encore un autre fruit de ces Mémoi-
: on y apprendra à éviter les malheurs
tiennent lieu de crimes ; & à s'éloigner
occaſions qui peuvent donner atteinte
réputation des femmes, en voyant par
ai mal ménagé la mienne.
: ſuis d'une naiſſance illuſtre, tant du
le mon pere, que de celui de ma mere.
emier de mes malheurs, fut de naître
ôt. Ma mere avoit à peine ſeize ans
elle accoucha de moi ; & comme
paſſa dix ſans avoir d'autre enfant,
regarda comme l'héritiére de ma
. Ma mere étoit trop jeune pour
ître auprès d'elle une fille qui au-
en marqué ſon âge : on me fit éle-
une grand'-mere, qui eut pour
mour aveugle que des perſonnes
en âge, ont quelquefois pour des
qui elles eſpérent voir revivre
le & leur nom. Elle ne s'appliqua
ſpirer ſur mon mérite & ſur ma
toute la vanité qu'elle en avoit
; & la premiére choſe que j'ap-
ue j'étois belle, & deſtinée à
aux rangs les plus élevés. On
oit dans cette vanité, & j'avois

and'-mere lui
l'elle avoit eu pour moi.
ater ma beauté, & de me faire eſpérer
e grands établiſſemens; mon frere m'en-
eva tous ces avantages. On eſſaya de
m'inſpirer le goût du Couvent; & l'on me
fit enfin connoître que c'étoit le parti qu'on
me deſtinoit.

J'étois déja aſſez grande & aſſez raiſon-
nable pour ſentir tout le malheur d'une
pareille révolution. J'en conçus un dé
pit qui me donna pour mes parens autan
d'averſion que j'avois eu juſques-là de re
pect & de complaiſance pour eux. M
pere étoit le ſeul pour qui je conſerv
encore quelque amitié, car il paroiſ
m'aimer toujours; & quand on me vo
mettre dans un Couvent, j'eus recou
marquer ma répugnance &
touché de ma do

[illegible]. Je retrouvai en elle un amour [illegible]aveugle que celui que ma grand'-mere [illegible]t eu pour moi; & cela joint à l'espé-ce que mon pere m'avoit donnée, je [illegible]mmençai à me consoler.

Comme on me permettoit tout dans [illegible]bbaye, je m'accoûtumai tellement à [illegible]e ce que je voulois, que personne n'o-[illegible] me contredire. Etant ainsi toujours [illegible]ée, il ne faut pas s'étonner si je repris [illegible]te la vanité que j'avois eue chez ma [illegible]nd'-mere. Cette vanité s'augmentoit [illegible]ore par les louanges continuelles que [illegible] Religieuses me donnoient; & par-là [illegible] eu lieu de connoître que les Couvens [illegible] caractére de celui-là, ne sont pas une [illegible]illeure école pour les enfans, que la [illegible]ison des parens qui les idolâtrent. Plus [illegible]ois persuadée que les Religieuses de-[illegible]ent être des Saintes, plus je croyois [illegible]riter leurs louanges; & je me flatois [illegible]il n'y avoit rien à corriger en moi, puis-[illegible] les personnes ausquelles on avoit don-[illegible]le soin de ma conduite, applaudissoient [illegible]outes mes volontés.

On m'éleva de la sorte, sans me donner [illegible]squ'aucune connoissance de ma Reli-[illegible]n. Ce n'est pas qu'on négligeât de m'en [illegible]rendre les principes; mais comme j'a-[illegible]s la mémoire excellente, je m'appli-[illegible]ois plus à les étudier, pour montrer mon

ne. Combien de fois ai-je regretté
la ſuite, qu'on m'eût ſi peu appris la
rence du ſolide & de la bagatelle, & q
eût abandonné cette différence à mon
pre goût! Les Religieuſes & les a
perſonnes à qui l'on confie l'éducatio
enfans, ſont bien imprudentes de con
dre ainſi des choſes ſi différentes, da
maniére dont elles cultivent leur méme
& de leur permettre d'étudier la baga
avant que la vérité & la vertu ayen
impreſſion ſur leur cœur.

La lecture des Romans me fit faire
flexion ſur des choſes que je n'avois
ques-là compriſes que confuſément. J
pris en les liſant, qu'il y avoit une paſ
qui donnoit aux femmes un empire ab
ſur les hommes, & je ſentis avec

, & qui m'appelloit d'ordinaire ſa pe-
Reine : je rappellai dans ma mémoire
l'attachement qu'il m'avoit marqué, &
ne doutai point que cet attachement ne
un effet de la paſſion que je voyois ſi
n exprimée dans les Romans : J'eus re-
et de l'avoir ignorée ſi long-temps, & de
voir pas mieux profité de l'empire que
croyois avoir eu ſur cet Amant. Comme
étoit un homme de qualité, & qui me pa-
iſſoit avoir plus de mérite que tous ceux
e je connoiſſois alors, il me ſembla plus
gne de me donner ſes ſoins. Je réſolus
l'engager à me venir voir, pour avoir
u de jouïr de la gloire de ſoumettre un
mme à mes loix.

J'étois trop jeune pour avoir, en faiſant
te démarche, un autre motif que la va-
té : je n'en connoiſſois en effet point
autre ; & je ne croyois pas que l'amour
t autre choſe que cet empire dont j'étois
ée.

Le parti que je pris pour engager le Mar-
is de Bloſſac ( car c'eſt ainſi qu'il s'appel-
it alors ) à me venir chercher, fut de lui
rire ; &, ſans ſavoir ce que je faiſois, je
piai dans les Romans tout ce qui me pa-
t de plus engageant pour exprimer que
ſouhaitois beaucoup de le voir ; c'eſt-à-
re, que je fis une Lettre très-paſſionnée
très-tendre, ſans rien ſentir de ce que

s'expoſe, quelque bonne intention qu'on aye, à en aimer le nom, & à en reſſentir les effets.

Ayant appris dans les Romans qu'il falloit prendre une maniére ſecrette & myſtérieuſe pour faire rendre les Lettres, je m'avisai de mettre la mienne dans un paquet de quelques ouvrages de Religieuſes, dont je dis que je voulois faire préſent à Bloſſac le jour de ſa Fête. Je lui envoyai donc ainſi ma Lettre, recommandant au porteur de la donner en main propre. La plus forte paſſion n'auroit pas mieux pris ſes meſures, que la vanité me les fit prendre. Ces deux paſſions font agir les femmes preſque toujours de la même maniére; je ne l'ai que trop éprouvé dans la ſuite de ma vie.

Bloſſac reçut ma Lettre. Il m'avoit tou

[illegible]possible que j'eusse écrit de la [illegible] sentir quelque chose de ce que je [illegible]quois. Plus j'étois jeune, plus il se [illegible]flatté d'être l'objet d'une premiére [illegible]; il n'attribua qu'à l'amour ce qui [illegible]roissoit dans ma Lettre au-dessus de [illegible]ge. Il commença dès-lors à m'aimer [illegible]sement, & me fit une réponse fort [illegible]nnée, dans laquelle il me promettoit [illegible]e venir voir dès le lendemain.

[illegible] trouvai dans sa Lettre dequoi m'offen- [illegible] il m'appelloit sa belle enfant. Je n'a- [illegible] point lû que les Héros des Romans [illegible]ssent ainsi leurs Maîtresses, & je l'at- [illegible]is avec impatience, pour avoir le [illegible]r de le maltraiter. Il vint. Il y avoit [illegible] d'un an qu'il ne m'avoit vue; il me [illegible]a si grande, quoique je n'eusse encore [illegible] douze ans, que ma présence acheva [illegible]e ma Lettre avoit commencé. Il m'ai- [illegible]perdûment; néanmoins il voulut s'as- [illegible] avant que de me déclarer son amour, [illegible]ois assez raisonnable pour soutenir [illegible]semblable déclaration. Il prit avec [illegible]es maniéres qu'il avoit eues autrefois, [illegible]e traita comme une petite fille, me [illegible]t des caresses, & me disant d'un air [illegible], que j'étois la plus jolie enfant du [illegible]le. Je me trouvai encore offensée de [illegible] qualité; & prenant le ton d'une Hé- [illegible] de Roman, je lui parlai comme

fut d'autant plus
de meilleure foi. Il s'expliqua
ſérieuſement, & me dit d'une manié
m'étonna, qu'il étoit honteux de ſe
ſon âge la foibleſſe qu'il avoit pour
mais qu'il ne pouvoit s'empêcher
dire, tout enfant que j'étois, que ſ
ſon repos dépendoit de moi, & qu'il
roit ſi je ne l'aſſurois que mon cœu
lui. La maniére dont il prononça
roles, pénétra juſqu'au fond de mo
& ſi j'avois eu un peu plus d'exp
j'aurois bien connu qu'il ne m'éto
différent, & que je n'agiſſois p
même motif qui m'avoit obligé
venir.

J'oubliai alors tout ce que le
m'avoient appris de la fierté de
roïnes : je me mis à pleurer ; &
dant pardon de l'avoir fâché,
mon cœur,

badins ; & me traitant de petite fille, il m'exhorta à être bien ſage. Ce ne fut point par politique que je ne lui témoignai plus que la qualité de petite fille me déplaiſoit, ce fut parce que je me ſentois très-diſpoſée à lui pardonner tout, excepté ſon indifférence. Je craignois tant qu'il ne m'aimât point, qu'ayant trouvé moyen, avant que de nous quitter, de lui demander s'il étoit encore fâché, je l'obligeai à me jurer qu'il m'aimeroit toute ſa vie.

C'eſt ainſi que je me livrois, ſans le ſçavoir, à la fatale paſſion qui a troublé depuis mon repos. Je n'avois ſouhaité de voir Bloſſac, que pour avoir la gloire de le ſoumettre à mes loix ; & je me ſoumis tellement aux ſiennes, que je n'avois point d'autre plaiſir que de penſer à lui. Voilà où me conduiſit inſenſiblement la vanité chimérique que les Romans m'avoient inſpirée.

J'aimois ſans connoître l'amour ; & j'aimois d'autant plus, que j'ignorois ce que c'étoit que d'aimer. Mon ignorance m'empêchoit de combattre ce que je ne connoiſſois point. Dans les ſentimens que j'avois pour Bloſſac, je ne voyois rien qui m'allarmât ; & je n'avois garde de craindre des conſéquences que je ne pénétrois point. Je ne m'étudiai plus qu'à lui plaire, & qu'à trouver des moyens de le voir

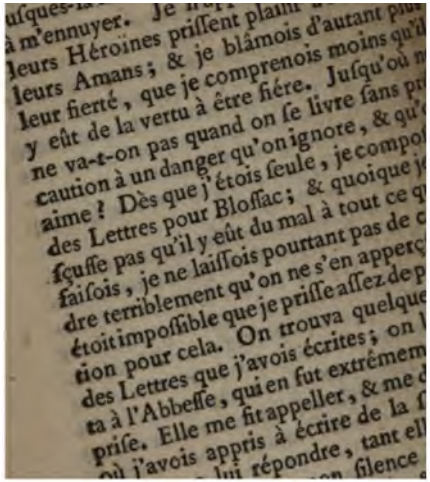

honteuse de ce que j'avois fait, que je crus dans ce moment avoir autant d'aversion que j'avois eu de goût pour Bloſſac. De toutes les choſes que me dit l'Abbeſſe, rien ne fit plus d'impreſſion ſur moi, que le reproche d'avoir laiſſé croire à un homme que je l'aimois. Elle me dit que c'étoit la dernière lâcheté ; & que les filles qui en uſoient ainſi, étoient mépriſées des hommes mêmes dont elles vouloient ſe faire aimer.

Voilà ce qui me toucha véritablement, & j'eus moins d'horreur des déſordres auſquels elle m'aſſuroit que je m'étois expoſée, que de honte d'avoir fait une choſe qui, à ce qu'on diſoit, devoit me faire mépriſer de la perſonne que j'aimois.

Je réſolus non-ſeulement de ne plus écrire à Bloſſac, mais de ne le plus voir. Je le promis à l'Abbeſſe, & je conſentis même qu'on m'ôtât mon papier & mes plumes, afin de faire voir que j'avois envie de réparer par ma fierté, les avances dont on me faiſoit, & dont je me faiſois à moi-même de ſi honteux reproches.

L'Abbeſſe avoit ſujet de croire par mon ingénuité & par ma ſoumiſſion à ſes conſeils, qu'il n'y avoit que de l'innocence dans ce que j'avois fait : Mais elle étoit de ces gens qui ne manquent pas l'occaſion de ſe faire valoir, & qui cherchent à ſe

mes parens [illegible]
qu'ils jugeroient par le compte qu'el
rendit de ſa vigilance, qu'elle n'éto
d'humeur à ſouffrir le moindre déſo

Ce fut la premiere atteinte que re
réputation, & ce qui diſpoſa tant d
à juger mal de ma conduite; & c'
doute l'imprudence de cette Abbeſ
cauſé tous mes malheurs. Si elle
ménager cette premiere faute, j'aur
être dans la ſuite conſenti à ce qu'o
de moi pour la réparer.

Ma Mere jugea par ces Lettres
vois du panchant à la galanterie. C
aux autres raiſons qu'elle avoit de
Religieuſe, ils chargérent l'Abbeſ
de me diſpoſer à prendre ce parti

L'Abbeſſe voyant ce que je fa
effacer la faute qu'elle m'avoit r
crut que cette conduite étoit u
mon repentir; elle ne ſavoit

je me rendrois aux raiſons dont
roudroit ſervir pour me perſuader
loit néceſſairement que je me fiſſe
uſe.

me dit que ma Famille ſavoit ce
it paſſé entre Bloſſac & moi, qu'elle
voit plus après cela penſer à me
, parce que perſonne ne voudroit
une fille qui avoit eu à mon âge
lanterie ; que cette affaire avoit fait
up de bruit, & me faiſoit tant de
u'il n'y avoit plus pour moi d'autre
rendre que celui d'être Religieuſe.
elle me vanta les douceurs de la
, & me flatta enfin de l'eſpérance
ſerois bien-tôt ſa Coadjutrice, &
me donneroit ſon Abbaye.

'étois pas aſſez enfant pour ne pas
u'il y avoit de l'exagération dans ce
me diſoit : j'étois déja aſſez éclairée
avoir que tout ce qu'on me repro-
toit innocent ; & je compris aiſément
ſermons de l'Abbeſſe, qu'on avoit
que je fuſſe Religieuſe. Comme j'é-
rt éloignée des ſentimens qu'elle
çoit de m'inſpirer, je lui répondis
ent, que la galanterie dont elle
, n'étoit pas ſi criminelle qu'elle
t me le perſuader, & qu'elle ne
êcheroit pas de trouver des Pariſ-
quand même ce que vous me dites

ſeroit véritable, lui dis-je, ſi mes Par
veulent abſolument que je prenne le Voi
je tâcherai du moins d'obtenir d'eux
liberté de l'aller prendre dans une au
Maiſon que dans celle-ci.

L'Abbeſſe étonnée de ma réponſe &
ma fermeté, eſſaya de m'adoucir, & m'a
ra qu'elle ne m'en parleroit plus.

Après cette converſation, je me ſe
un déſir violent de voir Bloſſac, & de l'
truire de tout ce que l'Abbeſſe m'avoit
Comme je ne doutois pas qu'il ne fût bi
aiſe de m'épouſer, & que c'étoit d'aille
un Parti qui me convenoit, je crûs dev
me rembarquer avec lui. J'oubliai la fi
dont je m'étois piquée, depuis que n
commerce avoit été découvert; & je n'
préhendai plus qu'il me mépriſât, en

avois un caractère de légéreté & de malice dont il devoit se défier. Dans cette pensée il résolut de m'oublier.

Il me croyoit donc indigne de ses soins, lorsque je trouvai le moyen de lui faire dire que je voulois lui parler, & que je le priois de venir déguisé à un Parloir, où je lui promettois de me trouver à l'heure que je lui marquois. Il reçut ce message en riant, & me fit dire par la personne que je lui avois envoyée, qu'il me verroit quand je serois devenue plus raisonnable.

Quel fut mon dépit, quand on m'apporta cette réponse! Je commençai à croire en que l'Abbesse m'avoit dit, que les personnes de mon sexe ne pouvoient faire des avances sans être méprisées.

Je ressentis tout ce qu'une personne naturellement vaine peut éprouver de mortifiant, quand sa vanité est humiliée à ce point-là. Je ne savois quelle résolution prendre pour sortir du trouble où j'étois. Tantôt pour me venger d'un perfide dont je me croyois méprisée, je songeois aux moyens de lui arracher la vie; & bientôt condamnant une résolution si violente, je voulois aller me jetter à ses pieds pour le regagner par mes larmes. Enfin, il me passa par l'esprit mille idées extravagantes que la lecture des Romans m'avoit inspirées, & que ma jeunesse fortifioit.

ts : je ne fis co...
s chagrins. Ma vanité me rendit
lée ; & j'étois trop humiliée à mes y
ur vouloir encore m'humilier aux
s autres.

A la fin, accablée d'ennui, & ne sac
quoi me résoudre, je fis semblant d'a
i goût pour la vie Religieuse.

Le changement qui parut dans ma
uite, étonna l'Abbesse & les Religie
ui prirent pour un effet de la Grace c
l'étoit dans le fonds que la suite du
glement d'un cœur trop attaché à ce
timoit. Jamais on n'a eu plus d'a
que j'en témoignois de prendre le V
parce que je mourois d'impatienc
prouver si un pareil sacrifice ne feroit
revenir Blossac, & d'un autre côté
sageois l'honneur que me feroit d
monde une si belle action.

... fut instruite d

vois pas qu'on vécût assez réguliérement dans l'Abbaye où j'étois; & que voulant tout de bon renoncer au monde, mon intention étoit de choisir celui de tous les Couvens qui passoit pour le plus austere.

Je n'eus pas plutôt déclaré que je voulois aller dans une autre Maison, que l'Abbesse & les Religieuses tâcherent de me détourner du dessein de prendre l'habit. Elles me dirent que je n'étois point propre au Couvent, & même quelques-unes me confierent les déplaisirs secrets qu'elles avoient dans la retraite.

J'attribuai ces conseils à l'irrégularité de leur conduite, & je ne fus pas fâchée d'avoir encore cette nouvelle raison de sortir de leur Abbaye. Je continuai à demander qu'on me conduisît dans un autre Couvent; ma mere me donna cette satisfaction. Je quittai l'Abbesse & l'Abbaye, sans savoir pourtant si je devois m'affliger ou me réjouir.

Les Religieuses que je venois de quitter, ne me virent pas plutôt hors de leur Maison, qu'elles dirent charitablement que j'étois une coquette dont elles étoient ravies d'être défaites; & elles ne manquérent pas d'apprendre à ceux qui l'ignoroient, la prétendue galanterie que j'avois eu.

D'abord que je fus arrivée au Couvent que j'avois choisi, comme je n'avois pas

Ce Couvent me parut bien au
l'autre ; on y vivoit dans une
parfaite. Chaque Religieuſe paro
tente de ſon état ; je voyois rég
elles une ſainte émulation. En
rempliſſoient tous leurs devoirs a
coup d'exactitude. L'opinion q
de leur ſainteté, ou, ſi l'on veut,
teté même, attiroit chez elles l
les plus qualifiées ; & elles s'éto
ment accoûtumées à n'en pas
d'autres, qu'elles ne vouloient
eun commerce avec des femme
Elles affectoient encore dans
Fêtes qu'elles célébroient, d'avo
des Prélats pour Officians, & c
dre jamais que les plus fameu
teurs. Je ne ſai ſi cette affe
exemte d'orgueil, & de tout
vanité.

sang & qu'à l'éclat. J'étois seulement idolâtre de celle qu'inspirant la beauté & le mérite, & plus encore de celle de se voir adorée d'une personne qu'on aime.

Je conservois toujours un vif souvenir du mépris que je croyois que Blossac avoit pour moi; & je ne faisois, comme j'ai déjà dit, éclater le dessein de me faire Religieuse, que pour voir si cet éclat ne le réveilleroit point; mais je n'en entendois point parler, & cependant le jour destiné à ma prise d'habit s'approchoit.

Mon Pere me vint voir quelques jours auparavant; & m'ayant demandé si j'étois véritablement dans la résolution de prendre le Voile, je ne lui répondis que par mes larmes. Il comprit tout ce que je n'osois lui apprendre. Il me dit qu'il étoit bien aise que je n'eusse point autant d'ardeur qu'on lui avoit voulu persuader que j'en avois pour un état qu'il ne pouvoit me permettre d'embrasser, ayant résolu de me marier avec un homme qu'il m'avoit choisi. Il me représenta que ce mariage accommodoit ses affaires, & qu'il étoit venu pour m'en parler. Il ne me nomma point le mari qu'il me destinoit; il m'apprit seulement que c'étoit un homme avec lequel je vivrois contente, qui avoit de la naissance & du bien; mais qu'il falloit terminer la chose promptement, & en dérober la con-

moi, & voulant abso-
gieuſe. Il me dit enſuite, que pour
ver mon mariage de la maniére q
ſouhaitoit, il avoit deſſein de me fai
lever. Il m'expliqua alors toutes l
ſures qu'il avoit priſes pour cela.

Je n'aurois pas conſenti ſi facil
au deſſein de mon pere, ſi je ne m
pas imaginé dans ce moment, que
dont mon pere me parloit, pourr
être Bloſſac. Il me reſtoit encore
tête des idées romaneſques ; & je
Bloſſac vouloit prendre pour m'
une maniére galante, qui ſeroit
plus de mon goût, que j'en ſer
agréablement ſurpriſe. Je deman
tant à mon pere ſi c'étoit lui. La
dont mon pere refuſa de s'expliqu
va de me perſuader que c'étoit B
devoit m'épouſer. Je prenois tan

enlever. Il n'eſt peut-être jamais arrivé que cette fois-là, qu'on ait préparé en même-tems deux cérémonies ſi différentes pour la même perſonne.

Quelques jours après la converſation que j'avois eûe avec mon pere, il revint au Couvent. Ma mere étoit avec lui; il lui dit qu'il falloit que je ſortiſſe, pour lui donner la conſolation de m'embraſſer pour la derniére fois. Ma mere y conſentit, je ſortis; & mon pere me prenant par la main, pendant que ma mere entretenoit les Religieuſes, me conduiſit dans la cour. En même-temps, trois hommes s'approchérent de moi; & me prenant entre leurs bras, ils me portérent juſqu'à la porte, & là me jettérent dans un caroſſe à ſix chevaux. Le cocher toucha en même temps, & me ſépara de mon pere.

Il rentra bruſquement dans le Parloir, où ma mere entretenoit les Religieuſes; & affectant un air plein de douleur & de colére, il conta mon enlevement comme il voulut; enſuite, diſant qu'il alloit courir après mes raviſſeurs, il monta dans ſon caroſſe, & laiſſa ma mere dans une ſurpriſe extrême, & tout le Couvent dans l'émotion que pouvoit cauſer une pareille avanture.

Ma mere qui ne ſoupçonnoit point que mon pere y eût quelque part, accuſa Bloſ-

s tours à ſon caroſſe ; [illegible]
ant à ma mere, il lui manda qu'il alloit
ndre la poſte pour courir après moi par
oute qu'on lui avoit dit que j'avois
e.

Cependant le caroſſe dans lequel j'étois
oit toujours à toute bride, & ne s'arrêta
'à l'entrée de la nuit, dans un lieu que
ne connoiſſois pas, & où mon pere vint
ous trouver une heure après que nous y
ûmes arrivés.

Je ne pus pendant le chemin, ſavoir qu
toient la Dame & les trois hommes qu
n'accompagnoient ; ils répondoient à tou
es mes queſtions, *que mon pere y ſatisf
roit lui-même.*

Dès qu'il fut arrivé, il me dit que
[illegible] amies qu'il av

iel peut-être je n'aurois point d'inclina-
. Il me répondit que je prisse patience,
ue je serois contente. Nous continuâ-
le voyage; & je ne sai comment je
résister aux inquiétudes mortelles dont
is agitée, quoique je ne désespérasse
t de trouver dans mon mari un homme
able de me faire oublier Blossac.
e remarquois pendant le voyage, qu'un
hommes qui m'accompagnoient s'ap-
uoit fort à me considérer & à me plai-
mais je n'avois garde de deviner que
ût le mari qu'on me destinoit : c'étoit
tant lui. Quand nous fûmes à une
ie journée de la Ville où nous allions,
us quitta sans se faire connoître. Dès
fut parti, mon pere me demanda ce
j'en pensois, & s'il ne me paroissoit
ien fait; il me fit cette question d'une
ière qui m'apprit par avance ce qu'il
loit dire. Je ne lui répondis rien là-
s, de peur de faire une réponse qui
ui fût pas agréable. Je ne sai s'il s'ap-
t que je n'avois pas trouvé cette per-
e fort à mon gré; mais, après m'a-
voué que c'étoit le mari qu'il me des-

de me facrifier à ce Gentilhomme.

Il étoit fils d'un Conſeiller du Pa
de ſa Province; n'ayant point d'inc
pour la Robe, il avoit acheté une
Terre, dans l'intention de la fair
en Marquiſat. Son deſſein n'étant
difficulté, il eut recours à mon pe
avoit été autrefois intime ami du
qui par ſon crédit lui fit obtenir ce
ſiroit. Son bien étoit conſidérable
toit ſans doute un parti avantage
une fille à qui l'on ne donnoit rien
riage.

Une autre raiſon encore plus
tante preſſoit mon pere de me m
ſe trouvoit redevable à la ſucceſſi
Gentilhomme, d'une ſomme très-
rable; & il avoit ſi bien menagé les
que mon mariage devoit éteind
dette. Mon pere ne me fit pas d'at

[illegible] que viens de dire, y ajou-
[illegible] cette circonstance, que ma
[illegible] avoit toujours ignoré cette dette, &
[illegible] seroit au désespoir qu'elle vînt à sa
[illegible]oissance.

[illegible]e ne me plaignis point à mon pere de
[illegible]u'il cherchoit par mon mariage à met-
[illegible]dre à ses affaires; mais je ne pus m'em-
[illegible]ter de lui dire, que j'étois fâchée qu'il
[illegible]n'eût pas plutôt appris l'intérêt qu'il
[illegible] de me marier, parce que j'étois per-
[illegible]ée que si on avoit voulu me donner au
[illegible]quis de Blossac, il auroit été assez gé-
[illegible]ux pour s'obliger, en m'épousant, de
[illegible]r cette dette. Mon pere se mit à rire,
[illegible]e dit en m'embrassant : Ma pauvre en-
[illegible], tu ne connois guéres le monde; nous
[illegible]ommes pas dans un siécle où les gens
[illegible]ualité achettent une femme si cher.

[illegible] lui repartis, qu'il ne connoissoit pas
[illegible]sac, & que s'il vouloit, avant que de
[illegible]narier, lui faire la proposition de m'é-
[illegible]er aux mêmes conditions qu'il me
[illegible]oit à un autre, je ne doutois point
[illegible] ne les acceptât.

[illegible] parlois ainsi de Blossac, parce que je
[illegible]ois. Ne pouvant me cacher à moi-
[illegible]e l'attachement que j'avois pour lui,
[illegible]yois au moins de me persuader qu'il
[illegible]oit digne par toutes les bonnes quali-
[illegible]ue je m'imaginois qu'il avoit; & ju-

tranquillement que j'épouſaſſe
s'il eût été inſtruit de ma deſ
priai mon pere de me permet
écrire, & de différer mon maria
ce que j'euſſe reçu ſa réponſe.
me dit que j'étois un enfant; &
bien qu'il falloit que je le fuſſe,
perſuader qu'un homme dont i
long-temps que je n'avois ouï p
droit m'acquérir aux dépens de
Mais telles ont été dans la ſuite
les vaines eſpérances dont je n
tée; j'ai toujours eu bonne
ceux qui m'ont aimée.

Cependant mon mari arriv
cortége magnifique. J'avoue q
bla dans cet état tout autre qu'il
paru pendant le chemin : a
quelque temps conſidéré avec

J'eus tout l'honneur, ou plutôt to
honte de cette affaire; on admira m
prit, mais on ne jugea pas avantag
ment de ma ſageſſe & de ma con
L'hiſtoire de cet enlevement fit long-
le ſujet des converſations de Paris,
le monde la racontoit différemment.
qu'on avoit de mon eſprit, à conduir
intrigue galante, mit mon pere à c
des ſoupçons qu'on auroit pû avoir
lui. Mais la maniére dont on diſoit
ralement que la choſe s'étoit paſſée,
ſi éloignée de la vérité, que je ne me
pas reconnue ſi j'en avois oüi faire le
car il n'y a ſorte de déguiſement qu'
m'ait fait employer pour m'échapp
Couvent. Et j'ai été ſurpriſe qu'un A
ait oſé dire dans un Livre, où il a eu l
té de me nommer, que je m'étois dé
en homme, ayant pris pour me ſauv
habits d'un Jardinier. Lorſqu'on do

[redacted] encore de faire ces réflexions : j'ai bien d'autres avantures à raconter, par lesquelles on verra que la médisance m'a moins encore épargnée, quoique je n'aye jamais été plus coupable.

Un des premiers à qui l'histoire de mon enlévement & de mon mariage fut racontée dans toutes les circonstances malicieuses dont il avoit plu au Public de l'embellir, fut Blossac. En apprenant cette avanture, il sembla se repentir d'avoir refusé de se trouver au rendez-vous que je lui avois proposé, comme je l'ai dit. Il n'avoit point eu d'autres raisons de cesser de me voir, que le bruit que nos Lettres avoient fait ; & ne croyant pas qu'à l'âge où j'étois, j'eusse assez de discrétion & de conduite pour prendre tous les moyens dont nous pouvions nous servir pour nous voir, il avoit résolu d'attendre que je fusse plus raisonnable : & d'ailleurs il n'étoit pas fort content de moi, parce qu'il s'imaginoit toujours que c'étoit moi qui avois instruit l'Abbesse de notre galanterie. Ce fut là, du moins, ce qu'il me dit dans la suite pour s'excuser : Pour moi je suis persuadée, par ce qui arriva depuis, qu'il avoit dès ce temps-là cessé de m'aimer ; & que son amour ne se réveilla que quand le bruit de mon enlévement lui eut fait connoître que j'étois moins enfant qu'il ne pensoit.

que lui, il ...
ne pouvant oublier la manie...
avois témoigné autrefois que je voul
être à lui. Il venoit quelquefois dan
Province où je faiſois mon ſéjour, pa
que ſon grand-pere en avoit été le G
verneur, & qu'on y avoit pour ſon n
& pour ſa perſonne beaucoup de reſpe
de conſidération.

*Fin du Livre premier.*

# MOIRES
## MADAME
## LA
## TESSE DE ***,
## ANT SA RETRAITE.

### VRE SECOND.

DANT que Bloffac ſongeoit à re-
nir à moi, je n'étois occupée que
de plaire à mon mari : Il me ſem-
ıe je n'aimois que lui, quoiqu'à la
je découvriſſe tous les jours dans ſa
ne & dans ſes maniéres, des défauts
lançoient mon inclination. C'étoit
mme naturellement fort débauché,
préféroit le vin & la bonne chere à
es autres plaiſirs. Il s'enyvroit ſou-
, & dans cet état il me diſoit mille
ès déſobligeantes : Il me reprochoit
ı lieu de lui apporter du bien, j'étois
è qu'il s'étoit défait de ſes meilleurs
ls; & d'ordinaire il me faiſoit ce repro-

de complaiſance & de conſidér
lui. Je menois à la campagne u
retirée : j'y voyois un homme d
qui avoit de la ſcience & de l'ef
toit Monſieur de Balzac) il me
goût de la lecture & de l'étude
conſeils je m'attachai à lire des
ſolides que ceux que j'avois lû
je me trouvai même aſſez de
pour apprendre les Langues,
avec un peu plus d'exactitude
la plupart des femmes ; cela
ſoit, & me faiſoit beaucoup
dans la Province : j'y devins
Ouvrages d'eſprit. On juge
ecevant tous les jours des Ver
mettoit à ma critique, on m
quelquefois de compoſés à
& parmi nos beaux eſprits,
quelques-uns qui me faiſoien

qu'ayant à peine douze ans, j'avois écrit à Bloſſac des Lettres de galanteries qui avoient fait beaucoup de bruit, il s'imagina qu'ayant marqué de ſi bonne heure du penchant à l'amour, je le conſervois toujours ; & voyant d'ailleurs, par les reproches qu'il ſe faiſoit à lui-même de la maniére dont il en uſoit avec moi, que je n'avois pas ſujet de l'aimer, il ſe mit dans l'eſprit qu'il falloit que j'euſſe quelqu'attachement.

Il ne tarda guéres à ſavoir de qui il devoit être jaloux. Bloſſac arriva dans la Province, accompagné de quelques-uns de ſes amis : il me vint voir avec eux. J'étois ſeule dans le Château : je ne puis exprimer de quels mouvemens je me ſentis agitée quand je vis un homme qui m'avoit été ſi cher. Il me parut de ſon côté auſſi embarraſſé que je l'étois. Après les premiers complimens, ſes amis louerent la ſituation & la beauté du Château, & demanderent à voir les appartemens. Bloſſac s'écarta d'eux adroitement, & ayant trouvé moyen de me parler en particulier, il m'apprit, dans les termes du monde les plus touchans, qu'il m'avoit toujours aimée, & que je ne pouvois ſans injuſtice lui ôter le cœur que je lui avois donné autrefois. J'eus la force de le conjurer de ne plus penſer à moi, ou du moins de ne revenir jamais me voir ; &

mon mari arriva, & il ne ... s'appercevoir que nous avions Blo moi les larmes aux yeux. Je crois q marqua bien le déſordre où nous é mais il diſſimula, & fit aſſez bien l du jour les honneurs de chez lui.

Le Marquis de Sauvebeuf étoit ceux qui accompagnoient Bloſſac. S beuf reſſembloit beaucoup aux jeune de ce temps-ci; il étoit étourdi, noit plaiſir à parler des femmes ſa crétion. Je ne ſai s'il avoit appris vois eu du penchant pour Bloſſac, fut ſeulement pour ſe réjouir aux de mon mari; mais il affecta penda la converſation, de lui dire que j plus belle femme qu'il eût vu de ſa qu'il lui avouoit franchement qu'il attaché à moi, ſi je n'euſſe pas ... Province ſi éloignée.

pour Sauvebeuf, & de paroître même avoir envie de lui plaire. Je fis une grande imprudence; Bloſſac en fut jaloux, mon mari en fortifia ſes ſoupçons, Sauvebeuf m'aima, & tous trois me crurent la femme du monde la plus coquette.

Après que notre compagnie nous eut quitté, mon mari ceſſa de ſe contraindre, & commença à me reprocher ce que j'avois fait pour Bloſſac autrefois, & ce que je venois de faire pour Sauvebeuf; & m'accuſant enſuite de ce que je n'étois pas, il me jura qu'il ne ſeroit point la dupe de mes galanteries, & que je ne ſortirois jamais du Château.

Quelques jours après, il fit ſemblant d'avoir ſurpris une Lettre de Bloſſac qui confirmoit ſes ſoupçons. Il avoit eu la malice de la compoſer lui-même; mais je ne ſavois ce que j'en devois croire. Car après tout, malgré la défenſe que j'avois faite à Bloſſac de m'écrire, je craignois qu'il n'eût hazardé une Lettre, & je me trouvois dans un étrange embarras.

Je dirai ici, avec la ſincérité dont je veux écrire ces Mémoires, que ce qui m'occupoit le plus dans les triſtes réflexions que je faiſois ſur ma deſtinée, n'étoit pas ce que la jalouſie de mon mari me faiſoit craindre; c'étoit la ſuite d'un amour que j'avois ſenti autrefois, & qui s'étoit alors emparé

de ſa fidélité, faiſoit ſur moi plus ..... ſion que les périls auſquels il m'expoſoi Je dirai toutefois avec la même ſincérité que quelqu'occupée que je fuſſe de ma pa ſion, je ne conçus aucun deſſein contrair à mon devoir. Je m'étois même préparé à tout ce qu'il plairoit à mon mari de m faire ſouffrir; & je n'eſpérois point d'aut bonheur, que d'avoir pour lui une con plaiſance aveugle, & de conſerver da le fonds de mon cœur le plaiſir ſecret d'i aimer un autre; avec d'autant plus de fi lité, que j'étois plus réſolue de ne rien a corder à ma paſſion. De quelle vertu a rois-je donné l'exemple, ſi j'avois eu mari plus raiſonnable? Mais il me mé gea ſi peu, & prit tant de ſoin de me crier, que le dépit que j'en eus, me fit p dre quelque choſe de la délicateſſe de ſ ſentimens. Je crus que je pouvois c

[illegible] fit ſonger au moyen le plus
[illegible]de me tirer de ſes mains. Nous
[illegible]ne de mes filles & moi des habits
[illegible]annes; & nous mêlant parmi des
[illegible]rs qui travailloient au Château,
n fortîmes avec eux à l'entrée de la
t nous nous rendîmes dans un lieu
/alet que j'avois gagné, nous atten-
:c des chevaux.
s avoir marché toute la nuit, nous
:s le lendemain à une Abbaye dont
: m'avoit offert un aſyle. Dès que
ivée, j'écrivis à mon mari, pour
lre de ce qu'il m'avoit obligé de
a fuite, & à mon pere pour l'in-
: raiſons que j'avois eues de quit-
ari. Je les priai l'un & l'autre de
[illegible] paſſion, ſi j'avois

Mon mari ne me fit point de ré
mais mon pere me manda que j'a
tort de le quitter, qu'il alloit lui
pour l'obliger de me reprendre,
ne tarderoit pas à venir bientôt lui-
me remettre entre ſes mains.

Qu'il eſt aiſé aux gens qui ne voy
malheurs des autres que de loin, d
dre le parti que prit alors mon per
fus ſi mal ſatisfaite de ſa Lettre, qu
fis réponſe que je mourrois plutôt
retourner chez un mari, qui ayan
premier à accuſer ſa femme d'un d
dont il ſavoit bien qu'elle étoit inno
s'étoit acquis par-là un droit de la n
ter quand il lui plairoit.

Mon pere, pour m'appaiſer, &
me temps pour me repréſenter que

on mari de bien vivre avec moi, s'il voulu. Mais enfin, en lisant sa Lettre remarquai l'esprit, & je vis bien que douceur n'étoit qu'un artifice pour me prendre. Cela m'affermit plus que jamais dans le dessein de ne point retourner z lui.

Cependant ma réputation étoit cruellement attaquée : je connus alors, que de s les partis que puisse prendre une femme innocente ou coupable, le plus mauvais est de sortir de la maison de son mari. is après tout, quelque contraire que fût parti à ma réputation, il sembloit nécessaire à mon repos ; & je croyois que n repos devoit m'être plus cher que ma ire. C'étoit sans doute une illusion ; on ne peut perdre l'un sans l'autre ; & e faut pas qu'une honnête femme espére repos, quand elle néglige le soin de sa ire : ce sont les extrémités où nous réduit le mariage. Eh ! qui est-ce qui voudroit s'y engager, si l'on considéroit qu'il a point d'autre remède pour une femme malheureuse, que de souffrir sans oser me ni se plaindre de ses souffrances, ni ercher les moyens de s'en délivrer ?

Mais, comme en me mariant je n'avois compris que je dûsse me rendre malheuse, je ne m'attachai qu'à me mettre en erté ; & je puis dire même, que moins

les apparences qui pouvoient...

Je ne ſongeois qu'à me conſerver innocente, c'étoit toute la vertu & tout le mérite que je me propoſois; & ma délicateſſe n'alloit point juſqu'à vouloir exactement paroître telle que j'étois, ſoit que je déſeſpéraſſe d'y réuſſir, ou que l'amour de mon repos me fit paroître cette délicateſſe hors de ſaiſon. Mais enfin, ce ne fut que l'opiniâtreté qu'on eut à me décrier, qui me mit dans cette diſpoſition. Je ſouhaite que les femmes qui ſe trouveront dans les mêmes circonſtances, ne ſuivent pas mon exemple, ſi toutefois il y en a quelqu'une qui puiſſe faire autrement.

Pour marquer à mon pere que la Lettre de mon mari étoit pleine d'artifice, je lui fis ... détail de ſes mauvais traite-

Je paroiſſois ſeulement avoir recours à
comme à un ami généreux, ne ſacha
qui m'adreſſer. Cette précaution achev
me ruiner dans ſon eſprit, ou plutôt ſe
de prétexte à ſon inconſtance; car il
certain que s'il m'eût toujours aimée, il
m'auroit point fait une querelle du peu
paſſion que je lui marquois, parce qu'il
geoit bien que je ne pouvois avec prude
écrire autrement dans les circonſtances
je me trouvois.

J'ai déja dit qu'il avoit eu de la jalou
des honnêtetés que j'avois faites à Sau
beuf. Cette jalouſie s'étoit fortifiée
tous les bruits que mon mari avoit rép
dus de moi; car parmi les gens avec
quels il m'accuſoit d'avoir des commerc
le nom de Sauvebeuf n'étoit pas oublié

ite, & le penchant qu'il m'accuſoit
r à la galanterie. Hélas! il oublioit
'étoit lui qui m'avoit inſpiré ce pen-
; & ſa perfidie alla juſqu'à me faire
ime de ce que je ne pouvois me re-
ier que pour lui.

relus ſa Lettre dix fois, ſans pouvoir
erſuader qu'il eût été capable de m'é-
de la ſorte ; mais n'en pouvant dou-
e ceſſai dès ce moment d'avoir pour
e ne dis pas ſeulement la moindre in-
ion, mais encore la moindre eſtime.
s étonnée d'avoir attendu ſi tard à le
oître, & je me repentis de n'avoir pas
e parti de le mépriſer dès le temps qu'il
refuſé de ſe trouver au rendez-vous
j'ai parlé. Le prompt changement de
cœur à ſon égard, me perſuada bien
n'y a pas de femme ſenſible à l'honneur,
oit à l'épreuve de certaines injures.
is ce temps-là, je n'ai pu me réſoudre
oir, ni à l'eſtimer. Tout ce que j'ai
ſidération des ſentimens
, ç'a été de ne le nom-
ces Mémoires tombent
verra par le ſoin que j'ai
un nom qu'il n'a pot-
, que je ne ſuis pas
faire connoître.
oit de confuſion,
ollée; & que tout le
utant de mépris que

moi, ſi l'on ſavoit qu'il a été capable d'al
donner au beſoin, ſous un léger prété
une femme qui n'étoit malheureuſe
cauſe de lui. Je ne ſais, après tout, ſi
tes les femmes approuveront que j'aye
ſi prompte à prendre le parti de l'oubl
mais j'ai de la peine à me perſuader qu
ait des femmes aſſez lâches pour aimer
core un homme qui en auroit uſé con
celui-là. On peut pardonner l'inconſtan
la biſarrerie, & les injures mêmes, qu
elles ne ſont point le caractére d'un cœu
& intéreſſé; mais je ne crois pas qu'il
permis d'aimer un homme qui ſouffre q
ne femme qu'il a aimée, & qui a recou
lui, devienne la proye de ſes ennemis
ne devoit pas balancer à me ſervir; & a
cela, il lui eût été libre de ceſſer de m

[redacted] mettre ; c'eſt un reproche [redacted]

[redacted]e j'eus reçu la Lettre dont je [redacted] parler, & qu'elle eut cauſé en [redacted]i ſoudain changement, tout com- prendre à mes yeux une face nou- e ne trouvai plus les maniéres mari auſſi odieuſes qu'elles m'a- [redacted]arues ; je me blâmois même de uitté, & j'eus autant d'impatience rée de mon pere, que j'en avois [redacted]ainte. Je ne ſentis aucune répu- [redacted] faire ce qu'il me venoit propoſer, regardai plus les malheurs que j'a- appréhendés, que comme des ef- e vaine terreur. On peut voir par mour donne aux choſes la teintu- ui plaît ; & que dès qu'une femme de paſſion qui l'attache à un autre mari, elle a aſſez de courage, ou pas groſſir les ſujets qu'il peut lui de le craindre, ou pour n'en être yée. Heureuſe ſi j'avois fait plu- éflexions, & ſi je m'en étois tou- uvenue dans la ſuite de ma vie ! pouvoir mon pere ne crut-il point oit ſur moi, quand il me vit ſou- out ce qu'il me demandoit ? Il ne point les raiſons qui me rendoient ante ; il attribua ma docilité à mon urel, & à l'autorité paternelle ; &.

il en conçut tant d'eſtime & d'amitié
moi, qu'il me jura que ſi jamais mon
me donnoit un juſte ſujet dans la ſu
me plaindre de lui, il viendroit lui-m
me tirer de ſes mains, & le forcer l'é
la main de m'en faire raiſon. Je dis à
pere que j'eſpérois qu'il ne ſeroit pas o
d'en venir-là, & que j'en uſerois ſi
avec mon mari, qu'il me rendroit
juſtice, & répareroit tous les mauvais
temens qu'il m'avoit faits. Mon pere
me quittant après cette converſation,
demanda ſi je ne trouverois pas bon
m'amenât mon mari le lendemain. J
répondis qu'il ne pouvoit l'amener
tôt; & que s'il étoit ſur les lieux, il m
roit plaiſir de ne pas différer à me le
voir. Mon pere auſſi-tôt l'alla cherc
qu'ils étoient tous deux arrivé
une demie heure apr
qu'i

re de part & d'autre, il fit à mon mari
ong ſermon ſur les obligations qu'il
it de m'aimer, lui donnant tout le tort,
t ma docilité lui avoit perſuadé qu'il ne
loit le donner qu'à lui.

Je ſortis de l'Abbaye ce jour-là, & deux
rs après nous prîmes le chemin du Châ-
u de mon mari. Tout le monde admi-
it la facilité avec laquelle j'étois revenue
mes emportemens, & perſonne n'en
vinoit le ſujet. Je me crus heureuſe alors,
j'eſpérai même que par ma bonne con-
ite & mon attachement ſincére pour mon
ri, je le corrigerois des débauches auſ-
elles j'imputois ſes inégalités & ſes ca-
ices.

Je ne ſavois pas de quel nouveau mal-
ur j'étois menacée, & que je fuſſe ſur le
int de retomber dans des extrêmités plus
heuſes encore que celles dont je venois
: ſortir.

Mon pere qui n'avoit pas voulu nous
itter qu'il ne nous eût parfaitement ré-
nciliés, nous accompagnoit dans l'inten-
on de paſſer quelque temps avec nous. Il
oit à cheval auſſi-bien que mon mari, &
oi dans un brancard, voiture ordinaire
ns la Province où nous étions. A peine
mes-nous fait trois lieues, que nous vî-
es paroître pluſieurs Cavaliers qui ve-
oient à nous à toute bride. Ils mirent tous

l'épée à la main ; & cette action faiſan
ger qu'ils nous en vouloient, nos g
prirent la fuite. Mon pere & mon r
firent d'abord quelque réſiſtance ; ma
falut céder à la force, on les écarta
deux, pendant qu'on faiſoit rebrou
chemin au brancard. J'étois ſi interdite
la frayeur s'étoit tellement emparée de
ſens, que je ne reconnus Sauvebeuf,
lorſqu'il me dit qu'il étoit heureux d'
arrivé aſſez tôt pour me ſauver de la
lence de mon mari. J'allois détromper S
vebeuf, & lui apprendre que je m'étois
conciliée avec mon mari, quand m
pere, qui s'étoit, je ne ſai comment,
barraſſé des Cavaliers qui l'arrêtoient,
vint promtement ſur ſes pas ; & s'app
chant du brancard l'épée à la main, me r

Ce fut ſur la Lettre que j'avois écrite à Bloſſac, que Sauvebeuf avoit pris le parti de venir à mon ſecours. Bloſſac la lui avoit montrée; & Sauvebeuf qui m'aimoit, & qui étoit plus honnête homme que lui, ne balança point à s'oppoſer à mon retour chez mon mari. Je ne ſai par quel motif Bloſſac avoit montré ma Lettre; ce fut, je crois, pour éprouver ce que Sauvebeuf ſeroit capable d'entreprendre pour moi, & pour ſe confirmer par là dans les ſoupçons qu'il avoit conçûs. Quoiqu'il en ſoit, Sauvebeuf n'étoit pas fâché que Bloſſac lui eût laiſſé le ſoin de me ſervir.

Sauvebeuf me dit qu'il vouloit me conduire chez la Marquiſe de R***, avec laquelle il commençoit alors à avoir le commerce qui a fait tant de bruit. Je répondis que je ne voulois pas abſolument qu'il me menât ailleurs que chez mon mari, ou dans l'Abbaye que je venois de quitter. Quand il me vit ferme dans cette réſolution, il me donna toutes les marques d'un amour paſſionné; mais ce fut par l'amour même qu'il me témoignoit, que je le priai de faire ce que je ſouhaitois. Il m'obéit avec tant de douleur, que j'en fus touchée, je l'avoue; & une complaiſance qui lui coûtoit ſi cher, joint à ce qu'il avoit oſé entreprendre pour moi, me donna pour lui les ſentimens que je venois d'étouffer pour un autre.

tie le matin, conjurant Sauvebeuf
trouver mon mari & mon pere,
repréſenter, que n'ayant aucune
qu'il avoit fait, j'étois toute prête
parole que je leur avois donnée
tourner chez mon mari. Sauvebeuf
ce qu'il put pour me détourner
ſein; mais il fallut qu'il y conſentît
promît en me quittant, de me jus
l'eſprit de mon pere & de mon mari.

Quel éclat ne fit point cette
que ne penſa-t-on pas de moi
monde? Mon pere & mon mari
rent point que ce ne fût moi qui avoit
Sauvebeuf de m'enlever. Prévenus
penſée, ils ne furent pas étonnés
cilité avec laquelle j'avois conduit
raccommodement, & mon pere
n'eut pas de peine à croire toutes
dont mon mari m'avoit auparavant

& à leur honneur, ils allérent à Bordeaux, dans le deſſein de préſenter leur plainte au Parlement.

Ils ne furent pas peu étonnés d'y rencontrer Sauvebeuf, qui pour me juſtifier, comme je l'en avois prié, les avoit ſuivis juſques là.

Il leur repréſenta envain que je n'avois point de part à mon enlévement; on crut qu'il ne parloit ainſi que pour ſe mettre à couvert des pourſuites dont il étoit menacé.

Cependant on diſoit dans le monde, que Sauvebeuf ne m'ayant enlevée que pour contenter une paſſion paſſagére, il m'avoit abandonnée auſſi-tôt que cette paſſion avoit été ſatisfaite. Qu'il eſt fâcheux de ſe trouver dans de certaines conjonctures! Chacun ſe donne la liberté de débiter comme une vérité, ce qui n'eſt que vraiſemblable, & l'on peut dire que la bonne ou mauvaiſe réputation des femmes dépend des circonſtances de leurs aventures.

Outre que Sauvebeuf étoit fort conſidéré dans le Parlement de Bordeaux, & qu'il y avoit de puiſſans amis, une raiſon empêchoit encore mon pere & mon mari de pourſuivre cette affaire. Il venoit les chercher lui-même pour leur rendre compte de ſa conduite; & il leur apprenoit que dès le même jour qu'il m'avoit enlevée, il

que je reuse chargé de m'en
certain que je ne ſerois pas rev
me jour à l'Abbaye. J'aurois
doute un autre aſyle, & je n'a
tôt ſongé à me juſtifier.

Mon pere & mon mari fire
d'ajoûter foi à ce que leur dit
& quittant leurs pourſuites, l
crurent peut-être ne pouvoir n
ils revinrent me trouver à l'Abl
viſite fut bien différente de la p
ne pouvoient l'un & l'autre s'e
ſe défier de moi, & je comm
à n'avoir plus le même goût po
ri, parce que je ſentois que Sa
m'étoit plus indifférent.

Nous quittâmes encore une
baye; mais il faut que je l'avou
mon pere & mon mari avec auta
gnance & de triſteſſe, que j'avoi

és à me témoigner. Je fis ce que je pûs
'ôter à mon pere tous les ſoupçons
mon enlévement lui avoit donnés, &
l'engager à déſabuſer mon mari;
il me répondit que ce ſeroit ma con-
: qui le déſabuſeroit; & que ſi je lui
ıois de nouveaux mécontentemens, je
evois pas m'attendre à trouver de la
ection dans ma famille. Je demeurai
expoſée à des malheurs encore plus
ds que ceux qui m'étoient déja arrivés.
u de temps après, je m'apperçus que
s groſſe; & comme il plut à mon mari
lier que nous avions été près de deux
enſemble, lorſqu'il vint la premiére
à l'Abbaye avec mon pere, il attribua
vebeuf, ce qu'il ne devoit aſſûrément
uer qu'à lui ſeul. Jamais calomnie n'a
oins de fondement; car tout le mon-
ıvoit que depuis que je connoiſſois
ebeuf, il ne m'avoit point encore par-
ıs témoins; mais ſoit que mon mari
ſolu de me perdre, ou qu'il ſe plût à
nper, il dit hautement que je ne pou-
tre groſſe de lui.
prévis alors tous les chagrins que j'ai

me faire enfermer.

Je ne dirai point de quelle manière je vivois alors chez mon mari. On n'a pas beſoin, je crois, d'être inſtruit des mauvais traitemens que j'en recevois, pour avoir compaſſion de mes malheurs. L'état où je me trouvois, ſuffit pour faire comprendre que jamais femme n'a été plus malheureuſe. Je dois même ce ménagement à la mémoire d'un homme dont j'étois la femme, de n'en rien dire que ce que je ne puis me diſpenſer d'en faire connoître mais il eſt certain que je ſouffrois tout ce que la cruauté & le mépris peuvent inventer pour tourmenter une femme.

A la fin, dans le déſeſpoir où j'étois réduite, craignant pour moi & pour l'enfant dont j'étois groſſe, toutes les ſuites funeſtes que j'avois lieu de craindre, je ſongeai encore une fois à prendre la fuite. Je ce

ſez vaine
dures préférences.

Je réſolus de quitter la Marqu
pour lui cacher le motif de ma réſ
je feignis d'avoir reçu des Lettre
mere, qui me mandoit d'aller f
couches à Paris. Elle le crut, o
ſemblant de le croire; & quoi
d'accoucher, je me mis en che
venir à Paris, ſans ſavoir où je
car je ne croyois pas que ma r
réſoudre à me recevoir.

Je fis arrêter deux places dan
public ſous un autre nom que
je partis accompagnée d'une
chambre. Comme je n'étois
perſonne, j'entendis ſouvent
pendant le voyage : rien ne
bruit dans la Province que ma
de la maiſon de mon mari
[illegible] gens du Ca

disoit que j'avois quitté mon mari pour
rir après Sauvebeuf, & il ajoutoit à ce-
nille circonstances horribles. C'est ainsi
on trouve tous les jours des gens qui
tifient la médisance par la fausse gloire
ils se donnent; & qui, pour paroître
truits du secret des affaires qui éclatent,
imaginent des détails qu'ils prétendent
oir d'original. Je pensai plus d'une fois
ıfondre ces calomnies en me décou-
nt; mais je me contentai, sans me faire
noître, de prendre le parti de la per-
ne dont on disoit tant de mal.
Je n'ignorois point qu'on parlât de moi
ıs le monde; mais je ne m'imaginois
; que la médisance fût au point où j'eus
u de connoître qu'elle étoit, par les cho-
que j'entendois dire. Cela fait voir que
elque décriée que soit une femme, elle
se croit jamais aussi décriée qu'elle est.
seroit quelquefois à propos que celles qui
t donné occasion de parler de leur con-
ite, entendissent ce que le monde en dit,
ut-être profiteroient-elles plus de cette
nnoissance que je ne fis; car croyant n'a-
ir rien à me reprocher contre la fidélité
e je devois à mon mari, tout ce que l'on
oit n'excitoit en moi qu'une secrete en-
de me venger, au lieu que j'aurois dû
nprendre que les apparences ayant don-
sujet à la calomnie, je ne devois songer
à les mieux garder.

qui après avoir [illegible]
dans la Province, où le mari avoit
ploi assez considérable, s'en retou
à Paris où ils avoient leur famille.
ri s'appelloit Monsieur Laval, & M
selle Laval sa femme étoit assez jo
me faire croire qu'elle étoit un peu
sée à la défense que je prenois des
Ils paroissoient pourtant fort con
de l'autre, & leur union me faisc
leur sort, & plaindre celui des
qualité que l'on sacrifie à l'intérêt

J'avois si mal pris mes mesure
tois si près du terme de mon a
ment, que je fus obligée de m'an
une petite Ville à une journée
Mademoiselle Laval ne me voi
quitter; & ayant jugé par mes
que j'étois une personne de qua
pria son mari de trouver bon q

nt plus de chagrin, qu'il n'a preſque
manqué de reſpect & de tendreſſe
ne mere qui lui a ſouvent, ſans être
ble, donné lieu de ſe plaindre.
fus trois ſemaines ſans pouvoir me
r. Mademoiſelle Laval ne me quitta
; je l'obligeai de recevoir un diamant
écompenſe de ſes ſoins. Son mari
nous trouver, & il n'eut pas plutôt
préſent que j'avois fait à ſa femme,
'offrit ſa maiſon à Paris. Je l'accep-
attendant que j'euſſe ſondé les ſen-
de ma mere.
que j'y fus arrivée, je lui envoyai
femme de chambre, une Lettre
lui écrivis, de la maniére que je crus
capable de l'attendrir, lui rendant
e de mon accouchement, & des rai-
ie j'avois eues de quitter mon mari.
emporta fort contre moi, & elle ne
pas ſeulement s'informer où j'étois
Ma femme de chambre voyant
me menaçoit de me faire enfermer,
ea point à propos de lui dire; & tout
lle en put obtenir, fut qu'elle rece-
non enfant. Je le lui fis porter avec
ttre encore, qui n'eut pas plus d'ef-
la premiére; car elle refuſa toujours
voir.
dureté de ma mere m'embarraſſa
ment. Je penſai avoir recours à mes

parens, mais la crainte de les tro
durs qu'elle, me détermina à ne
fidence de ce que j'étois, qu'à M
Mademoiſelle Laval. Je crus le
par-là à me continuer leurs ſoins
fut tout le contraire. Monſieur L
jaloux; il s'imagina que l'amit
femme m'avoit témoignée, n'éto
que ſur la conformité de nos inc
Tout ce qu'il avoit appris de mo
vince, & ce qu'il en avoit oüi di
Caroſſe, lui fit croire que j'étois u
ſans honneur & ſans conduite. A
croyant d'un très-mauvais comm
dit à ſa femme qu'il vouloit ab
qu'elle m'obligeât à chercher u
maiſon, & qu'il lui défendoit d'av
aucune liaiſon avec moi.

Mademoiſelle Laval, à qui la
ſance de ce que j'étois, avoit enc

Elle me promit qu'en quelque maiſon que j'allaſſe, elle trouveroit moyen de m'y venir voir. Je ſortis de chez Mademoiſelle Laval, & j'allai loger dans un Hôtel garni, d'où je mandois de temps en temps à ma mere, que dès qu'elle voudroit m'écouter, & me faire rendre juſtice, je ne refuſerois pas de retourner chez mon mari. J'étois étonnée de ne recevoir aucune réponſe de ma mere, quand j'appris que mon mari étoit à Paris, qu'il ne bougeoit de chez elle, & qu'ils n'épargnoient rien tous deux pour obtenir un Ordre du Roi pour me faire enfermer.

Comme je craignois qu'ils n'en vinſſent à bout, je réſolus de me cacher juſqu'à ce que j'euſſe trouvé quelqu'un dont la protection pût faire rendre juſtice à mon innocence.

Cependant il me reſtoit peu d'argent, & je commençois à craindre la néceſſité & l'indigence, qui ſont ſans doute les plus dures de toutes les peines, lorſque ma femme de chambre me vint dire avec beaucoup de joye qu'elle avoit rencontré Bloſſac, qu'elle lui avoit appris ma demeure, & qu'il avoit promis de me venir voir ce jour-là même.

Ce qui donnoit tant de joye à ma femme de chambre, étoit l'eſpérance que Bloſſac m'offriroit de l'argent; elle n'ignoroit pas

contens.

Je la grondai fort d'avoir appris
meure à Bloſſac, que j'avois réſol
voir plus ; & dès le moment mêm
payé mon Hôte, je ſortis de l'Hôt
logeois, & m'en allai demeurer
autre, ne diſant où j'étois à perſo
Mademoiſelle Laval, réſolue pl
ſouffrir la néceſſité, que d'avoir ob
à un homme ſi indigne. Ma fe
chambre me dit cent choſes pour
tre une fierté qui lui paroiſſoit ſi
ſaiſon ; elle me cita mille femn
qualifiées que moi, pour me p
par leur exemple, que je ne devo
ſuſer un ſecours dont j'avois beſo
demoiſelle Laval qui voyoit l'ét
tois, m'apporta dans ce temps-là
piſtoles, qu'elle me pria de rece
m'apperçus qu'elle avoit vendu

ſavoit de me réſoudre à recevoir une viſite de Bloſſac; mais voyant qu'elle perdoit le temps à me perſuader que je le devois voir, elle alla le trouver apparemment, & lui apprit où je logeois; car il me vint voir lorſque j'y penſois le moins. Mes malheurs ne m'avoient pas changée; j'étois bien-aiſe que Bloſſac me trouvât telle qu'il m'avoit vue autrefois, pour lui faire mieux ſentir la maniére dont j'avois réſolu de le traiter.

Mademoiſelle Laval étoit alors avec moi; & fut témoin de notre converſation. En me voyant il rougit & palit ſucceſſivement. Je me levai dès que je le reconnus; & allant au-devant de lui, je lui demandai ce qu'il cherchoit, & je le priai de ſortir. Il voulut prendre alors un air de familiarité; mais je lui parus ſi froide qu'il ne put le ſoutenir. Il me demanda ce que j'avois contre lui : Je répondis que je ne ſavois qui il étoit; que je me ſouvenois bien à la vérité que je l'avois cru de mes amis autrefois, mais que j'en étois détrompée. Comme il vit bien ce qui m'avoit irritée, il me dit que s'il n'étoit point venu me ſecourir, qu'il avoit eu des raiſons pour cela qu'il m'expliqueroit; mais s'appercevant que je ne le voulois point écouter, il tira une bourſe qu'il me pria d'accepter, diſant que je pouvois en avoir beſoin : je la refuſai avec

lemment, que j'irois la cher
aurois beſoin.

J'appris à Mademoiſelle l
que j'avois de me plaindre de
ne pouvoit ſe laſſer de me l
niére dont je venois de le re

Elle avoit un parent à l'
non, appellé Morille : ell
jour de moi, & de l'état où j
à Paris. Morille étoit gén
geant : il fut touché de ma
parla au Duc de Candale.

Le Duc de Candale, à
n'étoit pas inconnu, & qui
parler de mes aventures, d
Morille de me voir & de dor
deux cens piſtoles à Madem
Mademoiſelle Laval étoit tr
peur me laiſſer ignorer que M

J'avoue que je fus pénétrée des manières honnêtes du Duc de Candale, & que peu s'en fallut que je ne trouvasse mauvais qu'il ne me vît point : mais je connus bien-tôt qu'il y avoit un peu d'intérêt dans sa générosité. Dès qu'il eut appris que j'avois reçu les deux cens pistoles, il me fit prier de recevoir sa visite, & je ne pus m'en défendre. Il ne dit pas un mot qui eût du rapport à ce qu'il avoit fait, il m'interrompit même toutes les fois que je voulus lui en marquer ma reconnoissance. Mais s'il eut de l'application à m'empêcher de lui témoigner le ressentiment que j'avois de sa générosité, il affecta de parler de la passion qu'il disoit avoir pour moi : il fallut l'écouter, & croire même une partie de ce qu'il disoit.

Rien ne combattoit dans mon cœur le penchant que je me sentois pour lui, que la nécessité où je me trouvois de lui avoir obligation. Ainsi, par un effet bizarre, les mêmes choses qui, en me persuadant de sa générosité, m'avoient donné de l'estime pour lui, m'empêchoient de me résoudre à la lui marquer. Il faut que je l'avoue, si je ne lui avois point eu obligation, je aurois, je pense, autant aimé, qu'il dit qu'il m'aimoit : Mais m'imaginant on pourroit croire que ma passion étoit lée sur l'intérêt, je pris le parti de ré-

noître ſes bienfaits.

*Fin du Livre ſecond.*

# EMOIRES
## DE MADAME
## LA
# OMTESSE DE ***,
## AVANT SA RETRAITE.

### LIVRE TROISIÉME.

ON eſt tellement perſuadé que les femmes ſont intéreſſées, que le Duc de Candale ne douta point que je n'euſſe un autre attachement : Il parla au Comte de B*** de mon déſintéreſſement, comme d'une choſe fort nouvelle. Le Comte qui étoit de l'opinion de ceux qui croyent qu'il n'y a point d'honnête femme, lui dit qu'il avoit été la dupe de ſa généroſité, & s'offrit à lui en donner des preuves. Il réſolut de lier connoiſſance avec moi, autant pour détromper le Duc de Candale, que pour me placer parmi ſes Héroïnes : Mais il se trompa dans ſes vues; il ne trouva rien dans l'accueil que je lui fis, qui fût

capable d'embellir ſes Mémoires
avoir refuſé d'écouter un homme
vois obligation, je n'avois garde
les ſoins d'un autre qui cherchoi
ma vertu pour s'en réjouir.

Il m'écrivit d'abord des Let
nom, comme ſi ma fortune eût
de ſa conquête ; & parce qu'il
mieux qu'un autre, il s'imagina
rois bien-aiſe d'avoir commerce
amant ſi ſpirituel. Je trouvois ſe
fort jolies ; mais je n'étois pas da
tuation à prendre plaiſir à les lire :
je vis qu'il continuoit à m'écrir
voulus plus recevoir ſes Lettres,
lai devant Mademoiſelle Laval, c
j'avois déja reçues.

Le mauvais ſort de ſes Lettres n
ta point : il réſolut de ſe préſente
ſonne ; & s'étant informé du ter

avoit aucune envie de les connoître. Ces paroles me déconcertérent ; & ſans vouloir me répliquer, il me quitta bruſquement, & alla dire au Duc de Candale que je n'avois pas le ſens commun.

Le Duc de Candale le railla ſur ſa préſomption, & en conçut plus d'eſtime pour moi : cependant il ne s'opiniâtra point à me rendre des ſoins, ſoit qu'il déſeſpérât d'en retirer quelque fruit, ou qu'il fût impatient de ſon naturel, il ceſſa de me voir. J'en eus, je l'avoue, un ſecret dépit, parce que je me ſentois du penchant pour lui.

Cependant la néceſſité où je me trouvois devenoit tous les jours plus preſſante ; & quoique perſonne n'ignorât les injuſtices de mon mari & de ma mere, je ne recevois aucun ſecours. Il eſt vrai que quelques-uns de mes parens repréſentérent à ma mere l'obligation où elle étoit de ne me pas abandonner ; mais ſa haine lui fourniſſoit des raiſons qui leur fermoient la bouche : peut-être même, diſoient-ils alors, que ma mere avoit raiſon d'en uſer ainſi ; le parti de condamner les malheureux, le bien plus aiſé à prendre, que celui de ſecourir. Cependant, il y eut une Dame fut touchée de l'état déplorable où je trouvois ; c'étoit Madame la Ducheſſe Chatillon. Quoiqu'elle fût amie de ma e, elle ne laiſſa pas de m'offrir ſa table

& ſa maiſon. J'acceptai l'une & l'a
mais, par la fatalité de mon étoile, t
les bontés de la Ducheſſe devinrent f
tes à ſa réputation & à la mienne.

L'Abbé Fouquet étoit de ſes ami
nous voyoit aſſez ſouvent. Elle voulu
gager à me faire des préſens; & elle
vit pour cela d'un moyen qui m'épar
de la confuſion. Nous jouïons ſo
tous trois; & comme l'Abbé ne jouo
pour perdre, je gagnois tous les jours
ſidérablement. Madame de Chatill
ſe contenta pas de m'avoir fourni ce m
d'avoir de l'argent. Un jour ayant g
à la Foire, un ſervice d'un grand prix
le fit vendre, & me preſſa d'en acc
l'argent : mais l'Abbé qui vouloit qu
dame de Chatillon lui en eût obligatio
racheta le lendemain, & le lui renvo

t obligée de m'éloigner d'elle. Je m'en
rai avec toute la douleur que je pou-
s sentir, d'avoir innocemment donné
aſion aux bruits injurieux qu'on ſemoit
ntre elle. On expliqua encore mon éloi-
rement, comme on avoit fait ſes bontés :
n s'aviſa de dire, qu'elle ne m'avoit écar-
te, que parce qu'elle s'étoit apperçue que
l'Abbé Fouquet s'attachoit à moi. Vérita-
blement il avoit des deſſeins cachés, que
je découvris dans la ſuite.

En quittant Madame de Chatillon, je me
mis dans un Couvent, & trois jours après
l'Abbé Fouquet m'apporta une Lettre de ſa
part, par laquelle elle me mandoit : » Que
» malgré les raiſons qu'elle avoit de ne
» me pas voir, elle entroit dans mes in-
» térêts : que je devois ſonger ſérieuſe-
» ment à mettre mon mari & ma mere à
» la raiſon ; & que pour me donner plus
» de liberté d'agir que dans un Couvent,
» elle avoit donné ordre qu'on me prépa-
» rât une maiſon dans un endroit qu'elle
» me marquoit, & qu'elle auroit ſoin que
» rien ne m'y manquât. « Je crus de bonne
foi cette Lettre de Madame de Chatillon :
d'ailleurs, ayant à cœur de ſortir d'affaire
avec mon mari, je ne balançai pas à faire ce
qu'elle m'ordonnoit. Ainſi, après lui avoir
écrit une longue Lettre pleine de remer-
ciemens, je ſortis du Couvent, & pris le

Je trouvai dans ce logis un app
fort propre, & un caroſſe aux c
Madame de Chatillon. J'admiroi
roſité, & je me plaignois ſouve
par mes Lettres, de ce que rec
de bienfaits, je n'avois pas la lib
voir : car j'ai oublié de dire q
ſéparant, elle m'avoit dit qu'il n'
à propos que nous nous viſſions.
cevois point de réponſe à mes Let
l'Abbé Fouquet, qui ſe charge
rendre, & qui me venoit voir ſou
faiſoit toujours des excuſes de ſa
fis bientôt réflexion que les viſite
bé Fouquet étoient trop fréquer
comme il m'apportoit des no
Madame de Chatillon, & qu'il ſ
me venir voir que pour parler d'
n'oſois le prier de venir plus rar

quet, & qu'on disoit publiquement l m'entretenoit; en un mot, que Ma- e de Chatillon n'avoit aucune part à ce que je croyois ne devoir qu'à elle.

n peut juger de l'étonnement où me cette nouvelle : je crus voir en ce nent tout ce que je n'avois point vû. Je loutai point que les choſes ne fuſſent s qu'on me les diſoit; & j'admirai com- t j'en avois pu être la dupe. Je courus lutôt chez Madame de Chatillon; mais que je parus, elle vint au-devant de , & m'accablant de reproches, elle donna de ſortir promptement. Cet eil me ſaiſit : je tombai évanouie; & e fut pas ſans peine qu'on me fit reve- le ma foibleſſe. Je demandai inutile- t à parler à Madame de Chatillon qui it retirée; elle refuſa de m'entendre, ne fit dire encore de ſortir prompte- t du logis. Ce traitement ne m'ayant trop convaincue de tout ce que Made- ſelle Laval m'avoit appris, je ne vou- oint m'en retourner dans la fatale mai- où j'avois demeuré. J'allai au Couvent j'avois quitté quelques jours aupara- t; mais on refuſa de m'y recevoir, & is par la maniére dont on me parla, j'avois ignoré ſeule le tour qu'on m'a- joué.

Mademoiſelle Laval, qui ſavoit mon

la Lettre par laquelle Madame
m'offroit ce logis. Elle y trouv
quet fort en peine de ce que
nue : elle lui dit que m'étant
dans une maiſon, où j'étois a
près-dinée, on m'avoit miſe
effectivement ce rapport fidéle
demoiſelle Laval de le condu
Quelque choſe que lui pût di
ſelle Laval pours'en défaire,
compagner; & au reſte, ell
fâchée qu'il me vît, afin que j
reproches que j'avois à lui fai
que je l'apperçus, les larmes c
pas ceſſé de répandre, ſe redo
n'eus pas la force de lui dire u
demoiſelle Laval voyant que j
parler, lui apprit ce qui m'affli

L'Abbé Fouquet me dit en
j'avois pris une fauſſe allarme

J'étois si accablée de cette aventure, que j'écoutois avec plaisir toutes les assurances qu'il me donnoit que j'avois pris une fausse allarme; tant il est vrai que dans des malheurs accablans on cherche à les adoucir. Mais enfin, l'accueil que m'avoit fait Madame de Chatillon, ne s'accordoit pas avec les sermens de l'Abbé Fouquet; & sans examiner davantage si j'étois trompée, ou si je ne l'étois pas, je le priai de ne me jamais voir. Il m'obéit, & sortit en protestant toujours qu'il n'avoit rien fait, que Madame de Chatillon ne lui eût ordonné.

J'envoyai sur le champ à Madame de Chatillon, la Lettre qui avoit tant produit de mauvais effets. L'Abbé Fouquet l'avoit fait pour m'attirer dans ce logis, dans le dessein sans doute, de me déclarer ses sentimens dans la suite : Car quel autre motif pouvoit-il avoir ?

Cependant, Madame de Chatillon persuadée que j'avois en cela agi de concert avec lui, s'imagina que j'avois composé cette Lettre pour me justifier ; & ce ne fut que quand elle me vit ferme dans la résolution de ne plus retourner dans cette maison, qu'elle commença à me rendre justice. L'Abbé Fouquet acheva de la désabuser, en lui avouant qu'il avoit supposé cette Lettre, pour me donner lieu de vaquer plus

commodément à mes affaires ; ajo
ne s'étoit ſervi de cet artifice que p
bliger d'accepter cette maiſon.

Le monde en jugea autrement
publiquement que j'avois eu une g
avec l'Abbé Fouquet, & qu'il
même fait ſortir de ſa maiſon :
encore la honte & la mortificatio
ſer pour une Amante abandonn
Amant.

Madame de Chatillon & l'Abbé
eſſayérent inutilement de déſabu
blic. Toute la grace que me fi
qui crurent que j'avois quitté la
mon propre mouvement, fut de
je ne l'avois fait que pour éviter
ſuites de ma mere & de mon ma

Il eſt vrai qu'ils n'eurent pas
pris l'un & l'autre que je logeois
maiſon qui appartenoit à l'Abbé

elle employa pour moi ſon crédit & ſes amis; & elle en eut aſſez pour leur faire donner une Défenſe de me pourſuivre. Par ce moyen elle me mit en droit de paroître, & de ſolliciter ma ſéparation en Juſtice. Elle me recommanda à un Magiſtrat qui promit de me ſecourir, & qui ſe chargea de mon affaire. On me fit encore obtenir une Proviſion de mille écus; ce qui me mit à couvert de la néceſſité. Je devois en arrivant à Paris, commencer par-là; je me ſerois bien épargné de la peine. Mais comment aurois-je pu en venir à bout? J'étois ſans protection & ſans amis.

Le Magiſtrat que Madame de Chatillon m'avoit fait connoître, me fit loger chez une de ſes parentes: il me voyoit tous les jours, & me rendoit compte de tout ce qu'il faiſoit pour moi. Je m'applaudiſſois d'avoir dans mes intérêts un homme dont le zéle me paroiſſoit ardent: je me repoſai ſur lui du ſoin de mes affaires, & ne ſongeai qu'à goûter un repos dont j'avois été privée depuis ſi long-temps.

Le Magiſtrat inſenſiblement me laiſſa voir que ma perſonne ne lui déplaiſoit pas. Je ne m'allarmai point de ſes ſentimens; j'avoûrai au contraire que j'en eus de la joye: je m'imaginai que ſon zéle étant animé par l'amour, mon affaire en iroit mieux.

Il avoit un fils fort bien fait, qui déja dans le Service, & qui ſe faiſoit a ler dans le monde le Marquis de Sain be : il avoit de la politeſſe & de l'eſpr ſes maniéres étoient fort agréables. I noit ſouvent chez ſa parente : il me v devint bientôt rival de ſon pere.

Le procédé de ces deux Amans différent : Le fils, toujours reſpectu n'oſoit parler de ſa paſſion ; mais le devenu hardi par les ſervices qu'il me doit, me découvrit ſon amour. Je mençai à me repentir de lui avoir aban né la conduite de mon Procès ; mais i toit plus temps : il s'en étoit emparé ne pouvois preſque plus me paſſer de

J'écoutai avec modération un lan que mes malheurs m'avoient rendu od

craindre les ſuites de cet amour ; & j'eus en effet lieu de reconnoître, par les nouvelles atteintes qu'en reçut ma réputation, que quelque bonne intention que puiſſe avoir une femme, il eſt toujours dangereux pour ſa gloire de ſouffrir qu'on l'aime.

Ses empreſſemens devinrent ſi vifs, & ſes importunités ſi preſſantes, que je ne ſavois à quoi me réſoudre pour m'en défaire. J'eus d'abord envie de lui déclarer ouvertement le peu de ſuccès qu'il devoit attendre de ſa paſſion : mais quand je fis réflexion que c'étoit un homme dont j'avois beſoin, je changeai de réſolution, & pris un parti que j'eus tort de prendre à la vérité. Je fis ſemblant de n'être pas inſenſible à ſon amour ; & je me forçai à le ſouffrir avec complaiſance. Ce procédé lui donna des eſpérances folles, & peu de jours après il eut la hardieſſe de me les témoigner. Quand je n'aurois pas été retenue par l'honneur & le devoir, je l'aurois été par l'averſion que j'avois pour lui ; & les extrémités dont j'étois menacée me ſembloient moins dures que la complaiſance qu'il demandoit : ainſi je lui dis tout ce que la colére & le mépris m'inſpirérent, & le priai de ne ſe mêler plus de mes affaires. Pour achever de m'en débarraſſer, & pour lui ôter l'occaſion qu'il avoit de me voir, je me préparois à ſortir de chez ſa parente, lorſqu'il

m'arriva une nouvelle aventure.

Le jeune Marquis de Saint Albe
aimé d'une Demoiſelle ſuivante de ſa
Je ne ſai ce qui ſe paſſoit entre eux;
cette fille s'étant apperçue que ſon A
commençoit à la négliger depuis qu'
connoiſſoit, s'aviſa de l'obſerver. U
elle ſurprit une Lettre fort tendre,
avoit écrite dans le deſſein peut-être
la faire tenir : quoiqu'il en ſoit, cet
ne douta point qu'elle ne s'adreſſât à
& pour me punir de lui avoir enle
Amant, elle eut la malice d'y faire u
ponſe en mon nom, me faiſant dir
cette réponſe tout ce qui pouvoit
croire que j'aimois Saint-Albe autan
j'en étois aimée : & pour ôter la p
qu'on auroit pû avoir de la fauſſeté d

occaſion de le chagriner. Elle
ur l'attachement qu'il avoit pour
: après avoir pris plaiſir à lui repré-
u'il n'étoit pas heureux dans ſes ga-
s, elle lui montra la Lettre que ſon
rivoit, & la réponſe qu'on préten-
e je lui avois faite. Le pere qui
ja quelque ſoupçon de l'amour de
en fut entiérement perſuadé quand
ces Lettres : il ne ſe donna pas la
approfondir une choſe ſi groſſiére-
ppoſée; ravi d'avoir des preuves
elligence dans laquelle il croyoit
rivois avec ſon fils, il réſolut de ne
plus de meſures avec moi, & ſe
er à un emportement furieux con-
t-Albe. Ses amis voulurent envain
prendre des ſentimens plus doux :
e dénaturé, qui avoit par ſon crédit
à charge, aſſez d'autorité pour ve-
ut des deſſeins les plus injuſtes, fit
er ſon fils, ſans conſidérer l'indi-
e ce traitement. Car enfin, Saint-
oit déja Officier : il avoit du cœur,
oit eſtimé dans ſon Régiment. Il
ntenta pas d'avoir puni Saint-Albe,
int voir pour m'inſulter : il me re-
la débauche de ſon fils; il lui écha-
rrent de paroles injurieuſes; & ſor-
ie diſant que je méritois auſſi d'être
ée.

Je crus d'abord que c'étoit lu
ſuppoſé ces Lettres pour me ver
ler; enſuite j'accuſai ſon fils d'er
teur : je penſai qu'à l'exemple d
jeunes gens, il pouvoit bien l'a
poſée pour ſe donner la réput
homme à bonnes fortunes. J'é
par ces mouvemens divers, lorſq
giſtrat revint ſur ſes pas. Il avoi
xion que je n'avois rien dit pou
fier; & il vouloit apparemmen
ce que je répondrois pour me d
cette accuſation; mais je le reçus
la fierté dont j'étois capable.
gnai pas le détromper ſur les Le
ſon procédé me parut extravaga
dis ſeulement qu'il ſortît, & qu'il
bien de me revenir jamais impo

Le lendemain, la Demoiſelle
ſoit tout ce déſordre, voyant S

arler; ajoûtant que mes fineſſes rop groſſiéres, & que je le pre- r un homme fort crédule. Quand oiſelle ſe fut retirée, & qu'il me , il me dit qu'il n'y avoit qu'un e prévenir l'éclat qu'il alloit faire; me l'expliquoit point; mais que aſſez ce qu'il me demandoit. J'eus repréſenter que la voye qu'il pre- r ſe faire aimer, n'étoit capable faire haïr; il s'opiniâtra dans ſes entes prétentions, en me diſant ſieurs de la Robe n'étoient pas gens le démenti dans les choſes qu'ils noient. Enfin, par ſes diſcours in- il m'obligea encore à le maltrai- me répondit par des injnres & aces; me quitta en jurant qu'il al- rmer ma mere & mon mari, du nent de ma conduite.

i rendre compte de tout ce qui s'é- à Madame de Chatillon, qui parla ſtrat, & qui en obtint avec beaucoup , qu'il ne feroit point de bruit, & reroit pas à mon mari les Lettres oit entre les mains; mais ce ſcélé- ant de choſes à Madame de Cha- ouchant l'intrigue qu'il diſoit que vec ſon fils, qu'elle en fut perſua- fallut ſouffrir les ſermons qu'elle ur l'indiſcrétion de ma conduite,

toit un mec...
lois plus demeurer chez la p...
me repréſenta le beſoin que j'avois
& me fit craindre qu'il ne ſe venge
me vis donc réduite encore à diſſi
nous fîmes la paix, à condition q
me parleroit plus de ſa paſſion. Il
promit, bien réſolu de ne pas tenir
meſſe, & plus obſtiné que jamais à
du beſoin que j'avois de lui.

Cependant, le malheureux Sain
prit le parti de m'écrire, pour m
d'obtenir ſa liberté. Touchée de c
ſouffroit, & oubliant les raiſons que
de ne me pas mêler de ſes affaires,
tai trop ma compaſſion : j'envoyai
demment à ſa mere, la Lettre qu'il n
écrite, & dans laquelle il me faiſo
peinture touchante de la maniére
étoit traité. Je ne doutai pas que ſa
n'en fût attendrie ; mais elle étoit p
... pitoyable : elle préféra l'en
... avec ſon

ıme de Chatillon, qui me
ir reçu & montré la Lettre
& elle me dit que je me
ıtrigue comme je pourrois.
ire du Magiſtrat, j'imagi-
ne qui me fit une nouvelle
mblant de me rendre à ſes
je lui promis un rendez-
ıdemain, dans un lieu que
: mais dès le même jour
femme, à qui je dis les fo-
, & le rendez-vous dont je
n'étoit permis, ce me ſem-
rconſtances où j'étois, de
che, puiſque cette femme
contre moi, & publioit que
ı mari autant de complai-
ois en effet d'averſion pour

our la détromper, je n'au-
ire de ce qui ſe paſſoit en-
is en la priant de ſe vouloir
ez-vous, lui donnant tou-
:ilités pour cela.
e qui s'imaginoit que ce
'étoit pas le premier que
ſon mari, crut d'abord que
ne fauſſe confidence; mais
t convaincue de ma bonne
emercia même de l'avis que
né, m'aſſurant qu'elle feroit

ou le Magistrat m'attendoit, que
parut accompagnée de deux parei
avoit voulu rendre témoins de ce
ture.

Cette ſcéne m'auroit divertie,
vois penſé dans ce moment que les
de la honte du mari pourroient
des témoins contre moi, & qu'
pas poſſible qu'une affaire connu
de gens, n'expoſât horriblement
tation. Cette femme même qui
qu'on crût que ce n'étoit point la
infidélité que ſon mari lui faiſoit
de dire que je l'avois avertie du
vous, dit tout le contraire, & me
ralement part des injures qu'elle lu
Le mari confus, ſortit ſans dire
Je crus que la femme alloit rendre
témoignage de mon innocence a
qu'elle avoit amenés; mais elle é

re moi, me crut ſans peine dans une table intrigue avec le Magiſtrat. Je fis rtant ce que je pus pour déſabuſer les x parens; ils m'écoutérent, me cru-, & m'offrirent leur protection.

e mari qui ne me ſoupçonnoit pas d'a- averti ſa femme du rendez-vous, me voir dès le lendemain; mais je lui dis je ne pouvois plus le voir, le conjurant les extrémités où il m'avoit réduite, l'apprendre l'état de mes affaires, puiſ- ne pouvoit plus s'en mêler avec hon-r. Il me dit que je ne devois pas m'en tre en peine, qu'il me ſerviroit juſqu'au t; que l'aventure du jour précédent une bagatelle, & que ſa femme étoit folle à qui perſonne ne faiſoit l'hon-r d'ajouter foi. Il continua donc à me ſer encore de répondre à ſes déſirs; s il ne ceſſoit de parler en maître, & je eſſois de le craindre. Je fis un détail fin- à Madame de Chatillon de tout ce qui t arrivé; elle me fit ſortir de chez la ente du Magiſtrat, & ſe brouilla avec l'une maniére à ne vouloir plus le ſouf- ni le voir.

l ne quitta pas priſe : ayant appris que emme ne l'avoit ſurpris au rendez-vous ſur l'avis que je lui en avois donné, il eprit de me perdre, ou de vaincre ma ſtance.

de rompre
fort en peine, & qui
devenu, me vint apprendre cette
& il me parla comme s'il m'eût ſoupçon-
née d'y avoir part. Il eſt vrai qu'on diſoi
dans le monde que c'étoit moi qui avoit fa
ſauver Saint-Albe. Son pere faiſoit cou
tous ces bruits pour m'intimider. Il voul
me vaincre à force de me décrier; car i
perſuadoit que je pourrois à la fin lev
maſque, quand je me verrois perdue d
putation. C'étoit de cette eſpérance
qu'il flattoit la paſſion qu'il avoit pou
mais comme plus on me décrioit,
je croyois y avoir donné lieu, j'
conſolation de me ſentir innoce
Dieu me fit la grace d'enviſager
malheurs ſans perdre la raiſon. J
l'accuſation d'avoir co
& je me juſ

ens, ſi je voulois l'écouter. Je lui ré-
dis avec fierté que j'attendrois patiem-
nt la fin de mon affaire; & que quelque
e que fût la deſtinée que je devois éprou-
, j'aimerois toujours mieux être mal-
reuſe, que d'acheter mon repos par un
ne.

a maiſon où Madame de Chatillon
voit miſe en me retirant de celle de la
nte du Magiſtrat, étoit une de ces mai-
où il y a pluſieurs Locataires qui ne ſe
noiſſent pas. J'occupois le premier ap-
ement; & je n'avois aucune habitude
les gens qui logeoient dans la maiſon.
emoiſelle Laval demeuroit alors avec
mari, qui étoit revenu de Province;
vrai que je la voyois ſouvent, & c'é-
toute ma conſolation. Je repris pour
ſervir, la même femme de chambre
'avois amenée de Province, & qui m'a-
quittée, quand j'allai demeurer chez
ame de Chatillon. C'eſt une choſe per-
uſe à la réputation d'une jeune femme,
d'avoir des Domeſtiques du génie de
le qui me ſervoit; & les premiers ſoins
doit prendre une perſonne de mon ſe-
c'eſt de n'attacher pas à ſon ſervice des
ts déréglés, & de ne ſe familiariſer
is avec ſes domeſtiques, quelque ré-
qu'ils paroiſſent.

ette fille avoit les inclinations très-

entendu parler des perſécutions d
trat, forma une entrepriſe qu'el
communiqua point.

Elle avoit déja fait connoiſſanc
gens de la maiſon, & elle me d
qu'une fort jolie fille qui y demeur
ſoin de demander tous les jours
velles de ma ſanté, & qu'elle té
avoir envie d'être connue de mo
répondis qu'elle ſe gardât bien d
mener, ne voulant point avoir
merce avec des perſonnes que je
noiſſois pas, & qui m'étoient ſ
ayant tout à appréhender dans l'é
tois. J'eus toutefois un jour la cu
la regarder par la fenêtre : je n'
tems de l'examiner beaucoup. J
ſai pourtant pas de remarquer qu
ſage ne m'étoit pas inconnu; n
pouvois me ſouvenir où je l'avois

à lui parler en particulier, elle
ne je ne l'avois maltraité que pour
r ſa conſtance, & d'ailleurs qu'il
it pas s'étonner ſi je l'avois rebuté,
ne m'avoit fait aucun préſent; que
nes étoient intéreſſées, & que dans
on où j'étois, ſes galanteries me
agréables, s'il vouloit être libéral:
ot, que s'il ſouhaitoit que je le ren-
itent, il n'avoit qu'à venir ce jour-
: au logis. Le Magiſtrat promit de
:e, & de n'y pas venir ſans argent.
ne de chambre après l'avoir quitté,
poſer à la fille dont j'ai parlé, de
recevoir ſous mon nom & ſous mes
a viſite d'un homme dont je voulois
tir, lui diſant que ſi elle me faiſoit
r, je lui en aurois une obligation
Cette fille après quelques difficul-
:pta la propoſition.
)uffrit qu'on lui donnât un de mes
nais s'habillant elle rioit comme
:. Elle demanda le nom de l'hom-
ı attendoit, la femme de chambre
na un autre nom que celui du Ma-
après quoi cette fille parut toute
à faire ce qu'on exigeoit d'elle,
ıjours, & diſant qu'elle n'étoit
:opre à faire ce perſonnage. Le
.t arriva peu de tems après: ma
le chambre alla au-devant de lui;

& le tirant à part elle lui dit, qu'ava
l'introduire dans mon appartement,
l'attendois, elle l'avertiſſoit que je le
de laiſſer les volets fermés, ajoutan
je l'avois auſſi chargée de prendre l'a
qu'il apportoit, parce que je ne po
me réſoudre à le lui demander. Il mi
bourſe entre les mains de ma femm
chambre, & entra dans mon apparte
avec toute la joye que l'eſpérance
bonheur qu'il ne croyoit pas éloigné
inſpiroit. Il entroit ſi peu de jour d
chambre, qu'il avoit de la peine à d
guer les objets. Il remarqua pourtan
perſonne qui lui parut aſſez bien faite:
la prévention où il étoit, il ne ſoupço
point encore qu'on le trompât. Il s'e
procha; mais quand il vit qu'il n'en
voit tirer une parole, il commença à

e chambre crut que le Ma-
erdu l'esprit ; elle ignoroit
i elle avoit fait faire ce per-
le malheureux Saint-Albe.
uvé du lieu où son pere le
, il s'étoit déguisé en femme,
loger dans cette maison,
passion qu'il avoit pour moi,
mettant à couvert des pour-
ere, trouver l'occasion de

ayant fait ouvrir la cham-
e fut remis entre ses mains
on le trouva, c'est-à-dire,
. Quelle affreuse conjonc-
! Quand un Ange seroit
el pour rendre témoignage
nce, on ne l'auroit pas crû.
Saint-Albe m'aimoit ; on
é dans la maison où je de-
isé en fille, & même sous
'appartenoient. Quelqu'un
rsuader que tout cela ne se
concert ? Quelle folie à
ant pris le parti de venir
moi, de ne s'être pas fait
t, & d'avoir eu la com-
avoit exigée de lui ! Mais
soupçon que son pere dût
n lui avoit nommé un nom
illeurs son amour lui faisoit

avois de...
Ennuyée de l'attendre, je priai Mademoi-
selle Laval de m'accompagner jusqu'au
logis. Les voisins m'apprirent en arrivant
cette aventure; & ma femme de chambre
ne venant point, je jugeai qu'elle n'avoit
osé paroître devant moi.

Ceux qui apprirent cette histoire, ne
doutérent point que ce ne fût moi qui l'eût
conduite. Ils crurent que j'avois voulu me
divertir du Magistrat, & ils dirent que je
l'avois fait d'une maniére fort plaisante;
mais en même temps ils soupçonnérent
qu'il falloit que Saint-Albe fût bien ave
moi, & je passai pour un mauvais cœur d
l'avoir ainsi livré à son pere. Enfin, on ju
gea que j'étois de l'humeur de ces femm
galantes, à qui rien ne coûte quand il s'
git de se venger ou de se divertir.

Les suites de cette affaire ne furent j
... pour moi que je me l'ima

le me vis par ce moyen délivrée d'un
ant odieux & importun. Il n'eut plus
ie de faire l'amour à une femme qu'il
t capable de lui jouer de pareils tours.
e contenta de me haïr dans le fond de
cœur, & l'éclat de ſon reſſentiment ne
ba que ſur ſon fils, qu'il fit enfermer
s étroitement.

Cependant mon Procès demeuroit tou-
rs dans le même état; le Magiſtrat n'a-
t rien fait pour moi, & Madame de
atillon ſeule étoit cauſe de ce que ma
re & mon mari ne réuſſiſſoient pas dans
rs pourſuites. Elle avoit fait enſorte que
plus fameux Avocats ne ſe chargeaſſent
int de leur affaire, & que tous ceux à qui
s'adreſſoient pour cela, leur répondiſ-
it que c'étoit un Procès qu'il falloit ac-
mmoder; mais comme nous ne pou-
ons convenir d'un accommodement, on
faiſoit rien de part & d'autre, & je jouiſ-
s toujours de ma proviſion, ſans voir
on mari & ma mere. Il eſt vrai que je
enois un grand ſoin de les éviter.

Je n'entendois point parler de ma fem-
e de chambre; & je n'étois pas fâchée
'elle ſe fût retirée de chez moi, lorſqu'on
'avertit qu'elle me faiſoit paſſer dans le
onde pour une femme d'une mauvaiſe
nduite. Je vais conter une aventure qui
hevera de faire connoître le caractére de
tte fille.

femme que la nécessité avoit réduite à se ſervir de cette maniére de ſubſiſter. Elle s'adreſſa même à Bloſſac, à qui elle dit » que j'étois eſclave de ma réputation, & » que c'étoit cette raiſon ſeule qui m'avoit » fait refuſer ſa bourſe; mais que je ne ſe- » rois pas ſi fiére quand je croirois n'être » pas reconnue; & que pourvu qu'il eût » aſſez de diſcrétion pour faire ſemblant » de ne me pas connoître quand je lui don- » nerois un rendez-vous ſecret, il pouvoit » ſe flatter d'être heureux. Comme Bloſ- ſac ne m'avoit jamais guére fait l'honneur de m'eſtimer, il ajouta foi aiſément à tout ce que lui dit cette fille; & voulant ſe ven- ger des inconſtances dont il m'avoit accu- ſé, il accepta la propoſition dans le deſ- ſein de m'inſulter. C'étoit ſans doute ſon

Duc de Candale que je voyois quelois chez Madame de Chatillon, fut é des bruits qui couroient contre , & fut aſſez honnête homme pour les e faux. Il en fit avertir Mademoiſelle l, qui le pria de lui apprendre de qui oit cette nouvelle; il avoua que c'ée Bloſſac.

effet, Bloſſac lui avoit raconté l'enn qu'il avoit eu avec ma femme de bre; & lui ayant marqué le lieu où je is le voir, & le jour qui étoit pris pour le Duc de Candale ne ſavoit plus ce en devoit penſer; & voulant s'aſſurer vérité, il pria Bloſſac de ſouffrir qu'il mpagnât au rendez-vous.

demoiſelle Laval m'avertit de tout ce e Duc de Candale lui avoit dit, & ne ſavions à qui imputer une ſi extraite hiſtoire. J'avoue que dans les preis mouvemens j'en accuſai ma mere & mari, que je voyois toujours obſtinés perdre : Mais que réſoudre dans cet rras ?

is délibérions enſemble ſur les moyens truire ces bruits, lorſqu'on me vint que le Duc de Candale demandoit à oir. J'étois bien aiſe de l'entretenir, en tirer quelque éclairciſſement. Il ; & voyant qu'il ne me parloit que de s générales, je l'interrompis en lui

moi que pour voir ſi j'y étois, parce qu'
l'avoit aſſuré que je devois être ailleurs,
même que Bloſſac l'attendoit pour le co
duire au rendez-vous. Enfin, il conc
qu'il ne feroit point ſemblant d'être déſal
ſé, qu'il iroit joindre Bloſſac, qu'il l'acco
pagneroit, & qu'il me feroit dire qui étoi
les gens qui ſe ſervoient ainſi de mon no

Je fus ravie de trouver ſi promptem
le moyen de m'éclaircir entiérement d'u
choſe qui m'avoit tant cauſé d'inquiétud
Je demandai au Duc de Candale tous
éclairciſſemens dont j'avois beſoin p
faire ſurprendre Bloſſac, lorſqu'il ſer
avec la perſonne qu'on lui avoit prom
ſous mon nom. Je lui repréſentai de qu
le importance il étoit pour ma réputatic
que cette affaire fût éclaircie, & je con
rai le Duc de Candale de m'en faire raiſ
Il me le promit; mais il me dit qu'il f

d'aſſiſter à ce ſpectacle nouveau, d'un r
qui alloit lui-même, comme on le penſ
ſe convaincre de ſa honte.

Bloſſac fut reçut par ma femme de ch
bre; & il étoit à peine avec la perſo
qu'il prenoit pour moi, quand ma mer
mon mari arrivérent bien accompag
Ma femme de chambre vint au bruit q
firent; elle fut reconnue, & l'on ne d
point en la voyant, qu'on ne dût me
auſſi bien-tôt. Les portes furent enfonc
& je ne ſai qui fut le plus honteux de B
ſac ou de mon mari, quand ils reconnu
l'un & l'autre qu'ils s'étoient trompés.
mere ſe retira la premiére, mon mar
ſuivit bien-tôt, & Bloſſac après. Le
de Candale arriva dès qu'ils furent pa
& donna ordre qu'on arrêtât ma femm
chambre & la perſonne qui avoit ſer

que cette fille avoit agi par mes ordres quand on ſut que c'étoit moi qui l'avoit fa mettre en liberté.

Je ne conſeille à perſonne d'en uſ comme je fis. Cette créature eut ſi peu d reconnoiſſance de ma bonté, qu'elle fi dans la ſuite la premiére à faire de moi ce contes ridicules. Une femme qui a des d meſtiques qui expoſent ſa réputation, l doit faire punir ſans miſéricorde.

Mon mari fit alors un voyage dans Province, ſoit qu'il eût de la peine à ſou nir l'aventure dont il s'étoit vu la dupe, qu'il crût ſon éloignement néceſſaire po me faire entendre à un accommodemen car il ſe laſſoit de n'avoir plus ſa femme; depuis que j'avois trouvé de l'argent & l'appui, ma mere qui ne me voyoit qu'av peine à Paris, lui avoit perſuadé qu'il éto

n'a fait ni plus malicieusement, ni avec plus d'opiniâtreté que ce dévot personnage. Il croyoit rendre service à Dieu en me décriant, & je me vis bien-tôt en proye aux fureurs des faux Dévots, qui crioient que j'étois une pierre de scandale qu'il falloit retrancher : tant il est vrai qu'un zéle mal entendu produit de pernicieux effets. On ne devroit jamais employer de ces sortes de Dévots dans les affaires de la nature de la mienne ; ou bien il faudroit leur apprendre avant qu'ils s'en mêlassent, que la douceur & la patience sont de meilleurs moyens pour y réussir, que les emportemens & les invectives d'un zéle outré. Il est étrange que ceux qui ( par la confiance que leur profession oblige d'avoir en eux ) devroient être les premiers à ménager l'honneur de

que de me découvrir ſes ſentimens ;
quand je ſerois diſpoſée à un rac-
modement, je le différerois, tant qu'il
pour voiſin un ami ſi infidéle. Mon-
indigné de ſe voir traiter de la ſorte,
t d'obſerver toutes mes démarches,
n informer mon mari : ce qu'il fit,
donnant toutes les couleurs qu'il lui
ix choſes les plus innocentes. Quel-
geſſe que puiſſe avoir une femme,
ſçauroit éviter la médiſance & la ca-
e, quand elle eſt aſſez malheureuſe
être aimée par de malhonnêtes

dant qu'on travailloit à me réconci-
ec mon mari, j'avois plus d'envie
mais de m'en faire ſéparer. La pro-
de Madame de Chatillon m'avoit
celle de Monſieur le Prince. J'avoue
j'euſſe été moins appuyée, j'aurois

» Que je ne pouvois prendre
» parti que de vivre avec mon
» elle me repréſentoit que je
» moins écouter les propoſitio
» geuſes qu'il me faiſoit faire. «
n'étois guéres alors en état de goû
lides raiſons dont elle appuyoit ſe
Ce qu'elle ſouffroit même avec
qui en uſoit mal avec elle, me fai
dre ce que j'aurois à ſouffrir ave
Je n'avois point encore compr
elle, que jamais la réputation d'
n'eſt en ſûreté, lorſqu'elle vit é
celui à qui il a plu à Dieu de
penſois au contraire que je ſero
ſi je pouvois obtenir ma ſéparati
à quoi je croyois devoir uniq
vailler.

Saint-Albe eut encore rec
l'oppreſſion où ſon pere l

Chatillon n'avoit [illegible]
en liberté, que parce que je l'en avois
Mais je ne ſai ſi l'on me blâmera d'
pris à cœur cette affaire : la délicateſſe
je devois avoir pour ma réputation de
elle me rendre inſenſible aux malheurs
homme, qui par ſon mérite & ſa jeu
étoit digne de compaſſion ? Il n'avoi
moi à qui il pût avoir recours ; & je n
ſuis jamais repentie de l'avoir ſervi :
que lieu qu'on ait eu dans la ſuite de
faire un crime, j'ai toujours penſé
auroit eu de la cruauté à laiſſer Saint
dans l'état déplorable où il étoit, pe
ſi aiſément l'en retirer. Quelque ſo
doive prendre une femme de ſa
je crois qu'il lui eſt permis de faire un
ne action : & quand on n'eſt décri
par ces endroits, il ne faut ſe plain
des circonſtances malheureuſes qui
[illegible] aux fem

devoir éviter des viſites qu'on m'au-
reprochées avec plus de fondement.
Mais Saint-Albe avoit un cœur auſſi bon
moi; & comme le tort que je pouvois
faire en agiſſant pour lui, ne m'avoit
empêché de lui rendre ſervice, il crut
ſon côté que le tort que me feroit ſa re-
noiſſance ne devoit pas l'empêcher de
témoigner : il me fit prier pluſieurs
recevoir au moins une de ſes viſites;
voyant obſtinée à la refuſer, il me
voir à quelque prix que ce fût. J'au-
ieux fait de le laiſſer venir d'abord
y oppoſer : ma délicateſſe me fut
ciable en cette occaſion.
ame de Chatillon alla dans ce temps-
Terre de Marlou; je l'y accompa-
l'Abbé Fouquet nous venoit voir
: Madame de Chatillon ne ſouf-
aſſiduités, que parce qu'elle vou-
iger un homme qui avoit beau-
crédit; & ce qu'elle fit marque
lle étoit innocente de la galan-
d'injurieux Mémoires lui ont

s'attacheroit à moi plus que
qu'au moins on mettroit ſur mon
les fréquens voyages qu'il feroit à
Je devinai ſon deſſein ; mais je l
tant d'obligations, que je voulus bi
l'amour d'elle m'expoſer à tout c
pourroit dire de moi ; & je crois a
raiſon d'en uſer comme je fis. Il
certaines obligations dont il n'eſt
permis d'être ingrate ; & j'aurois c
une délicateſſe ridicule, ſi je m'étoi
ſée au deſſein de Madame de Chat
me ſembloit que c'étoit aſſez de
contribuer par ma conduite aux
que le voyage pourroit donner,
fois on peut ſans reproches avoir
plaiſances : enfin, je me mis au-
ces ſcrupules. Ce ſont encore là
conſtances où il eſt fâcheux de ſe
femme ne peut faire u

# IOIRES
## MADAME
## LA
## ESSE DE ***,
## T SA RETRAITE.

### QUATRIÉME.

T que nous étions à Marlou,
Digby, qui avoit loué une
e voisinage, se crut obligé de
à Madame de Chatillon; cette
e de tant d'autres, que le bruit
t qu'il étoit amoureux d'elle.
s fâchée qu'on s'imaginât que
tachoit à elle, parce qu'elle es-
ne diroit pas qu'elle eût de la
e pour l'Abbé Fouquet, dans
on verroit qu'elle sembloit en
utre.

ou quet vint d'abord à Marlou
n dire qui marquât qu'il pen-
mais dès qu'il s'apperçut que

le Milord aimoit Madame de Chatil
eut pour moi de vifs empreſſemens,
loit éprouver ſi elle ne témoigneroit
peu de jalouſie. Je connus bien ſes
tions par les continuelles plaintes q
faiſoit d'elle; & on n'aura pas de
croire que je n'avois pas envie de ré
à l'amour qu'il faiſoit ſemblant de
pour moi : mais plus j'avois réſolu
répondre pas, & plus je m'imagin
m'étoit permis d'avoir pour lui des
res honnêtes; cela l'engagea plus
ne voulois, & les choſes vinrent au
que je crus voir qu'il m'aimoit vé
ment. Je ne voulus point l'amu
lui dis nettement que toutes ſes pei
roient inutiles : mais j'éprouvai alor
ne femme ne riſque pas plus ſa répu

mais elle m'interrompit, en me di-
ue j'étois une folle, & que je cou-
iſque de me perdre ſans reſſource;
ſavoit que Saint-Albe me voyoit tous
urs, & que pour le voir plus commo-
nt, je l'avois fait déguiſer; enfin
ſervoit le Milord en qualité de Valet
:hambre. Je lui proteſtai que ſi cela
, je n'en ſavois rien, que je n'avois
t vu Saint-Albe depuis qu'il étoit ſorti
riſon, & que je ne comprenois pas ces
ours.

:e que Madame de Chatillon me diſoit
t vrai. Saint-Albe toujours poſſédé de
amour, & déſeſpéré du refus que j'a-
fait de le voir, ayant appris que j'étois
arlou, & que le Mylord Dygby voyoit
rent Madame de Chatillon, il s'étoit
né à lui ſous un nom emprunté, & le
oit, comme je l'ai dit: mais je ne l'a-
pas encore vu, il s'étoit contenté de
oir quelquefois dans la foule, atten-
l'occaſion qu'il cherchoit. Cependant
avoit reconnu; & on croyoit que je
rlois tous les jours.

oriai Madame de Chatillon de faire
Saint-Albe qu'il ſe retirât avant que
ffaire fit plus de bruit, & que je ſe-
plus mortelle ennemie s'il ne m'o-

ame de Chatillon fit venir Saint-

donneroit occaſion de me voir ; & m'ayı
fait appeller auſſi-tôt, elle me laiſſa av
lui. Il ſe jetta à mes pieds ſans pouv
parler ; de mon côté je n'eus pas la for
de le quereller, je lui repréſentai ſeul
ment les extrémités où il m'expoſoit
ſes folies ; & je lui dis qu'il devoit eſſay
de vaincre une paſſion qui ne conven
ni à lui ni à moi, que je ſerois toujours
ſes amies ; mais que je le haïrois s'il
s'attachoit plus ſérieuſement à ſon devo
qu'il devoit ſe donner tout entier au ſer
ce, & ſonger à ſe rendre digne des gra
que lui avoit procurées Madame de Cl
tillon. Il ſe retira charmé de la douce
avec laquelle je l'avois traité, & il me
en me quittant qu'il ne ſeroit heureux q
lorſqu'il auroit perdu pour moi une
dont il m'étoit redevable.

Cela ne put ſe paſſer ſi ſecrétement

au moins lui laiſſer le tems de ſe re
Je ne pus refuſer à Madame de Ch
ce qu'elle demandoit ; ainſi je do
Saint-Albe le temps de m'entreteni
qu'il me put parler en particulier ,
voua qu'il n'avoit aucune affaire q
bligeât à chercher un aſyle , qu'i
étonné de l'accueil que je lui faiſoi
ce que l'Abbé Fouquet lui avoit dit
ſouhaitois paſſionnément de l'avo
près de moi ; qu'on diſoit à Paris qu
bé Fouquet étoit aimé de Madame d
tillon ; qu'elle ne demeuroit à Marl
pour avoir un commerce réglé ave
qu'il fortifioit lui-même ces brui
qu'enfin il lui avoit fait entendre
ſerois ravie d'avoir quelqu'un qu
muſât , & que je lui avois dit qu

insensible à la p...
s'imagina que ſa perſonne ne me dep...
pas; mais, me croyant prévenue po
Saint-Albe, il me demanda que je lui pr
miſſe que je ne le verrois jamais : je ne l
répondis point encore là-deſſus avec a
greur; au contraire, comme ſi j'euſſe vo
lu me juſtifier de tout ce qu'on avoit p
blié de Saint-Albe & de moi, je dis qu'à
vérité j'en étois aimée; mais que je l'avo
toujours fort mal traité; que la manié
dont je l'avois reçu à Marlou, le prouv
aſſez; que je lui avois défendu de me
nir voir, & qu'enfin je ne le voyois p
En achevant ces paroles, Saint-Albe
tra dans ma chambre.

Je laiſſe à juger de mon embarras
mon étonnement; je dis de mon éto
ment, parce qu'il y avoit effective
long-temps que je n'avois vu Saint-A
... ce qu'il étoit de

e je venois de lui dire étoit faux ; &
mpte retraite de Saint-Albe lui parut
t concerté entre nous. Il me dit en
it que j'étois fort ſincére, qu'il ne
t plus de ma vertu, & que le monde
rand tort de la ſoupçonner ; enfin
lit des choſes ſi offenſantes, que je
en colére. Je me repentis d'avoir
ir Saint-Albe, & je fus ſur le point
ppeller, pour marquer à Montal-
je me ſouciois peu de ce qu'il en
t penſer, tant il eſt vrai que les
ſont capables de tout quand on ne
age point. Cependant je ne rap-
oint Saint-Albe, je me contentai
ſortir Montalzac fort bruſque-

lbe apprit en ſortant, que l'hom-
venoit de voir avec moi étoit le
e Montalzac ; & ſe ſouvenant en
ps de tous les mauvais offices
it rendus, il réſolut de l'atten-
en venger. Saint-Albe ne con-
les ſuites de l'action qu'il alloit
ſuivit que les mouvemens de ſa
s qu'il vit ſortir Montalzac il le
ui ayant demandé pourquoi il
une femme dont il ne devoit
c reſpect, il l'obligea de met-
a main. Ils ſe battirent long-
vantage, à la fin Montalzac

tomba mort après avoir bleſſé Saint
Ce combat ſe fit preſque ſous mes
tres ; le bruit que firent ceux qui s'e
ſérent, mais trop tard, de les ſépar
les fit ouvrir ; & la premiére choſe qu
pa ma vue fut Saint-Albe tout ſangla
avoit de la peine à ſe ſoutenir, & qui
çoit de gagner la porte de l'Hôtel d'
gues. Je n'eus pas la cruauté de la l
fermer ; au contraire, je courois ſan
ce que je faiſois, & j'ordonnai qu'on l
trer. Dès qu'il me vit, il tomba à mes
en me diſant : Je meurs, Madame, tr
reux de vous avoir vengée. Je priai
de l'Hôtel d'Entragues de faire tran
Saint-Albe, ſans perdre un momen
la porte de derriére, dans une maiſo
ſine, où on lui mit le premier app
& de-là j'eus ſoin encore de le fai
ter dans une autre plus éloignée. L
ſe réuſſit de maniére qu'on ne le
point.

On puniſſoit en ce temps-là les
plus ſévérement que jamais, & je vi
que Saint-Albe auroit beſoin d'un
crédit pour avoir des informations
rables. Je courus chez Madame de
tillon pour l'informer de cette ave
J'y rencontrai heureuſement l'Abb
quet, qui me promit que les inform
ne ſeroient point données au Pro

frere, qu'après qu'il les auroit
il feroit enſorte qu'il parût que
ıvoit été attaqué.
ouquet tint ſa parole. Par ſon
ſes ſoins, l'affaire n'eut au-
& Saint-Albe eut la liberté de
que ſa ſanté le lui permettroit.
le grace furent bientôt expé-
reſta de cette aventure que le
e donnoit contre moi : Car
croire que Saint-Albe me fût
oyant ce que j'avois fait pour
it je ne l'avois ſervi que par
par compaſſion, & je crois
s de la vertu la plus ſévére,
comme moi. Pendant que
caché je ne le vis point :
ne faiſois violence en cela,
que mes viſites auroient pû
guériſon, l'amour qu'il
, avoit toujours été accom-
ſpect & d'une ſoumiſſion
ut-être que la plupart des
iſſent d'une heureuſe répu-
nt pas eu la force que j'eus
ion.
quand je penſois à tout ce
s le monde, de Saint-Albe
affligeois, & je m'eſtimois
ar enfin, le zéle déſinté-
Albe me faiſoit autant de

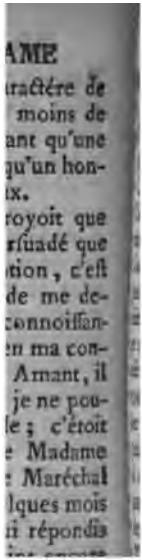
AME
ıractére de
moins de
ant qu'une
qu'un hon-
ix.
royoit que
rſuadé que
tion, c'eſt
de me de-
connoiſſan-
en ma con-
Amant, il
je ne pou-
le; c'étoit
e Madame
e Maréchal
lques mois
il répondis

me de Chatillon ; je ne manquai pas
i rendre compte de la commiſſion
m'avoit voulu donner. » Vous n'êtes
s la premiére, me dit Madame de
tatillon, qu'il a tâché d'engager à
nformer de toutes mes actions ; c'eſt
ami jaloux qui ne peut ſouffrir per-
ne dans mes intérêts. Il m'aime, &
ce que je ne puis l'aimer de la ma-
re qu'il le ſouhaite, il s'imagine que
éſerve à un autre cette eſpéce d'ami-
; dans cette penſée, il ſe tourmente,
s ceux qui me voyent lui donnent
l'inquiétude ; & ſur la moindre ap-
ence, il forme des ſoupçons dont
e veut point ſe déſabuſer ; il les ré-
d même dans le monde, & trouve
gens qui débitent ces impoſtures.
eſt-ce pas lui qui a tâché de perſua-
à toute la terre que j'ai aimé Mon-
r de Candale & Monſieur de Ne-
urs ? Je ne ſuis pas ſurpriſe que les
tes du Maréchal d'Hoquincourt l'al-
ment ; c'eſt ſon caractére qu'il ſou-
nt. Mais vous ſavez, ajouta-t-elle,
raiſons que j'ai de le ménager, il faut
ſimuler. Ne faites pas ſemblant de
avoir parlé, & je vous permets de lui
ndre compte de ma conduite avec le
réchal d'Hoquincourt : Mais vous
direz inutilement la vérité, il ne la

Ce que Madame de Chatillon me
arriva ; l'Abbé Fouquet s'imagina que
ne la voulois point trahir ; & lorſque
l'aſſurai qu'on ne pouvoit ſoupçonner
vertu de Madame de Chatillon ſans inj
tice, il me dit qu'il ſavoit bien ce qu'il
devoit penſer, & ſe mit en colére, pa
que je ne voulus pas mentir.

Madame de Chatillon ne laiſſoit pas
le voir, & de le ſouffrir toujours par p
tique. C'eſt cette complaiſance ſeule
a fait ſoupçonner ſa conduite ; ſans cel
elle auroit eu toute la réputation qu'e
méritoit.

Pour moi, j'étois encore plus à plain
que Madame de Chatillon, étant oblig
de me ménager des amis, & me trouv
dans une ſituation à autoriſer tout ce qu'
voudroit dire de moi. Dès qu'une fem
vit ſéparée de ſon mari, elle donne des

Albe il mourut ſi ſubitement, qu'il n'eut pas le temps de ſigner un Teſtament par lequel il le déshéritoit.

Le premier uſage que fit Saint-Albe de ſa ſucceſſion, fut de me l'offrir. Il m'écrivit que j'étois maîtreſſe de tout ſon bien, & qu'il me prioit de ſouffrir qu'il m'en fît la donation, pour une raiſon particuliére. On vouloit le marier; & comme il lui étoit impoſſible d'y conſentir, il croyoit ſe débarraſſer de cette importunité, en faiſant voir qu'il avoit diſpoſé de ſon bien, & qu'il devenoit par-là un aſſez mauvais parti.

Quoique cette propoſition me parût extravagante, je n'étois point inſenſible à la généroſité qui en étoit le principe; mais j'admirois en même-temps le malheur que j'avois d'être aimée d'un homme, qui plus il étoit capable de faire des actions héroïques, plus il commettoit ma réputation: Et quel déchaînement ne devois-je pas craindre de ſa famille, ſi l'on venoit à ſoupçonner le deſſein qu'il me propoſoit? Cet écueil étoit d'autant plus à craindre, que je me ſentois plus agréablement flatée; car je connus alors qu'il ne me ſeroit pas poſſible de ne point aimer un homme qui me donnoit tous les jours de nouveaux ſujets de l'eſtimer.

Quand je n'aurois pas eu mille raiſons

d'avoir de la ſageſſe & de la vertu
rois voulu en avoir pour me rendre
des ſentimens que Saint-Albe avo
moi, & je ne voudrois que cette
ve pour juſtifier ma conduite. De
temps là je ſuis perſuadée qu'il n'y
de femme aſſez peu raiſonnable pou
mentir ſur les principes de l'honneur,
elle eſt aimée d'un homme qui méri
d'être aimé d'elle; & ſi l'on voit t
jours des femmes peu délicates dan
attachemens, c'eſt qu'elles ne tr
perſonne qui mérite plus de délicateſſ
preſque toujours le caractére de ceu
elles ſont aimées, qui fait leur bon
mauvais ſort, & rien ne leur apprend
leur devoir, qu'un amant qui ſait
ſien.

Ce que Saint-Albe faiſoit de ſor

de cette nécessité, mais voyant que plus différoit, plus on se déchainoit contre mo il promit d'épouser la personne qu'on l proposoit. il l'alla voir, & les articles f rent bientôt signés.

Après m'avoir donné cette marque de soumission, il me fit demander permissic de me rendre visite. Je ne crus pas devc la refuser. Il vint avec une douleur qui n fit repentir de ce que j'avois exigé de lu Je ne lui dissimulai point que je la part geois; mais enfin, lui dis-je, il n'y a p d'autre moyen de me marquer que vo m'aimez. Mariez-vous donc; & pour n prouver tout votre amour, il faut que vo aimiez la personne que vous allez épou ser; & par la maniére dont vous en usere avec elle, je jugerai de celle dont vo m'aimez. Gardez-vous bien de lui témo gner de la froideur ou du mépris, par

de me prier de vouloir bien ...
dans les intérets de ſon fils.

Saint Albe, ravi d'avoir la liberté de me voir, acheva ſon mariage peu de jours après avec moins de répugnance. Je crois qu'il n'y auroit jamais conſenti, s'il avoit été obligé en ſe mariant de ceſſer de me voir.

Ceux qui s'imaginoient que je l'empêchois de ſe marier, furent étonnés quand ils virent la choſe faite, & que j'étois tous les jours avec ſa femme & ſa mere : mais comme on ne croit pas aiſément qu'une femme ſoit capable de la force que j'eus dans cette occaſion, on dit que je n'avois conſenti au mariage de Saint-Albe, que pour appaiſer le reſſentiment de ſa famille, & pour être en état de ſouffrir ſes ſoins tranquillement. On inſinua cette opinion à ſa femme ; & comme elle avoit aſſez de mérite & de ... elle conçut un

pas poſſible d'avoir de la compla
pour une perſonne qui ne m'a paru
de mon amitié, qu'autant que j'ai cru
nous rendroit juſtice. Elle a bien o
prier de ne vous voir plus, mais je n
expliqué là-deſſus; elle a paru co
des raiſons que je lui ai dit que j'av
vous voir; & quand vous voudrez l'
rer de vos viſites, je vous réponds
les recevra comme elle le doit. Je l
qu'il ne devoit plus eſpérer que je rem
pied chez lui; que la jalouſie de ſa f
ſe réveilleroit, & que d'ailleurs je ſo
ſérieuſement à me réconcilier avec
mari. Il me voulut parler là-deſſus,
je ne voulus point l'écouter, & je l
geai de ſortir.

Il revint le lendemain, mais je
ſa viſite, & enfin il déſeſpéra de me
changer de réſolution. Dès qu'on ſu

malheureuſes ; car je ne pouvois
e là-deſſus de conduite qu'on ne pût
pliquer : ainſi j'aimois mieux ſouf-
'on dit que Saint-Albe m'avoit ſacri-
la jalouſie de ſa femme, que de faire
'il ſacrifioit ſa femme à l'amour qu'il
pour moi.
and Saint-Albe ne put plus douter
ne le voulois plus voir, il ceſſa de ſe
indre, & en uſa mal avec ſa femme ;
encore alors que je lui faiſois te-
tte conduite pour me venger de ſa
e.
ſi-tôt que j'appris que Saint-Albe ne
t pas les conſeils que je lui avois don-
e commençai à n'avoir plus ſi bonne
n de lui ; il me parut trop ſemblable
tres hommes, je l'accuſai d'être peu
, & je fus même aſſez injuſte pour
giner que ſon procédé m'offenſoit ; je
'il manquoit de conſidération pour
c'eſt pourquoi je réſolus de le guérir
aſſion, puiſqu'il n'y avoit pas d'autre
de l'engager à bien vivre avec une
e qu'il auroit trouvée aimable, s'il ne
point aimée.
communiquai mon deſſein à Made-
lle Laval, & nous convînmes que
is ſemblant d'aimer un Gentilhom-
ommé Savigny, que je connoiſſois
M

mer, & vivroit bien avec ſa femme,
il me croiroit prévenue pour un aut
connoiſſois aſſez la diſcrétion de
Albe, pour ne pas craindre qu'il ab
cette confidence, & qu'il fût capa
me décrier; c'eſt ce qui me déter
lui donner des preuves de cette in
imaginaire, par pluſieurs Lettres
feignis d'écrire à Savigny, & que
moiſelle Laval devoit montrer à Sai
be d'une maniére myſtérieuſe. J'avo
cet artifice étoit groſſier; car, po
qu'on me connût, on ſavoit bien que
vois aucune liaiſon particuliére avec
gny, & que je ne le voyois jamais che
mais je m'imaginai que Saint-Albe
roit s'y laiſſer ſurprendre; peut-être
n'étois-je pas fâchée de l'éprouver
& au pis aller, je croyois que s'il déco
l'artifice, il connoîtroit au moins

Une partie de ce que j'avois prévu ar-
a. Saint-Albe n'étoit point capable de
er de moi peu favorablement, & jamais
nme n'a mieux rempli que lui la pre-
ère qualité qu'il me ſemble que doit
oir un véritable amant, & qui eſt une
me inviolable pour la perſonne qu'il
ie. Mais ce ne fut pas ſeulement l'eſtime
il avoit pour moi, qui l'empêcha d'a-
ter foi à cette confidence, la bonne opi-
on qu'il avoit du caractére de Mademoi-
e Laval, ne lui permettoit pas de la
ire; il étoit perſuadé qu'une femme qui
it attachée à moi par une ſi forte ami-
, n'étoit pas capable de me trahir; ainſi
it à Mademoiſelle Laval qu'il ne croyoit
i de ce qu'elle vouloit lui inſinuer.
Mademoiſelle Laval, charmée de le
uver ſi honnête homme, lui avoua que
m'étois ſervie de ce moyen pour lui
e comprendre le chagrin que me don-
t la conduite qu'il tenoit avec ſa femme.
Saint-Albe ne put s'empêcher de pleu-
, quand il vit que je faiſois pour l'atta-
r à ſon devoir, ce qu'il diſoit que d'au-
auroient voulu faire pour l'en détacher.
oria Mademoiſelle Laval de ſe charger
ne Lettre pour moi, & je penſe devoir
nettre ici dans les propres termes dont
étoit conçue.

*juger d'abord que vous me vouliez tromper*
*mais déſabuſez-vous, rien ne me donnera ja*
*mais de vous une autre opinion, que cel*
*que j'en ai conçue quand je vous ai ſacrif*
*mon cœur & ma vie. Je ferai ce que vou*
*m'ordonnez; mais permettez que je vous d*
*mande pour récompenſe de ce ſacrifice, u*
*part dans votre cœur, & je ſuis au déſeſpo*
*de ne le pas mériter. Aidez-moi à ſoutenir*
*le malheur auquel vous me condamnez, e*
*m'obligeant à marquer à une autre ce qu*
*je ne ſentirai jamais que pour vous; faites*
*moi voir de temps en temps que vous n*
*m'oubliez point, & laiſſez-moi me flate*
*que j'aurois été plus heureux ſi votre devoi*
*& le mien l'euſſent permis.*

Mademoiſelle Laval me rendit cett
Lettre, elle pleuroit en me parlant de c
qu'elle avoit remarqué [illegible]

)AME
ne vois en
e auſſi-tôt,
es eſpéran-
e ſuis à lui,
nt, & qu'il
s, qui tou-
pourroient
bien de la
ı, me dit
ɔi je vous
& d'atten-
ıet, & que
témoigner
Je me ren-
e pour peu
parlé au-
ɔndre ſans
aurois pas
ur ne lui

re le caractére de Saint-Albe, que
n'attribuois tout ce qu'il faiſoit pour ſa
me.

Mais on n'en jugeoit pas ainſi dans le
nde, on crut que Saint-Albe n'aimoit
emme, que parce qu'il ne me voyoit
s; & l'on dit qu'on avoit eu raiſon de
loigner, & qu'il falloit que ce fût moi
les eût brouillés auparavant.

Saint-Albe étoit au déſeſpoir de tout
qu'il entendoit dire là-deſſus; mais il
ſoit détromper perſonne, parce qu'il
oit pour bien vivre avec ſa femme, &
n ſuivre parfaitement mes conſeils, qu'il
ardât bien de lui dire la part que j'avois
e changement.

Madame de Saint-Albe perſuadée que
nouveau procédé de ſon mari n'étoit
qu'à elle, étoit la premiére à me
hirer par tout. Elle gardoit, à la vé-
, des meſures en préſence de ſon
n, devant qui elle n'oſoit prononcer
n nom, de peur apparemment de rap-
ler le ſouvenir du paſſé; tout le mon-
m'en avertiſſoit, & l'on me conſeil-
d'en demander raiſon à Saint-Albe:
is je n'avois garde de le faire, & je
ſentois aſſez de force pour dire d'elle
nt de bien, qu'elle diſoit de mal de
i. Il n'y avoit pas un grand mérite

ment : d'ailleurs, j'aimois trop
Albe pour ne pardonner pas à ſa
des diſcours dont il n'auroit pu n
ger ſans ſe brouiller encore une f
elle.

Dans ce tems-là il fut obligé
l'armée ; comme il crut que ma
ſion ne ſuffiroit pas pour m'entr
alla trouver Monſieur Brice qui av
de me la payer, & lui mettan
les mains une ſomme conſidérabl
pria de ne me laiſſer manquer d
& d'en uſer avec moi d'une man
me fit croire que j'avois cette ob
à Monſieur Brice. Il fit ſi exacte
que lui avoit recommandé Sain
que j'ignorai long-temps cette g
té ; dès que je l'appris j'augmen
eſtime & mon amour pour un h
digne d'être aimé. J'avoue que
vois pas beſoin de recevoir de n

nt-Albe, & d'en être aimée, me con-
oit de tout ce que ma mauvaiſe deſtinée
faiſoit ſouffrir; & quelque compaſſion
e faſſe le récit de mes malheurs, je
is qu'on enviera le bonheur que j'eus
voir trouvé dans Saint-Albe un amant
ne d'occuper mon cœur, & dans Made-
oiſelle Laval une amie qui méritoit ſi
n ma confiance.

L'abſence de Saint-Albe mit ſa femme
pleine liberté d'exercer ſa haine contre
i; rien ne lui faiſoit tant de plaiſir que
ntendre mal parler de ma conduite: ſes
ies, qui connoiſſoient ſes ſentimens,
urriſſoient ſa malignité par complai-
ce. Enfin elle réſolut de travailler à me
dre entiérement; & pour y réuſſir, elle
riſa de compoſer des Lettres elle-même,
elle diſoit des choſes horribles de Ma-
noiſelle Laval & de moi. On mit ces
ttres entre les mains du Directeur dont
déja parlé, lequel s'imaginant que la
oire de Dieu demandoit de lui qu'il ſe
ngeât du peu de cas que j'avois fait de
avis, les fit voir avec une circonſpec-
n hipocrite au mari de Mademoiſelle
val, enſuite à ma mere & à mon mari. Il
n demeura pas là, il trouva moyen de
re informer la Reine de ma mauvaiſe
nduite, & de la prier d'interpoſer ſon
torité, pour remédier aux déſordres dont

*Fin du Livre quatriéme.*

# EMOIRES
## DE MADAME
## LA
## MTESSE DE ***,
## AVANT SA RETRAITE.

## VRE CINQUIÉME.

AND la réputation est en proye
u zéle indiscret des faux dévots,
mal sans reméde. Les Lettres dont
é firent beaucoup de bruit; Ma-
Chatillon m'avertit que la Reine
n avoit ouï parler, & qu'on sol-
uprès de cette Princesse un ordre
us faire enfermer Mademoiselle
moi. Tout cela se faisoit, com-
déja dit, par les soins du pieux Di-
ont j'ai parlé. Je ne doute point
nnemis n'eussent obtenu ce qu'ils
ent, si Madame de Chatillon
eu la bonté de désabuser la
nais elle me justifia de maniére,

ſeil, & je puis dire que nou
ſans répugnance.

Je ne ſongeai après cela
mon procès. Madame de Ch
peine d'en parler à mes Juge
étoit en état d'être jugé, lorſ
me vint trouver pour me pro
commodement de la part de n
crois, en vérité, que ma mer
démarche ſans ordre; elle cr
tant auſſi-bien appuyée que j
n'obtinſſe une ſéparation, &
meuraſſe toujours à Paris; c'ét
un malheur effroyable d'avoi
mon âge, & elle vouloit au mo
loignant, adoucir ce malheu
ne me trouva pas dans la diſpo
déſiroit; je lui dis que j'avois é
traitée pour me contenter d'u

qui m'obligeoient à m'opposer à ce qu'elle souhaitoit ; j'étois indignée qu'une mere qui m'avoit abandonnée lorsque j'étois sans appui, me recherchât lorsque je commençois à n'avoir pas besoin d'elle.

Je sollicitois le Jugement de mon Procès, & j'étois sur le point de l'obtenir, lorsque la mort de mon mari le termina d'une maniére imprévue. Il s'en étoit retourné en Province, dans l'intention, à ce qu'on disoit, de suborner des témoins contre moi ; & il fut attaqué d'une maladie qui ne lui laissa que le temps de me rendre justice. Il déclara avant que de mourir, qu'il se repentoit de la maniére dont il en avoit usé avec moi ; qu'il avoit conçu de ma conduite d'injustes soupçons, qu'il les condamnoit, & qu'il vouloit que tout le monde sçût que j'étois très-innocente des choses que la médisance m'avoit imputées, & dont il se reconnoissoit la cause.

Ma mere apprit cette nouvelle plutôt que moi ; elle vint avec empressement m'en informer. Il auroit été difficile d'ajouter quelque chose aux démonstrations de joye & de tendresse qu'elle me fit voir. Toutes les Dames de la Communauté vinrent aussi m'en faire leurs complimens : Je m'étois apperçue qu'elles m'avoient toujours regardé jusques-là comme une femme qu'elles ne souffroient chez elles qu'à regret, je fus

mere, fut de m'en aller incessamment en Province, pour mettre ordre aux grands biens dont mon fils étoit devenu héritier par la mort de son pere; mais une autre mort qui arriva presque en même temps, changea encore plus avantageusement ma fortune : Mon frere, qui pouvoit avoir quinze ans, s'étant échauffé au Collége, mourut d'une pleurésie, & sa mort me laissa héritiére d'un fort grand bien.

Ma mere eut tant de douleur de la perte de mon frere, que je crus qu'elle n'y survivroit pas. Je l'aurois consolée de cette mort, si elle avoit pu me rendre justice; mais j'essayai envain de lui persuader qu'elle retrouveroit en moi ce qu'elle avoit perdu dans mon frere, elle ne changea point de sentimens pour moi, soit qu'elle s'imaginât que la dureté qu'elle avoit eue à mon égard [illegible] de l'aimer, ou qu'elle c

donner cette espérance, & je crus au contraire que si je la lui laissois concevoir, cela ne serviroit qu'à augmenter son malheur, & à lui donner encore plus de mépris pour sa femme ; c'est pourquoi je résolus de lui cacher plus que jamais les sentimens que j'avois pour lui. Je lui fis rendre exactement ce que je crus lui devoir ; & lui offrant à mon tour tout ce qui étoit à moi, je le priai de me donner une occasion de lui témoigner ma reconnoissance; mais en même tems je le conjurois de faire tous ses efforts pour étouffer une passion qui ne servoit qu'à le rendre malheureux.

Il m'aimoit avec tant de délicatesse, qu'il n'osa combattre la résolution que je semblois avoir prise de l'oublier. Quelque répugnance qu'il eût à recevoir l'argent que je lui envoyois, il ne le refusa point de peur [illegible] ; & craignant que s'il con-

anda ſeulement que ſon amour du-
urant que ſa vie, mais qu'il ne me
oit jamais lieu de me plaindre de

e ſoumiſſion me le rendit encore
ier ; & ſi j'avois du chagrin de ne
r faire pour lui ce que j'aurois vou-
penſois au moins avec joye que
en lui un amant à l'épreuve de

peut-être peu de femmes capables
nir dans les bornes que je me preſ-
lors, parce qu'elles ne ſçavent pas
ce qu'il y a de plus exquis dans le
être aimée : pour moi, il me ſem-
c'eſt de n'avoir rien à ſe reprocher,
uvoir accorder ſon amour avec ſon

le temps après la mort de mon ma-
eurs perſonnes me vinrent propoſer
tis conſidérables ; mais ce que j'a-
rouvé dans mon premier mariage,
ôt les ſentimens que j'avois pour
lbe, me firent toujours rejetter ces
tions.
onne alors ne faiſoit ſcrupule, ni de
r, ni de ſe déclarer de mes amis ;
iche, & mes richeſſes avoient effacé
enir de tout ce qu'on avoit inventé
e perdre. Je reconnus bien alors le
e du monde ; ceux qui m'avoient le

qui ne s'attachoient a moi que depu
j'étois heureuſe.

Les affaires que la mort de mon
avoit laiſſées dans la Province, m'ol
rent d'y faire un voyage qui dura plu
je n'avois penſé. En paſſant par Lyon
pris que le Duc de Candale y étoit fi
de qu'on déſeſperoit de ſa vie; je fu
chée de cette nouvelle, & oubliant al
raiſons que j'avois eûes de ne le plus
de mes amis, je ne me ſouvins que
qu'il avoit fait pour moi. Je crus de
par reconnoiſſance, lui aller offri
ſoins dans l'état où il étoit. Le D
Candale n'étoit point encore à l'ext
quand je le vis; dès qu'il m'apperçut
put s'empêcher de me demander pa
de ne m'avoir point donné de ſes nou

& la grimace me
gnes de tous les vices, j'ignorois cor
on en a beſoin dans le commerce du m

Je rencontrai en Province une Dan
ſes malheurs ont rendu illuſtre auſ
que moi; & comme je n'ai entrep
crire ces Mémoires, que pour prou
le monde ſe trompe ſouvent dans le
mens qu'il fait des femmes, je crois
ici raconter l'Hiſtoire de cette Dan
laquelle on verra combien les app
ſont trompeuſes. Je ne veux point
mer; l'hiſtoire que j'en vais conte
aſſez connoître, elle la commen
ſorte.

Lorſque le Duc de Beaufort s'
moi, j'étois aſſez ambitieuſe pour
de l'avoir pour mari; & je me fla

gens, qui laiſſa ouverte une fenetre qui donnoit ſur la rue; il entra un par cette fenetre, ce qui ne manq d'etre remarqué par les perſonnes Duc de Beaufort avoit poſtées.

Cette aventure ne demeura pas ſe on la publia dès le lendemain. Cep j'ignorois tout cela. Eh! qui pourr en garde contre de telles aventur quelle eſt la femme qui puiſſe ſe pro de n'être pas décriée, quand il ne fa pour cela qu'un ennemi, ou qu'un qui cherche à ſe venger.

Dès que j'appris ce qui s'étoit paſſ recours au Duc de Beaufort pour mander raiſon de cette calomnie; il pondit qu'il ſavoit mieux que perſon ce n'en étoit pas une, puiſqu'on av nuit entrer & ſortir ſon rival de mo

loger juſqu'au lendemain, attend
nuit étoit fort avancée, & que ſe t
fort fatigués, il leur étoit impoſſibl
plus loin. La perſonne qui me pa
leur part ne voulut point les nomm
contenta de m'aſſurer que c'étoie
hommes de qualité à qui je ſerois bi
de faire le plaiſir qu'ils me demand

J'avois avec moi une Dame
amies, & un vieux Gentilhomme
parens. Je ne ſavois ſi je devois r
des Cavaliers qui refuſoient de ſe fa
noître ; lorſqu'ils parurent je leur
l'air ſi noble, & ils me priérent de
ne grace de les loger, que je ne p
défendre. C'étoit le Duc de Savo
Marquis de Fleury, qui ſous prét
s'être égarés à la chaſſe, me venoi
par curioſité.

mes diſcours à l'étonnement ou
il me demanda encore ce qu'il de
rer. M'étant un peu remiſe de n
ble, je lui dis que je ne pouvo
obligée d'une démarche qui exp
réputation. Il ſe moqua de ma c
en matiére de réputation, & me
premiére choſe qu'il exigeoit d'u
qu'il aimoit, étoit de n'avoir p
délicateſſe. Nous nous entretinm
ſus, & notre converſation finit p
inſtantes priéres qu'il me fit d
Cour de Savoye.

Le Marquis de Fleury, à ce
depuis mon amie, fut fort diſtr
que le Duc de Savoye me pa
s'apperçut qu'il falloit que je ne
indifférente. Avant que de no
Marquis de Fleury prit ſon te
dit ces paroles à l'oreille :

au D

commence à l'aveugler. Lorſqu'elle veut ſe conduire ſeule, elle fait mille fauſſes démarches, & tombe dans une infinité d'égaremens.

Ainſi, ne conſultant que moi, je réſolus deux choſes mal concertées; mais qui ſembloient en même temps me donner lieu de contenter mon inclination & ma vertu. Je pris la réſolution de ne pas témoigner au Marquis de Fleury les ſentimens que j'avois pour lui, & de ne rebuter point le Duc de Savoye, pour me conſerver la poſſeſſion de revoir le Marquis. Ce deſſein me parut héroïque; & d'ailleurs, j'avois intérêt d'éprouver ſi le Marquis de Fleury m'aimoit véritablement, & je crus que c'étoit un moyen aſſuré de m'en convaincre, que de

passions qui ne peuvent lan-
erchent à ſe ſatisfaire promp-
armé de mes maniéres, & il
int à me propoſer ce que ſa
it ſouhaiter. Comme j'avois
énager, je ne lui répondis
ument que j'aurois dû le fai-
u'il n'y avoit plus qu'à trou-
e me voir en particulier pour
l diſſimula, & m'ayant fait
je ferois un voyage en Sa-
ngé de moi, & je crus qu'il
rquis de Fleury tâcha vai-
parler avant que de monter
je l'évitai toujours; tout ce
it de me mettre adroitement
un billet que je n'eus pas la
Dès que je les vis partis, je
récipitation, & j'y lus ces

*aimer autant que je vous ai-*
*u Duc de Savoye la trahiſon*
*n vous avertiſſant qu'il doit*
*t dans votre chambre; vos*
*atée : mais puiſque je vous*
*e de mon amour, je ne puis*
*approuviez le ſien.*
Marquis DE FLEURY.

u Marquis de Fleury étoit

mais comme je voulois qu'
ſentimens que le Marquis d
pour moi, je me contentai
j'avois appris la réſolution
voyé. Elle me repréſenta
tort de flater la paſſion de ce
me demanda enſuite quel
ſein; je lui répondis que je n
d'apparence qu'il pût exécu
mais qu'en tout cas je rompr
en la gardant toute la nuit av
nant ordre qu'on ne laiſſât e
dans le Château. Elle me co
dre un autre parti, & d'all
chez des Dames du voiſin
toient venu voir peu de jo
Je ne pus goûter ce conſeil
l'eſpérance de revoir le Ma
me détermina à attendre c

me cauſa la ...
prendre pourquoi il étoit perſuadé que ...
mois le Duc de Savoye. Je me repréſenta
là-deſſus tout ce que j'avois dit, & tout c
que j'avois fait qui pût marquer de l'incli
nation pour ce Prince; & ne pouvant vivr
dans l'incertitude où j'étois, je pris la ré
ſolution d'aller à la Cour de Savoye.

Je n'examinai point ſi mon deſſein étoi
contraire à ma gloire, je fermai les yeu
ſur tout ce qui m'en devoit détourner; &
n'écoutant que mon amour, je me prépa
rai à partir.

Le Duc de Savoye fut ſurpris de ma
arrivée; il n'eſpéroit plus de me revoir
Turin après ce qui s'étoit paſſé: mais co
me il aimoit à ſe flatter, il crut que je r
repentois de ne l'avoir pas mieux traité,
il s'imagina que le motif de mon voya
étoit le deſſein de lui plaire.

... de Fleury eut le même ſo

qu'il alloit de la gloire de ne pas a
ner à une autre, une perſonne qu
aimée. La jalouſie m'inſpira une é
ce admirable. Le Duc de Savoy
bien s'appercevoir de l'intérêt que je
à l'injure que lui faiſoit le Marquis
ry; car de la maniére dont je lui en
ſembloit que j'en fuſſe plus offenſée

Quelque prévention qu'eut le
pour celle qu'il aimoit, il ne l
de remarquer que j'avois peu
plaiſance pour le Duc de Savoye
mour qu'il avoit eu pour moi, &
toit pas encore bien éteint, le rend
tif à toutes les démarches de ce P
il s'apperçut qu'il n'étoit pas co
que je l'évitois même avec ſoin.
cauſe qu'il ceſſa de me fuir, & j'eu
occaſion de l'entretenir. Il me pa
ſoupçons, je le déſabuſai; & la

assion. Je lui dis que je le priois de se contenter de l'assurance que je lui donnois qu'il étoit aimé, & je le conjurai de ménager ma réputation. Je trouvai un caractére en lui bien différent de la plupart des autres hommes, qui se croyent en droit de ne garder point de mesures avec une femme que la médisance n'a point épargnée : le Marquis de Fleury me dit au contraire, qu'il se feroit un plaisir de me convaincre par un attachement respectueux, qu'il étoit persuadé que je méritois une autre réputation, & il me demanda permission de me rendre publiquement ses soins, pour donner de moi à tout le monde, l'opinion qu'il en avoit lui-même. Ses maniéres me parurent si nobles & si généreuses, que je ne pus lui refuser ce qu'il me demandoit; & dès ce jour, il commença à s'attacher à moi comme à une femme qu'il vouloit épouser. Je me flattai de l'espérance de mon mariage; il n'étoit pourtant pas mon dessein, & je ne sai si l'on approuvera les motifs que j'eus de lui faire espérer une chose que je n'avois nullement envie d'exécuter. On trouvera sans doute qu'il y avoit en cela un peu de perfidie de ma part; mais une considération, qui paroîtra peut-être chimérique à quelques-uns, m'empêcha de me résoudre à ce mariage. Je prévoyois que dès que le Marquis de Fleury m'auroit épousée, on

ne manqueroit pas de lui exagérer
toires qui avoient donné ſujet de ſo
ner ma conduite en France ; & je cr
que ſa paſſion étant ſatisfaite, il ne
ceptible de ces impreſſions, & ne c
m'aimer. Je regardois la fin de ſon
comme le plus grand malheur qui n
voit arriver. Voilà donc la raiſon
détournoit de ce mariage; voici c
m'obligea de lui en donner l'eſpéra
m'imaginois que rien ne me ferc
d'honneur, & ne ſeroit plus capabl
tablir ma réputation, que de voir u
me de ſon mérite & même de ſa déli
s'attacher uniquement à moi, & n
digne d'être ſa femme, dans un te
tant de gens ſembloient prendre p
me faire paſſer pour une femme ſa
cateſſe & ſans conduite : Je crus qu
toit permis de profiter de cette occ
rétablir ma gloire.

L'attachement du Marquis de Fle
ta le Duc de Savoye, & m'attira l
de la Demoiſelle de Bretagne. Ell
eu déja de la jalouſie des ſoins que
de Savoye m'avoit rendus ; mais l'
tance du Marquis de Fleury offenſ
ment ſa vanité, qu'elle réſolut de ſe
de lui & de moi. Elle ſe réconcilia
Duc de Savoye, dont elle ménage
l'eſprit, qu'elle vint aiſément à bo
*qu'elle* avoit entrepris.

Duc de Savoye chargea bientôt le rquis de Fleury d'une Commiſſion pour Cour de France. Quoique nous viſſions n que cette Commiſſion n'étoit qu'un texte pour nous ſéparer, il fallut nous éſoudre.

Cette ſéparation ne me fut pas auſſi ſenle qu'elle m'auroit été ſi nous n'avions l'eſpérance de nous revoir à Lyon, où deux Cours devoient ſe rendre ſur la de l'année.

*Fin du Livre cinquiéme.*

# MEMOIR

## DE MADAM

## LA

# COMTESSE DE

## AVANT SA RETRAITE

### LIVRE SIXIÉ

LE Duc de Savoye après avoir le Marquis de Fleury, ne s'i plus qu'à me dreſſer un piége q triompher de ma réſiſtance, ou qui nât lieu de ſe venger du Marquis d en décriant ma conduite.

La Demoiſelle de Bretagne & m nous réconciliâmes ſur les aſſuran je lui donnai que je n'avois jamais trigue avec le Duc de Savoye. Elle manda pardon de ſes ſoupçons; & j'avois intérêt que ce Prince s'attac que jamais à elle, je fis ce que je les mettre bien enſemble; & par u vaiſe politique, je ſouffris qu'il la

TESSE DE ***.

oit donc ſouvent, & le Duc
rouvoit preſque toutes les
:oit. Je me mettois peu en
t que ce Prince y venoit pour
u'on ſavoit bien que je ne le
ſans cette Demoiſelle; d'ail-
is qu'il ne penſoit plus à moi,
aroiſſoit aimer ardemment ſa
n ne laiſſa pas pourtant de di-
moit toujours, & il y eut des
ndérent au Marquis de Fleury,
e ne bougeoit de chez moi, &
ions tous deux dans un com-
:ommençoit à faire du bruit.
elle lui redonna ſes premiers
il m'écrivit dans des termes qui
rent qu'il étoit perſuadé que je
ois pas aſſez ma réputation & ſa
& il me pria inſtamment de
yen de ne recevoir plus le Duc
chez moi. J'eus beau lui repré-
aiſons que j'avois eues de le ſou-
lut pour le contenter faire ceſſ
du Duc de Savoye.
nis pour cela d'être malade
le ne plus paroître; mais il
ut ce que je ferois tourneroi
putation. Les médiſans glo
naladie? & publiérent que
On diſoit en Savoye que c'
; de Fleury, & on lui ma

France que c'étoit du Duc de Savoy
trouva même des gens qui prétendo
voir la choſe de mes propres Dome
Peut-être y en eut-il en effet quelqu
appuya ce faux bruit; car fort ſouv
Domeſtiques ſont les plus danger
nos ennemis.

Dès que j'appris ce qu'on diſoit
dans le monde, je me montrai p
tromper ceux à qui on avoit perſua
calomnie. Les gens raiſonnables e
déſabuſés : mais comme il y a plus
qui croyent le mal que le bien, les
ſoient que j'avois fait une fauſſe cou
les autres voyant les choſes ſelon le
vention, prétendoient trouver da
viſage & dans ma taille, des indices
impoſture. Cependant je ne m'étoi
mieux portée que je me portois alo

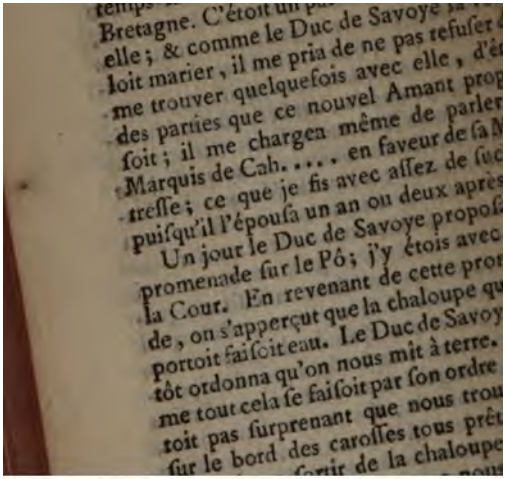

: Savoye. Je crois l'avoir déja dit, le Prince du monde le plus habile ſir dans ces ſortes d'entrepriſes : mais là me parut ſi inconcevable, que j'ai le la peine à croire ce que je voyois. ois juré en montant en caroſſe, que le de Savoye étoit dans un autre. Je pen- avec chagrin qu'on diroit que j'étois nuë ſeule avec ce Prince : mais j'eus tôt un plus juſte ſujet de m'affliger. La ue de notre caroſſe ſe rompit, ſelon dre que le Duc en avoit donné, & nous ues obligés de deſcendre. Nous nous uvâmes auprès d'une maiſon qui appar- oit au Marquis de Fleury, & qui nous ouverte dès qu'on eut nommé le Duc Savoye. On étoit accoutumé dans ſes ns à le voir courir ces ſortes d'aventures ; jamais Prince ne s'eſt moins ménagé là- ſſus. Je ne fis pas difficulté d'entrer dans tte maiſon, croyant que les autres caroſ- nous ſuivoient ; mais ils avoient pris une tre route, & je demerai ſeule avec le Duc Savoye. J'eſpérois du moins trouver mpagnie dans cette maiſon ; & quand ppris qu'elle appartenoit au Marquis de eury, je me flattai qu'il ne m'arriveroit cun malheur, & que dans le logis d'un mant ſi cher, j'aurois plus d'adreſſe à me fendre de l'inſulte que j'avois à craindre ſon Rival. A peine y fûmes-nous entrés,

voici pourquoi.

Ne recevant plus de mes Lettres, pouvant ſe réſoudre à m'écrire, réſolution de venir s'éclaircir ſur des ſoupçons qu'il avoit conçus ſu Lettres qui lui avoient été écrite ma conduite; car il m'aimoit vérita & il étoit au déſeſpoir de n'être pa de moi. Il lui fut aiſé de faire ce parce que la Cour de France ſe en ce temps-là à ſe rendre à Lyo profitant de ces circonſtances, i Paris en poſte, & vint à ſa maiſ deſſein d'y demeurer *incognito*, prendre ſon retour qu'à ceux pa loit s'informer de la vérité des b avoit répandus.

Il arriva preſque auſſi-tôt q le Concierge lui ayant dit qu Savoye venoit d'arriver avec

[illegible] preſſentiment

s'expoſoit à ſe perdre par cette dé
il entra dans la chambre où nous
s'approchant du Duc de Savoye a
coup de reſpect, il le pria de tro
qu'il me donnât le ſecours que j'i
Le Duc mit l'épée à la main, & ſi
fuſſe miſe au-devant de ce Prince,
tué avec d'autant plus de facilité le
de Fleury, qu'il ne ſongeoit ni à
dre, ni à prendre la fuite. La c
Duc de Savoye ne fut point appai
reſpect du Marquis de Fleury, il l
ſa maiſon pour priſon, & lui défe
ſortir juſqu'à nouvel ordre. J'épro
ſi le reſſentiment du Prince ; il me
à Turin, & me dit qu'il ne vouloit
je paruſſe à la Cour. Il monta au
cheval, & ſe rendit à Turin par u
noye que celle qu'il m'avoit fait p

Lyon, où la Cour de France
point d'arriver.

Le Marquis de Fleury étoi
Ville *incognito*. Depuis ce qui
dans sa maison de campagne, i
de soupçons; il sembloit mêr
aventure eût donné une nouv
à sa passion. Il me venoit vo
vent; mais comme je craign
le découvrit, je lui persuadai
songer à se réconcilier avec le
voye : Je ne croyois pas que c
cile dans un temps où ce Princ
qu'à se divertir. Il est vrai qu'c
tant vu de plaisirs & de divertis
y en eut pendant que les deux C
à Lyon.

Le Marquis de Fleury me di
un moyen assuré d'appaiser le
voye; qu'il ne falloit pour ce
marier. Là-dessus il me fit sou
pérances que je lui avois don
pouser, & il me pressa forteme
différer davantage une chose qu
neroit les bonnes graces de so
qui le rendroit parfaitement h
n'eus pas la force de lui avou
pouvois m'y résoudre, je lui di
que je ne croyois pas qu'il pût
confiance du Duc de Savoye p
ge, parce que ce Prince m'ai

our ne pas trouver bon que je choi-
ur mari un homme dont il ſe croyoit
é.

Marquis de Fleury étoit trop amou-
, pour ſe contenter de cette excuſe.
reprocha que je ne l'aimois point. Je
is alors franchement que je ne l'épou-
s jamais, parce que je craignois que
ariage ne diminuât ſon amour. Il ne
goûter une délicateſſe ſi exquiſe; il me
changée, & me fit des reproches mê-
l'aigreur. Ils me déplurent: je trouvai
l y avoit trop de groſſiéreté & d'intérêt
is ſon amour. J'étois au déſeſpoir qu'il
: moins de délicateſſe que moi; & par
e biſarrerie qu'on aura peut-être bien de
peine à comprendre, plus je l'aimois,
is je croyois avoir lieu de n'être pas con-
nte de lui. J'aurois voulu qu'il eût été ſa-
fait de ſavoir que je lui donnois dans mon
ur la préférence ſur tous les autres hom-
es, & qu'il eût autant appréhendé que
oi, tout ce que je m'imaginois pouvoir
jour détruire un ſi belle union.

Cependant on ſut que le Marquis de
eury étoit à Lyon, & qu'il me voyoit
is les jours. Je ne ſai s'il eſpéra de m'o-
ger à l'épouſer, en diſant que nous
ons déja mariés; mais le bruit en courut,
j'appris que c'étoit lui qui en étoit l'au-
r.

séjour du Piémont agréable. J'assurai l
Duc de Savoye que ce mariage n'étoit poi
fait, mais je le priai de rendre sa confianc
au Marquis de Fleury. Cette priere fit cro
re au Prince que j'avois des raisons po
cacher ce mariage, il en demeura persu
dé. Il fit chercher le Marquis de Fleury
& lui redonna sa familiarité. Dès que
vis le Marquis de Fleury, je le blâmai
n'avoir pas désabusé le Duc de Savoye
l'opinion qu'il avoit de notre mariage,
lui dis que je trouvois fort mauvais qu'il
lui-même fait courir ce bruit. Il ne s'en
fendit point ; il me pria même de lui p
donner une chose qu'il avoit cru néces
pour se réconcilier avec le Duc de Savo
Ensuite il me rendit compte de la mani
dont ce Prince lui avoit rendu son ami

iſſa aller à un emportement dont je ne rois jamais cru capable, & il me dit il commençoit à croire que tout ce qu'on oit dit de moi étoit véritable. Cette in-re me fut ſi ſenſible, que dans la colére l'elle m'inſpira, je lui défendis de me voir ıvantage. Il ſortit; &, il faut que je l'a-ɔue, je fus plus irritée de ſon obéiſſance, ıe je ne l'avois été de ſes injures; & la ıaniére dont il ſortit, me fit juger qu'il ne ıi ſeroit pas difficile de s'accoûtumer à ne ıe voir plus.

Je n'ai jamais eu de ſi violens chagrins ue j'en eus alors: mais enfin j'eus du cou-ıge & de la fermeté; & quelque paſſion ue je me ſentiſſe pour le Marquis de Fleu-y, je ne voulus point le rappeller. Nous erions toujours maîtres de nos paſſions, i nous n'avions pas de complaiſance pour ælles.

Cependant le Marquis de Fleury, après n'avoir quittée, prit la poſte, & s'en alla e ne ſai où. Les médiſans ne m'épargné-ent point en cette occaſion; pour moi, je ɔris patience. Je laiſſai les deux Cours à Lyon, & je pris le chemin de ma Terre, réſolue de me conſoler de la perte d'un ɔomme qui n'avoit pas eu aſſez de délica-teſſe pour ſe contenter de mon cœur. Si je n'eus pas l'avantage de conformer le Marquis de Fleury à mes ſentimens, au

MADAME

)n de n'avoir pas
conformer aux

)nté cette hiſtoi-
ne infinité d'au-
étoient arrivées ;
:ai en Province,
ıble les réflexions
.enne nous don-
le malheur des

:s affaires qui me
je revins à Paris.
ıi étoit mon pa-
ıue je fus arrivée.
mon abſence, il
ance particuliére
:mme ; qu'il les

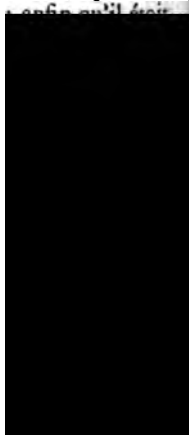

n'avois pas laiſſé de m'ennuyer de n'en en apprendre.

Je me perſuadai que Sarcelles me par- it de la ſorte par ordre de Saint-Albe, ui avoit enfin fait entendre raiſon à ſa mme, qui lui avoit conſeillé d'être de es amies, pour ſe remettre en poſſeſ- on de me voir. J'aimois trop Saint-Albe ur refuſer de conſentir à une réconcilia- on qui le flatoit ſi agréablement; & d'ail- urs j'étois bien-aiſe que ſa femme fût de- ue raiſonnable, & qu'elle recherchât n amitié : Ainſi je dis à Sarcelles que a verrois avec plaiſir, & qu'il pouvoit l'amener quand elle voudroit. Il ne guéres à me l'amener : nous ne par- s point du paſſé ; & durant notre con- tion, il ne m'échappa rien qui lui ît lieu de s'en ſouvenir. Je l'inter- s même dès qu'elle en voulut parler; nme elle m'accabla de careſſes, je ginai qu'elle m'aimoit de bonne foi. demandai des nouvelles de ſon ma- e me dit qu'il étoit à la campagne, n'en pourroit revenir que dans trois es. Je n'oſai m'en informer plus liérement; mais je ne doutois pas s qu'il ſauroit que j'avois revu ſa , il ne m'écrivît, & que même il ît ſon retour; néanmoins je n'en is point parler. Je rendis viſite à

comme ils l'étoient.

Saint-Albe revint de la campagne, & ne s'empreſſoit point de me venir voir : cela me donna de l'inquiétude. Mais comme je croyois toujours qu'il ne me vouloit pas voir ſans en avoir la permiſſion, j'allai chez lui deux jours après que j'eus appris ſon retour. Il étoit avec ſa femme ; il me reçut froidement, & ne me dit pas un mot ſur la joye que je croyois qu'il devoit avoir de ce que je revoyois ſa femme. Je remarquai pourtant dans ſes yeux qu'il m'aimoit toujours, & qu'il ſe faiſoit violence pour ne me point témoigner le plaiſir qu'il avoit de me voir. Il me parut triſte, & je vis qu'il n'étoit pas content. Je ne lui parlai pas en préſence de ſa femme ; mais m'ayant donné la main juſqu'à mon carroſſe, je lui dis : Hé bien, Monſieur [illegible]-vous de la converſation de M[illegible]

euſſiez revû ma femme à la priére de S
celles, que je hais, & que j'aurois déja
repentir de ſon inſolence, ſans l'honn
qu'il a d'être votre parent. Je n'ai pas
lancé un moment à vous rendre juſtice.
cru que vous aviez été la dupe des dén
ches qu'ils ont faites pour vous attirer c
ma femme, & je n'ai attribué votre c
plaiſance qu'à votre honnêteté & à v
bonté naturelle. Croyez-vous, lui dis
en l'interrompant avec précipitation,
je n'ai point eu d'autre motif? En pro
çant ces paroles, je rougis, & je le re
dai plus tendrement que je n'avois ja
fait; il me regarda de ſon côté de la m
maniére, & nous demeurâmes un mor
ſans rien dire. Oui, Madame, reprit
ſuite Saint-Albe, quoique vous ayez
jours eu la cruauté de me faire ente

penſe que j'ai été un peu aveugle,
eux bien que vous ſoyez perſuadé
ſt l'envie de vous revoir qui a cauſé
euglement. Car enfin, Saint-Albe,
t plus vous cacher mes ſentimens; je
; tout votre mérite, & je n'ai pu être
le à tant de marques d'amitié que
avez données. J'ai cru, ajoutai-je,
oit vous qui aviez perſuadé à Ma-
: Saint-Albe de me revoir. Je n'ai
lans ſa conduite avec Sarcelles qui
ſuſpect; & je crois après tout qu'il
e rien de criminel entr'eux. Saint-
fit point attention à ces derniéres
il ne penſa qu'à s'aſſurer de la ſin-
mes ſentimens pour lui; & quoi-
ût douter que je ne l'aimaſſe, c'é-
moins la premiére fois que je les
vrois. Je ne me repentis pas de
oir fait connoître; il accompa-
nt de reſpect la joye & les tranſ-
lui donnoit l'aſſurance de mon
u'il me parut encore plus digne
é. Je crois qu'on n'auroit pas
procher aux femmes la foibleſſe
nt de faire connoître qu'elles ai-
tous les amans étoient auſſi reſ-
& auſſi délicats que Saint-Albe.
u'il m'eut cent fois renouvellé
ns de ne vivre que pour moi, &

de n'exiger jamais d'autre réc
ſon amour, que le plaiſir de
d'être aimé, je le remis ſur le
Sarcelles, & il me dit qu'il y
temps qu'il étoit attaché à ſa fe
le Public même en avoit pa
Sarcelles & ſa femme ayant p
patience pourroit lui échapper,
cru qu'en m'attirant chez Mada
Albe, c'étoit le moyen de co
union ; parce que Saint-Albe ét
amoureux de moi, le plaiſir qu
me voir, le conſoleroit du cha
donnoit Sarcelles.

Je trouvai beaucoup de vra
dans ce que me dit Saint-Albe,
mit dans de nouveaux embar
pouvois ceſſer de voir Madam
Albe, ſans me priver de voir ſ
aigrir encore une fois cette fe
moi ; mais auſſi je ne pouvoi
à la voir, ſans me donner dan
une mauvaiſe réputation. J'a
qu'on ne m'avoit guéres ménag
& que dès que j'avois revu
Saint-Albe, on avoit dit hau
nous agiſſions de concert tous
que Saint-Albe pour avoir le pl
voir, avoit abandonné ſa fem
celles.

ruit me parut ſi injurieux pour ma
ion & pour celle de Saint-Albe,
ne balançai point, pour le faire ceſ-
prendre la réſolution de ne plus voir
Albe ni ſa femme.
nt-Albe aimoit trop ma gloire, &
toit pas aſſez inſenſible à la ſienne,
ne pas approuver mon deſſein : Mais
me nous ne pouvions ceſſer de nous
l'un & l'autre ſans beaucoup de peine,
empérament que nous trouvâmes, fut
je ſerois quelque temps ſans revoir ſa
me, & que pendant ce temps-là j'obli-
ois Sarcelles de garder plus de meſu-

ette affaire tourna encore contre moi.
ame on s'étoit apperçu que Saint-
m'avoit reçu froidement, & qu'on
roit la viſite qu'il m'avoit rendue le
ɛmain, on dit dans le monde que j'a-
ceſſé de voir ſa femme, parce que le
avoit reconnu que je favoriſois les
ns de Sarcelles ; cela fit croire que j'ai-
plus Saint-Albe qu'il ne m'aimoit ; &
e regarda comme une femme qu
toit le reſte pour rien, pourvu qu'elle
ntât ſa paſſion. Cependant je mé
ne autre réputation, & je crois q
e femmes auroient le courage q
le me priver de la vue d'un hom

que j'aimois, quand j'avois une o
favorable de le voir.

Madame de Saint-Albe tomb
dans ce temps-là; & quelques
qu'on lui pût donner, elle mou
petite vérole. Sa mort ruina Sai
qui n'ayant point d'enfans, fut
rendre tout le bien qu'elle lui avo
té; & comme il n'avoit pas ménag
il fallut qu'il se dépouillât de tou
avoit pour contenter les héritie
femme : de maniére que de ri
étoit, il tomba dans une grande

Il y avoit déja quelque temps q
me de Chatillon m'avoit propo
marier au Duc de . . . qui étoit ve
avoit une fille à-peu-près de l'âg
fils. Le Duc de . . . consentoit en
sant que mon fils épousât sa fille

intérêt, ne les connoiſſent pas.

Quand Saint-Albe, après avoi
ſa femme, ſe vit réduit à perdre
leur bien dont il jouïſſoit, on pa
tout de mon mariage avec le Duc
& ſoit que Saint-Albe comprît que
fût trop avantageuſe pour moi, p
voir tenter de m'en détourner, o
fectivement il ne ſe flatât pas qu
maſſe aſſez pour le préférer au Du
ou bien enfin qu'il eût honte de ſe
bien, il ſortit de Paris, & ſe re
une Terre, d'où après l'avoir ve
avoit deſſein d'aller chercher en I
l'occaſion de ſervir. Je ne l'avois
ne fois depuis la mort de ſa fe
quoique j'euſſe pris la réſolution
pouſer, je ne lui en avois point p

*Madame de Saint-Albe. Si je ne me ſuis pas ſervi, pour terminer cette affaire, du ſecours que vous avez eu la bonté de m'offrir, ſoyez s'il vous plait perſuadée que ce n'a point été par la crainte de vous être à charge, ni de vous avoir obligation. Je connois la généroſité de votre ame; mais je n'ai pas cru devoir accepter vos bienfaits dans un temps où vous ne devez ſonger qu'à l'établiſſement qui va vous mettre dans un rang digne de vous, ſi toutefois il peut y en avoir un qui ne ſoit pas au-deſſous de votre mérite. Je vous aimerai toujours; mais ſouffrez que je vous cache ma deſtinée, juſqu'à ce que votre mariage ſoit achevé. Ne vous informez point ſi je ſerai heureux ou malheureux; tel que ſoit mon ſort, je goûterai un véritable bonheur, quand je ſaurai que vous ſerez contente.*

Je me ſentis agiter par des ſentimens bien différens à la lecture de cette Lettre. D'abord je fus charmée de la généroſité de Saint-Albe; enſuite je l'accuſai de m'aimer peu, puiſqu'il me cédoit ſi aiſément. Sa Lettre me parut indigne d'un amant tendre, & peu s'en fallut que je ne le cruſſe inconſtant : mais enfin, je le connoiſſois trop pour avoir long-temps cette penſée, je jugeai qu'il m'aimoit d'autant plus qu'il

vint ſur le champ à Paris.

*Fin du Livre ſixiéme.*

# MEMOIRES
## DE MADAME
## LA
## COMTESSE DE ***,
## AVANT SA RETRAITE.

### LIVRE SEPTIÉME.

PENDANT Madame de Chatillon me preſſoit de conclure mon mariage celui de mon fils, & je ne crus pas devoir plus long-temps me déguiſer avec elle. lui dis que je ne voulois pas abſolument marier, & que ſi elle pouvoit faire enſorte que mon fils épouſât la fille du Duc de ... voit la ſeule obligation que je lui voulois ir. Elle me dit que le Duc de . . . ne ſentiroit au mariage de mon fils, qu'as m'avoir épouſée. Je lui répondis que ela étoit ainſi, il ne falloit penſer, ni à , ni à l'autre mariage. Là-deſſus Mane de Chatillon me reprocha que j'avois d'amitié pour mon fils, puiſqu'il ne

lez épouſer Saint-Albe. Elle me dit ces paroles d'un ton qui m'empêcha d'abord de lui avouer que c'étoit en effet mon deſſein. Si vous l'épouſez, ajouta-t-elle, vous ferez une folie. Ce mariage ſera univerſellement blâmé; & d'ailleurs je crains pour vous un mariage d'inclination : elle me fit voir enſuite tous les inconvéniens qui en pouvoient arriver. Comme j'avois intérêt que Madame de Chatillon approuvât la réſolution que j'avois priſe d'épouſer Saint-Albe, je lui en fis là-deſſus un portrait qui lui plut; & lorſque je lui montrai la Lettre qu'il m'avoit écrite, elle changea de ſentiment. Elle me dit après l'avoir lue, qu'elle avoit pitié de Saint-Albe, & qu'elle ne me conſeilloit plus de l'abandonner à ſon déſeſpoir.

bien dans mes ſentimens. Je lui avouai que je ne refuſois le Duc de ... que parce que j'avois réſolu d'épouſer Saint-Albe, que j'étois touchée de ſa fortune, & qu'après ce qu'il avoit fait pour moi, je croyois qu'il y auroit de la lâcheté & de l'ingratitude à l'abandonner. Madame de Chatillon loua ma généroſité, me promit de me ſervir en tout ce qu'elle pourroit; mais elle me dit qu'il falloit que ce mariage fût ſecret. Je lui remis mes intérêts entre les mains. Envoyez-moi Saint-Albe, reprit-elle, il faut que je lui parle avant vous, & que je le connoiſſe à fond devant qu'on lui apprenne ſon bonheur; car s'il reſſembloit aux autres hommes, je ne vous conſeillerois pas de l'épouſer. Il faut, avant que d'en faire votre mari, que vous n'ayez rien à vous reprocher, & que vous ſachiez s'il peut vous rendre auſſi heureuſe que vous le penſez.

J'étois bien-aiſe que Madame de Chatillon ſe chargeât du ſoin qu'elle vouloit prendre. J'étois bien perſuadée que Saint-Albe lui paroîtroit tel qu'elle vouloit qu'il fût, & d'ailleurs je n'étois pas fâchée qu'une autre que moi le préparât à un bonheur qu'il eſpéroit ſi peu. Il me ſembloit même que Madame de Chatillon ſe chargeant de cette affaire, je pouvois dire que c'étoit elle qui me l'avoit conſeillée, & je ne demandois qu'à pouvoir me diſculper de tout

ce qu'on pourroit trouver à re
conduite à cet égard.

En quittant Madame de Cl
trouvai Saint-Albe qui m'att
moi ; il ne faiſoit que d'arrive
que je me plaignois de la dé
l'empêchoit de vouloir m'avoir
que je ſavois l'état de ſes affa
j'avois penſé à un moyen de
que Madame de Chatillon lui e
que ce que nous voulions fa
n'empêcheroit point mon ma
Duc de... Saint-Albe chan
leur en m'entendant parler de l
las ! Madame, me dit-il, pourq
vous fait revenir ? Je n'ai poi
voyant, la force que j'avois,
vous. Voyez Madame de Cl
dis-je, elle vous encouragera.
lus plus l'écouter après ces par
renvoyai. J'avoue que pour p
demeuré davantage, je n'auro
cher mon deſſein. Je ne me fa
ſcrupule de mes ſentimens,
Madame de Chatillon les appr

Saint-Albe alla voir le lende
me de Chatillon, elle lui mo
qu'il m'avoit écrite, & qu'elle a
A quel deſſein, lui dit-elle
écrit cette Lettre ? Avouez la
vez-vous pas cru que la Marq

de vous prêter quarante mille é
vous aider à rétablir vos affaires.
vez être content, & il y a peu
qui en uſaſſent ſi bien. Ce n'e
encore, nous avons elle & mo
vous marier, & il ne tiendra qu'
pouſer une belle perſonne qui v
tera du bien. Si vous aimez la
vous donnerez parole que vous
mariage. C'eſt à quoi il s'agit d
ſoudre, & je ne vous laiſſerez p
que vous ne m'ayez promis que v
ſerez la perſonne que nous voul
donner. Je vous promets, Mad
pliqua Saint-Albe, tout ce qui
rendre la Marquiſe heureuſe. Je
déja marié une fois pour l'amo
vous pouvez l'aſſurer que je n'
conçu en l'aimant la moindre e

inations ; & quand la Marquiſe ſeroit
ımeur à vous épouſer, je l'en détour-
ɔis, par la crainte que le mariage ne
s changeât. Pourquoi, Madame, s'é-
Saint-Albe, prenez-vous plaiſir à me
'menter, en me donnant des idées que
'ai jamais flatées ? C'eſt trop vous amu-
reprit Madame de Chatillon ; la Mar-
è veut vous épouſer. C'eſt une folie
ſuit en cela ſon inclination, ſans ſavoir
ıelles extrémités ce mariage la doit ex-
ɐr ; mais j'eſpére que vous ſerez plus
ɔnnable qu'elle, & que vous ne vou-
ɹ point qu'elle ſe rende ridicule aux
x de tout le Royaume. Saint-Albe re-
la ſans rien dire Madame de Chatillon,
ɾoyant qu'elle ne continuoit pas : Je
is, dit-il, Madame, que vous ne par-
pas ſérieuſement ; jamais je ne me ſuis
é que la Marquiſe eût autant d'inclina-
ı pour moi que vous me le voulez per-
ler : mais s'il étoit vrai qu'elle eût le
ein dont vous parlez, je ſuis aſſuré que
eſpect & l'amour infini que j'aurai pour
: juſqu'à la mort, juſtifieroit ſon choix,
ɯ'il n'y a perſonne qui la blâmât d'avoir
ɯſé le ſeul homme qui dans tous les
ıps a rendu juſtice à ſon mérite. Je l'ai
ıée auſſi-tôt que je l'ai vue ; depuis ce
ıps-là je n'ai point ceſſé de l'adorer, &
ıour que j'ai pour elle m'a toujours

ajou-
jettant
, que
m'ap-
: Dieu
, vous
croire
la ren-
hérent
i en fut
n, dit-
le peut
ai con-
ouſer :
qu'elle
. C'eſt
elle ſe
nde en
aſſurer
elle ne

'eux. Saint-Albe étoit encore à ſes ge-
oux quand j'entrai. Venez, dit-elle, Ma-
ame, car je ne ſai plus où j'en ſuis ; & je
ains, ſi vous n'y mettez ordre prompte-
ent, que Monſieur de Saint-Albe n'ex-
re à mes pieds. Je ne ſavois ce que Ma-
ne de Chatillon lui avoit dit ; & le
ant en cet état, j'eus peur qu'elle ne
t mis au déſeſpoir, en lui faiſant enten-
que je voulois épouſer le Duc de ...
Madame, lui dis-je, dans cette pen-
que vous êtes cruelle de faire de la
à Saint-Albe ! Que vous a-t-elle ap-
i vous afflige ſi fort, dis-je à Saint-
n lui adreſſant la parole ? Il ſe re-
le mon côté, & m'embraſſant les
: Non, Madame, s'écria-t-il, je
roire ce que j'ai entendu ; mon
eſt ſi inconcevable, que j'en ſuis
Je craignis alors que Madame de
ne lui en eût trop dit, & je lui de-
i rougiſſant, quel étoit ce bonheur
oit ſi ſaiſi. Hélas ! Madame, ré-
e ne puis l'exprimer ; tout ce que
eſt que je vous adore : je voudrois
puſſiez lire dans mon cœur. Je
repris-je, que Madame de Cha-
ralie, & qu'il eſt inutile de fein-
ong-temps. Levez-vous Saint-
coutez-moi : Je vous aime, &
e vous avez fait pour moi depuis

ſoyons vous & moi en état de nous unir pour toujours, j'aurois de la peine à m'y réſoudre, ſans le malheur qui vous a privé de vos biens : mais vous avez beſoin de moi, & je ne veux pas qu'un autre ait l'avantage de vous être utile. Vous m'avez ſecourue dans un temps où ma fortune étoit malheureuſe, & il eſt juſte que je vous rende ce que vous avez fait pour moi. Je vous épouſe ; mais je compte aſſez ſur votre amitié & ſur votre délicateſſe, pour croire que vous ne ferez que ce qui pourra s'accorder avec ma gloire. Il faut, avant que de nous marier, rompre l'affaire du Duc de... & tâcher d'établir mon fils. Je vous demande donc que perſonne ne ſache le deſſein que je vous découvre, & même que vous me voyiez rarement, juſqu'à ce que j'aye préparé toutes choſes pour notre mariage. J'eſpére qu'il ſe fera bien-tôt, &

Duc que j'avois depuis douze ...
gue avec Saint-Albe, & que je le voy
encore très-ſouvent en particulier. Le r
pect que je dois à la mémoire de ma n
re, m'empêche de l'accuſer d'avoir in
giné les horribles circonſtances avec l
quelles on avoit conté cette galanterie
Duc de... : mais enfin la malignité a
juſqu'à lui dire que Saint-Albe avoit e
poiſonné ſa femme, pour être en état
m'épouſer.

Le Duc de... ſachant que je voul
rompre avec lui, ne cacha aucunes de
circonſtances à Madame de Chatillon,
me les apprit. Je ne me mis pas beauc
en peine de la calomnie qu'on imagi
ſur la mort de Madame de Saint-Al
parce que tout le monde ſavoit qu'elle
morte de la petite vérole. Je ne l
... pas d'être dans une véritable

univerſel contre moi; mais ce ne fut pas ce qui me fit le plus de peine.

Mon fils, qui avoit à peine ſeize ans, aimoit la fille du Duc de ..., & s'en étoit fait aimer. Elle étoit à peu près de ſon âge; ils avoient l'un & l'autre tellement compté qu'on les marieroit enſemble, qu'ils furent au déſeſpoir quand on leur défendit de ſe voir. Je ne ſai qui prit la peine d'inſinuer à mon fils, que bien loin de chercher à l'établir auſſi avantageuſement qu'il l'auroit été avec la fille du Duc de ..., je ne penſois qu'à le ruiner, en épouſant un homme qui n'avoit pas de bien, & qui étoit au-deſſous de ma naiſſance. Quelque amitié que mon fils eût pour moi, la paſſion qu'il avoit pour la fille du Duc de ..., ou plutôt ſa jeuneſſe, lui fit écouter tout ce qu'on lui dit, & ma mere travailloit à me faire ôter ſa Tutelle.

Ce coup me fut ſenſible; car j'aimois mon fils, & je puis dire qu'il étoit digne de mon amitié, par mille belles qualités. Je crus qu'il n'y avoit point de tems à perdre, & que pour me juſtifier, & empêcher qu'on ne me l'ôtât, je devois faire propoſer au Duc de ... le mariage de mon fils avec ſa fille; je lui fis offrir encore de plus grands avantages qu'il n'en avoit eſpéré, & j'avoue que quoique je fuſſe toujours

dans le deſſein d'épouſer Saint-A
que je puſſe en avoir des enfans
croyois ſi déſintéreſſé, & j'avois
opinion de lui, que je ne doutois
ne trouvât bon tout ce que je fer
mon fils : mais le Duc de . . . rej
propoſitions ; & mon fils, voya
n'avoit pas tenu à moi qu'il n'eût é
fille du Duc de . . . , reprit ſes p
ſentimens, & ſe conſola inſenſible

Saint-Albe qui étoit informé de
diſoit dans le monde de ſon maria
moi, m'écrivoit tous les jours, & n
juroit d'oublier ſes intérêts, & de l
lui-même, s'il faiſoit le moindre to
gloire, & à la fortune de mon fils.
timens ne ſervoient qu'à me le ren
cher, & qu'à me donner plus d'imp

hommes s'imaginent qu'on do
en ſe mariant ; on regarde cet
comme un commerce, où l'
propoſer que le profit & l'inté
m'arrête trop à juſtifier ma
me doit-il pas ſuffire pour me
l'injuſtice qu'on m'a faite,
ce mariage a été approuvé de
ont les ſentimens nobles & ve

Saint-Albe ne changea poi
en m'épouſant ; il ſembla
avoir augmenté ſes égards &
pour moi. Je crus alors que
être heureuſe & tranquille ; n
pas au bout de mes chagrins :
ge étant devenu public, tou
mes, excepté Madame de Ch
bandonnérent, en gémiſſant
vaiſe conduite ; & à les ente
roit jugé qu'elles auroient p

doit, en répondant à ceux qui faiſoient chez la Reine des contes de mon mariage. Il ne trouva chez moi que Mademoiſelle Laval, avec qui il eut une aſſez longue converſation. Elle avoit de l'eſprit & de la beauté : elle lui plut; il jugea par la fidélité & l'attachement qu'elle avoit toujours eu pour moi, qu'un homme ſeroit heureux d'avoir dans ſa vieilleſſe une femme de ſon caractére. Je ne ſai pas toutes les réflexions qu'il fit là-deſſus, mais il revint le lendemain, il revit Mademoiſelle Laval, & huit jours après il lui fit propoſer de l'épouſer. Quoiqu'il eût des enfans mariés, il ne laiſſoit pas d'être encore un fort bon parti. J'avois tant d'envie de voir Mademoiſelle Laval dans un rang digne de ſon mérite & de ſa vertu, que je n'épargnai rien pour faire réuſſir cette affaire : le vieux Comte enfin l'épouſa, ce mariage ſe fit auſſi ſécrétement; & comme le Comte venoit tous les jours chez moi voir ſa nouvelle épouſe qui y demeuroit encore, on parla d'eux comme on avoit fait de Saint-Albe & de moi, dans le temps qu'on ne nous croyoit pas mariés.

Le Comte pour faire taire la médiſance, déclara ſon mariage, emmena chez lui Mademoiſelle Laval, que j'appellerai déſormais la Comteſſe de . . . & lui fit rendre tous les honneurs qui étoient dûs à la

femme d'un homme de ſa qual

Cependant on avoit trouvé ce
ture fort plaiſante, & les médiſan
ſérent point de parler; ils renou
mes galanteries paſſées, & ne ma
pas d'y mêler la Comteſſe de ...
ils firent cent mauvais contes.

Je me vis pour la troiſiéme
proye à la calomnie. Dès qu'elle
à quelqu'un, il a beau vouloir
conduite irréprochable, il ne ſaur
ſa malignité.

Les enfans du Comte d ... ne v
le mariage de leur pere ſans chagr
pouvant le faire caſſer, il tâch
moins d'en empoiſonner la dou
firent malicieuſement rendre au C
Lettres par leſquelles on l'averti

qu'elles avoient été écrites par Bloſſac. Il étoit ami, & même parent des enfans du Comte d... & comme il ſavoit mes premiéres aventures, il lui étoit aiſé de les tourner comme il vouloit. C'eſt ce qu'il avoit fait dans ces Lettres, & jamais rien n'avoit été plus méchant, ni plus indigne d'un honnête homme, que tout ce qu'il mandoit au Comte d...

Quoique j'euſſe aſſez mauvaiſe opinion de Bloſſac, je ne le croyois pas capable de cette lâcheté, & je ne pouvois en deviner d'autre raiſon, que le dépit qu'il avoit de la maniére dont je l'avois traité. Mon ſecond mariage avoit augmenté ſon dépit; ſoit qu'il ſe fît naturellement un chagrin de tout ce qui me faiſoit plaiſir, ou qu'il eût, malgré toutes ſes maniéres indignes, conſervé pour moi un reſte de paſſion : Car il y a des gens qui ne ſont déchaînés contre une femme, que parce qu'ils ne peuvent s'empêcher de l'aimer; ils ſe vengent ſur elle du peu de mérite qui les rend mépriſables à ſes yeux. Je ne crois pas qu'il y ait d'ennemis plus dangereux pour la réputation des femmes, que les amans qui ne peuvent ſe faire aimer.

La Comteſſe ne pouvant douter que ces Lettres ne fuſſent de Bloſſac, en fit le portrait à ſon mari, & lui demanda juſtice de ces calomnies. Le vieux Comte étoit hom-

l'ayant trouvé, il lui dema
qui avoit écrit les lettres qu
Bloſſac ſe mit à rire, & pui
d'homme zélé pour les intér
il lui dit, qu'il n'avoit rien à
femme, mais qu'il avoit été
me ſon ami & ſon ſerviteu
que j'étois une très-mauvaiſ
que perſonne ne me conn
que lui, puiſqu'il avoit autr
mes bonnes graces : mais qu
nu que j'étois une coquette
avoit ceſſé de me voir. Mon
ſac, lui dit le Comte, tout ce
dites mérite qu'on y faſſe att
femme m'a conté des aventures
cordent pas avec ce que vous d
avec moi, s'il vous plaît, & n
ſi vous ſoutiendrez en ſa préſe
vous venez de dire. Ri

ſon pour laquelle ma mere m'a
vée de ſa ſucceſſion, étoit qu'el
ſu de ſcience certaine, que mon fi
pas de mon mari; & là-deſſus il r
les raiſons qui avoient donné ce
tude à ma mere; c'eſt-à-dire,
veilloit tout ce que mon mari a
trefois imaginé pour me perdre. C
été dit & réfuté tant de fois, qu
étonnée qu'il ſe trouvât encore des
vouluſſent ſe donner la peine de
ter : Mais il n'en eſt pas de la m
comme de toutes les autres choſes
plaiſent & ennuyent à force d'êt
tées; les hiſtoires qui ont été cont
fois, ſont toujours nouvelles qua
peuvent faire tort au prochain,
trouve par tout des gens prêts à
tendre

n'avois pas de plus grand plaiſir que de ui écrire, & de recevoir de ſes Lettres. Nous paſſâmes les trois premiéres années le mon mariage dans une union parfaite; ien n'en troubloit la félicité. A la vérité tout 'honneur d'une ſi belle union, étoit dû à Saint-Albe, & jamais homme n'a accompagné ſa tendreſſe de plus d'égards & d'agrémens; mais enfin les hommes ne ſont point faits pour jouïr dans le monde d'un bonheur pur, & qui ſoit de longue durée.

La Terre où je faiſois mon ſéjour ordinaire lorſque mon mari étoit à l'armée, étoit dans le voiſinage d'un Gentilhomme que j'appellerai le Comte de Velley. C'étoit un homme que des raiſons particuliéres avoient obligé de quitter le Service, & qui avoit acheté dans la Province une Charge conſidérable. Comme il n'étoit pas content de la Cour, il y alloit rarement; néanmoins ſes affaires l'appelloient ſouvent à Paris. Dès qu'il eut fait connoiſſance avec Saint-Albe & moi, il nous propoſa de lui donner un appartement dans la maiſon que nous avions à Paris. Il étoit veuf, & n'avoit qu'une fille âgée de dix-huit ans, qu'il faiſoit élever dans un Couvent. Velley étoit encore jeune, il avoit la taille belle & beaucoup d'eſprit; il étoit né avec tant de diſpoſition

pour toutes ſortes de ſciences, & il
tellement adonné, qu'il en avoit u
noiſſance raiſonnable. Mais parmi
bonnes qualités, il en avoit une fo
vaiſe qui penſa nous perdre Saint-
moi, & dont nous n'avions garde
défier.

Velley qui ne pouvoit croire
tout ce qu'on avoit dit de moi dans
de, que je fuſſe ennemie de la gal
ſe mit en tête de me plaire. Comm
me ſentois aucun penchant pour lu
m'offenſai pas des marques qu'il n
na de ſon amour; je le traitai mêm
maniére qui lui fit croire que je n
pas fâchée de le voir attaché à n
connus qu'il avoit cette penſée, par
redoubla ſes ſoins, & qu'il me fit a
tendre qu'il m'aimoit paſſionnéme

Saint-Albe revint de l'armée, nous
îmes paſſer l'hiver à Paris; Velley nous
:ompagna, il retira ſa fille du Couvent,
me la préſenta. Elle avoit de l'eſprit &
l'enjoûment, & je fus bien-aiſe d'avoir
:z moi une compagnie agréable. Il eſt
i que ſa beauté étoit ſi vive & ſi tou-
nte, qu'elle m'auroit pu faire craindre
ır peu que j'euſſe eu de penchant à la
)uſie, ou plutôt ſi j'avois pu m'imagi-
que Saint-Albe qui n'aimoit que moi
a guerre, eût été d'humeur à faire une
re inclination. Je reçus avec plaiſir
propoſition que Velley me fit de lui
ıner chez nous un appartement; mon
ri me dit qu'il étoit incommode d'a-
r des étrangers chez ſoi, mais je l'aſ-
ai que c'étoit les gens du monde les
s aiſés à vivre. Il n'étoit pas accoûtu-
à me contredire, & il ne voulut point
)poſer à une choſe que je lui parus
haiter : Mais, ajouta-t-il en riant, ne
ıs en prenez qu'à vous de ce qui pour-
ırriver; car Mademoiſelle de Velley
fort aimable. Je lui répondis auſſi en
ıt, qu'au lieu de m'allarmer, je déſi-
; qu'il la trouvât à ſon gré; parce que
l'aimois aſſez pour aimer tout ce qui
feroit plaiſir. J'éprouvai bien-tôt
ès, que je ne penſois pas à ce que je
is.

nuits ſans dormir, il ſoupiroit
lement, & il me ſembla même qu'il évi
toit mes regards ; & quand je m'appro
chois de lui pour lui demander ce qu'
avoit, il me fuyoit, & diſoit en ſoup
rant, qu'il étoit très-mal. Cela comme
ça à m'inquiéter ; je lui propoſai de
mettre dans les remédes, il me répo
dit qu'il n'y avoit que la mort qui
le guérir. Je redoublai mes ſoins & m
careſſes, mais je n'en reçus que des fi
deurs : je les attribuai au mal qu'il ſ
froit ; je jugeai qu'il falloit que ſa m
die fût bien accablante, puiſqu'au lie
le ſoulager je l'importunois. J'étois ſi
ſuadée que l'indifférence qu'il avoit
pour moi n'étoit que l'effet de ſon
que je n'oſois m'en plaindre à lui, de
d'ajouter au chagrin de ſa maladie,
imaginois qu'il auroit ſi je

augmenter au lieu de diminuer les maux de mon mari, & Mademoiſelle de Velley, à ce qu'il me ſembloit, l'incommodoit moins que les autres.

Cela commença à me donner une inquiétude d'une autre eſpéce; je ſentis naître des ſoupçons & de la jalouſie. Mais, diſois-je en moi-même, s'il aime Mademoiſelle de Velley, pourquoi cet amour le rend-il malade? Il la voit tous les jours, & il me paroît qu'elle le voit auſſi avec plaiſir: c'eſt ſans doute qu'il ne peut ſoutenir ſans remords la perfidie qu'il me fait, & qu'il cherche à ſe punir de la lâcheté qu'il a d'en aimer une autre.

J'avois ſi bonne opinion de lui, que je ne doutois point, ſuppoſé qu'il aimât Mademoiſelle de Velley, qu'il ne fût malade de honte d'avoir des ſentimens qui m'offenſoient: mais j'eus bien-tôt une autre penſée; je crus ne voir que trop qu'il étoit ſemblable à ces maris qui trouvent la vue de leurs femmes inſupportables, dès qu'ils deviennent infidéles. Velley entra dans ma chambre, paroiſſant pénétré de douleur & de chagrin; j'étois ſeule, & je lui demandai ce qu'il avoit. Madame, dit-il, paſſons dans ce cabinet, j'ai une étrange nouvelle à vous annoncer. Vous voyez, reprit-il, un homme au déſeſpoir; il faut que je vous quitte; je

ces Lettres en tremblant, j
je reconnus en effet l'éc
Albe. Voici ce qui étoit
premiére que je lus.

LETTR

*Pourquoi me reprochez-vo*
*que j'ai pour ma femme?*
*ne devez pas être perſuad*
*je vous ai dit, que la rec*
*me donne quelque conſidér*
*Je ne l'ai épouſée, que pa*
*ma fortune : mais c'eſt le co*
*nation, c'eſt le choix qui m*
*& ſi vous continuez vos rig*
*rez cauſe de ma mort.*

Il n'eſt pas poſſible d'e
te & le dépit qui me ſaiſi

## LETTRE.

*ez que les reproches que vous me ur Madame de Saint-Albe, ne ſont rétexte dont vous vous ſervez pour her l'averſion que vous avez pour ar enfin, que voulez-vous que je ur vous convaincre que je hais ma puiſque ce que je fais tous les jours ux, ne vous le perſuade pas ? Vous u'a peine je puis me réſoudre à la r. Quoi ! faut-il que je la poignar- ur vous marquer combien elle m'eſt ?*

perfide, m'écriai-je en achevant ces comment as-tu fait pour me trom- long-temps ? Non, je n'y pourrai e ; mais il faut que je me venge raître. Mes ſoupirs & mes larmes êchérent de continuer, & je ne fai ent je ne mourus pas de la dou- : de l'accablement dont je me ſen- e.

*Fin du Livre ſeptiéme.*

DE M

COMTE

AVANT S.

LIVRE H

VELLEY s'eff
& me deman
lois qu'il me fit de
d'elle que je me pl
c'eſt d'un homme
ſincére que j'ai touj
lez, Madame, re
lez-vous que je faſſe
ſacrifierai ma vie

fille, ſa vertu le punira aſſez de ſa lâcheté : mais vous, Madame, oubliez un époux indigne, pour ne vous attacher qu'à un Amant qui vous adore.

J'étois dans ce moment ſi perſuadée de l'infidélité de Saint-Albe, & ſi réſolue de m'en venger, que j'écoutai tout ce que Velley me dit, & je crus que plus il m'aimeroit, plus je le trouverois diſpoſé à m'aider de ſes conſeils & de ſes ſervices, & pour découvrir entiérement mon cœur ; j'avoue que ma vanité étoit ſi humiliée du mépris de Saint-Albe, qu'elle me fit écouter un homme qui ſembloit la conſoler : car les reſſources de l'orgueil ſont infinies dans le cœur des femmes.

Je priai Velley de ne me pas abandonner, & d'être de mes amis. Il me conſeilla de ne rien témoigner à mon mari de ce qu'il venoit de m'apprendre, & en ſortant il me dit qu'il alloit prendre un prétexte pour mettre ſa fille dans un Couvent : & en effet, dès le jour même il la mena à l'Abbaye Saint Antoine.

Je me mis au lit après cette converſation, & la fiévre me prit. Saint-Albe me voulut venir voir, je le fis prier de me laiſſer en repos ; mais il entra malgré ma défenſe, il me prit le bras, & comme il me tâtoit le poulx, je m'apperçus que les larmes lui tomboient des yeux. Il me

m'obſtinai à ne lui pas répondre obligé de ſe retirer.

Je paſſai fort mal la nuit; or lendemain matin que mon ma doit à me voir, je lui fis dire besoin de repos, n'ayant pas dor Il ſe retira, & ſur le midi on m'a Lettre de ſa part, & l'on m'appr noit de monter à cheval, ſans alloit. Voici les termes de ſa L

## LETTRE.

*Puiſque ma préſence, Madar traire à votre ſanté, & que je ſ témoins qui vous embarraſſe le pl loigne de vous pour jamais. Si prend la mort de celui qui m'a e cœur, n'en cherchez point d'autr*

bleſſe, & de l'amour que j'avoi
Velley voulut enſuite m'entrete
de la paſſion qu'il m'avoit témoig
je l'interrompis, pour lui dire q
raiſons que j'avois de ne le pas é
Lettre de mon mari m'en donnoi
velle, & que comme je croyois
quelque part à ſes ſoupçons, je
éviter. Je le priai enſuite de d
chez moi ſous quelque prétexte,
pendant l'abſence de mon mari,
lois pas qu'il demeurât dans ma
m'aſſura qu'il alloit ſonger à m'

J'avois montré à la Comteſſe
Lettres que Saint-Albe avoit éc
demoiſelle de Velley, je lui m
core celle qu'il m'avoit écrite
Elle me dit qu'elle ne comprer

duit à la Baſtille, j
dirai dans la ſuite.

Je ne doutois pa
effectivement fait
de Velley; néanm
indignée de la perf
je ne laiſſois pas de
malheurs qu'il s'att
ment, & j'avois ur
de ne ſavoir pas ce q
je n'oſois m'en infor
voulois pas qu'il eû
que je penſois à lui.
cacher la foibleſſe c
core pour un ingrat
haïr.

Deux ou trois jou
rêté Velley, je reçus
de ſa fille; elle me

Je la trouvai d'autant plus affligée de la priſon de ſon pere, qu'elle en ignoroit le ſujet; j'avois tant d'impatience d'apprendre ce que je voulois ſavoir, qu'au lieu de la conſoler, je lui demandai bruſquement où étoit mon mari, & ſi ce n'étoit pas lui qui l'eût fait ſortir de l'Abbaye Saint Antoine. Lui, Madame! répondit Mademoiſelle de Velley avec ſurpriſe, pourquoi ſe ſeroit-il mélé de cela? C'eſt mon pere qui m'en a retirée pour me mettre ici. Quoi! repris-je avec émotion, il n'eſt pas vrai que mon mari vous aime? Non, je vous aſſure, repartit-elle, & je ne comprends pas pourquoi vous me faites ces ſortes de queſtions. Que dites-vous de ces Lettres? repris-je, en lui montrant les Lettres que Velley m'avoit données. Je ne ſai ce que j'en dois dire, répondit Mademoiſelle de Velley après les avoir lues; mais je n'ai jamais reçu de Lettre de Monſieur de Saint-Albe, & il ne m'a jamais témoigné de paſſion. Ah! Mademoiſelle, m'écriai-je avec une agitation extraordinaire, ſi ce que vous me dites eſt véritable, où en ſuis-je, & qu'ai-je fait? Si mon mari eſt innocent, que je ſuis coupable! Mademoiſelle de Velley fut fort étonnée de m'entendre parler de la ſorte; ſon étonnement me parut ſincére, je lui fis de nouvelles queſtions, & ſes réponſes me confir-

moiſelle de Velle
avoit dit de l'atta
avoit pour moi. E
be ne s'étoit point e
que par ſes ſoupirs
il lui avoit paru per
nous nous aimions.
ne m'en avoir pas
dans ce moment to
m'avoit faite, je
Velley de revenir c
dai à la Supérieure
donna dans la penſ
nois que pour la m
ter la liberté de ſon
tout le monde que je
ſon de Velley, & qu
mais je ne me mettois
qu'on en pourroit dir

ce que l'inquiétude & la douleur ont de plus affreux. Je fis tout ce que je pus pour découvrir la vérité de cette aventure, & mis tout en uſage pour parler à Velley, parce que j'eſpérois en tirer quelque éclairciſſement; mais il y avoit de ſi expreſſes défenſes de lui laiſſer parler à perſonne, que je n'en pus venir à bout. Je retombai malade, & je ſerois morte infailliblement de chagrin, ſi un homme ne m'eût mis entre les mains un paquet de Lettres qui s'adreſſoit à moi; je reconnus l'écriture & le caractére de Saint-Albe, je l'ouvris avec précipitation, & voici ce qu'il me mandoit.

## LETTRE.

*Je vous envoye, Madame, les Lettres qui m'ont convaincu de votre infidélité & de mon malheur. Jugez, en les liſant, quel effet elles ont pu produire dans un cœur qui vous adoroit, je ne puis ſurvivre à votre changement. J'ai perdu le déſir de me venger, parce que je ne le pouvois faire ſans publier votre légéreté. Après une vie languiſſante, je meurs, & je vous aime encore aſſez pour n'avoir point honte d'une mort que tout le monde attribuera à ma foibleſſe, mais qui ne vous paroîtra peut-être pas honteuſe quand il vous plaira de vous ſouvenir de la maniére dont je vous ai toujours aimée.*

Après avoir lu cette Lettre, j'ouv
impatience celles qu'il m'envoyoit
faiſoient la preuve de mon infidéli
fectivement, l'écriture de ces Lett
ſi ſemblable à la mienne, que ſi je
pas été perſuadée que je ne les a
écrites, j'y aurois été trompée. V
qu'elles contenoient.

## LETTRE.

*Pourquoi me reprochez-vous ce*
*fait pour mon mari? Il y a de la c*
*rappeller un ſouvenir qui m'accab*
*vous ſuffit-il pas d'apprendre que*
*plus à préſent que pour vous? Et pu*
*vous ai rendu maître de ma perſonn*
*mon cœur, pouvez-vous envier ce q*
*fait pour un autre que par bienſéanc*

ſe eu juſques-là p
encore ſenti des m

Saint-Albe repr
je lui expliquai la t
fis voir les Lettre
ſées. Dès qu'il n
nocence, il penſa r
je l'avois fait reveni
leur, de repentir & d
me diſoit-il, je ſuis
Eſt-il poſſible que
vous ſoupçonner ?
mes yeux, plutôt q
faiſois à votre vert
chere épouſe, d'u
vous ; & laiſſez-mo
de ſi lâches défiance
dis-je, mon cher Sa
lez que je vive ; c'e
nelle, c'eſt moi qu

moi : mais le mér
eſtimé à la Cour.
qui leur ferma la bo
de ſon caractére.
mon fils, parce q
que tout ce qui me
cieux. Il n'eut pas
vernement de . . . q
ſervices ſans qu'il le
tint l'agrément de
fils, & qu'il lui en f
vions point d'enfans
voit faire ce préſent
ſonne qu'à lui-même
que mon fils eut dep
Saint-Albe le même
me reſpect, que s'il
Saint-Albe de ſon côt
pirer tout ce qui a c
dans le monde ſur

Saint-Albe ayant appris que Bloſſac tenoit encore à l'Armée des diſcours médiſans contre lui & contre moi, la patience lui échappa. Il oublia pour me venger les raiſons qui devoient le détourner d'un duel ; il fit appeller Bloſſac, Bloſſac ſe trouva au rendez-vous ; & s'etant tous deux écartés du Camp, ils alloient mettre l'épée à la main, lorſqu'un parti d'ennemis les enveloppa. Ils changérent le deſſein de ſe battre en celui de ſe défendre. Bloſſac fut d'abord bleſſé, & contraint de ſe rendre à trois Cavaliers, qui ſe diſputant à qui l'auroit, alloient peut-être l'aſſommer, quand Saint Albe, qui s'étoit dégagé de ceux qui l'avoient enveloppé, vit le danger où il étoit. Il oublia en le voyant ſur le point de périr ſi miſérablement, les raiſons qui lui faiſoient ſouhaiter ſa mort, & ne penſa qu'à le ſecourir : Il fondit ſur les trois Cavaliers qui l'avoient pris, il en tua un, & les deux autres ayant pris la fuite, il ſauva Bloſſac. Il eſt vrai que Saint-Albe fut ſecondé par quelques Officiers de nos Troupes, qui l'ayant vu s'écarter avec Bloſſac, les avoient ſuivis, & étoient arrivés aſſez-tôt pour repouſſer le parti ennemi. Sans ce ſecours, peut-être que Bloſſac eût péri dans cette occaſion.

Bloſſac n'eut pas le cœur aſſez mauvais pour nêtre pas touché de ce que Saint-

[illegible] de s'être re
que dans le fond
m'aimer ; il prie S
der pardon pour l
de cette satisfacti
d'autre : il m'infor
& nous crûmes qu
ni de sa lâcheté, pa
d'être redevable de
l'égard duquel il e
usé. Depuis ce ter
évité. Je ne sai s'il
mais je sai bien que
de son caractére, est
la réputation des fem
& que le plus gran
nous arriver, c'est
hommes, qui ne po
sont assez lâches pou
par la calomnie, du

neur; & par la maniére dont i
giner que nous étions bien en
mit en poſſeſſion d'être regar
où il ſe vouloit mettre, par t
ne ſavoient pas celui ſur lequ
frois. C'eſt une des plus grand
puiſſe faire une femme, que
ſortes de familiarités avec des
& je ne conſeillerois jamais à
ſuivre en cela mon exemple,
que j'étois bien éloignée de
pût croire qu'une femme com
musât à un jeune homme ; né
ſe l'imagina, & l'on comme
dire dans le monde, que mon
dupe de l'amitié qu'il avoit pc
ne. Clauſonne confirmoit ce
me par ſes aſſiduités, & par de
que ſa vanité inventoit. On m
ce qu'on diſoit de Clau-C...

répandoit; au lieu qu'en le voyant toujours, c'étoit le moyen de les faire ceſſer. Je ſuivis le conſeil de mon mari d'autant plus facilement, qu'il y étoit intéreſſé; & puiſqu'il me rendoit toute la juſtice que je méritois, je crus ne devoir guéres me mettre en peine de ce que les autres en pourroient penſer : ainſi, je continuai à ſouffrir Clauſonne, ſans lui témoigner de la froideur; mais je ceſſai de lui donner des commiſſions, & de lui écrire. Je prenois même ſoin de l'éviter en particulier, & je ne lui parlois plus ſans témoins. Il s'apperçut de ce changement; & ſe doutant bien de ce qui le cauſoit, il alla dire à ceux qui étoient les dépoſitaires de ſa fauſſe vanité, que je l'avois obligé de garder plus de meſures, parce que je m'étois apperçue qu'il commençoit à devenir ſuſpect à mon mari; on ajouta foi aux diſcours de Clauſonne, il n'en falut pas davantage pour faire dire que Saint-Albe étoit jaloux, & l'on dit même qu'il m'avoit maltraité au ſujet de cette prétendue galanterie.

Clauſonne ne venoit plus chez moi auſſi ſouvent qu'il avoit accoûtumé, mais il affectoit de me ſuivre par tout. Il porta cette affectation ſi loin, que je m'en apperçus; je lui fis dire que je trouvois ſon procédé fort mauvais, & que s'il ne le corrigeoit pas, il pourroit s'en repentir. Il

bagatelle, elle ne lai
ma réputation : car c
la gloire d une femm
content d'elle, nous
cle si prévenu contre
des femmes, qu'on se
qui vit bien avec sa
ou dissimulé; il eût fa
de sa sotte présomptio
eût été pire que le m
voir encore combien l
mes est malheureuse,
guéres plus permis po
se venger, que de ne

Mon mari me consc
monde; & l'on voit bi
après tant d'aventures
troublée que par la mo
Albe arriva lorsqu'il
fleur de son âge, & a

ne vous hatez plus, ma c
de l'eſpérance de ma guéri
choſe qu'on puiſſe vous dire
& je vois qu'il faut nous ſé
même la derniére converſa
aurons enſemble, car le temp
eſt fait, continua-t-il, en n
main, il faut que je quitte u
m'a été agréable, qu'autan
donné occaſion de vous ſer
plaire. Cependant il m'eſt pe
pé bien des choſes qui auron
plaire, attribuez-les, s'il vou
défauts, plutôt qu'à aucune
tention; car j'ai toujours c
rendre digne de l'honneur q
vez fait, mais je n'ai jamais e
tion de me ſatisfaire entiérem
Je meurs pénétré de reconno
bontés, & honteux de n'avoi

d'humilité, & de moi avec tant
& de bonté ; jamais il n'avoit p
ment. C'étoit un homme enn
fauſſe gloire, peu perſuadé de f
& toujours prêt à honorer celui
qui n'avoit jamais rougi d'aimer
& d'honorer ſa femme. Modé
les gens de ſa profeſſion, le pl
homme qui fût jamais ; d'un
guerre qui lui avoit gagné la c
tous les Officiers, l'amitié des
l'admiration de ſes ennemis m
n'ai point parlé des grandes acti
quelles il s'eſt diſtingué dans
qu'il a eus, c'eſt que je ne pou
cifier aucune ſans le faire recon
le faire reconnoître ſans qu'on
nût en même temps. Dans la r
ſuis, j'ai jugé à propos de me
de déguiſer le véritable nom d
ſous celui de Saint-Albe.

glots, & je ne ſai lequel de nous deux étoit le plus à plaindre dans ce moment. Dès qu'il me pria de ſortir, la force m'abandonna, & je ne ſai ce que je devins. Il s'apperçut que j'étois tombée en défaillance; & ſe ſentant attendrir, il craignit d'employer en des regrets inutiles le peu de temps qui lui reſtoit à ſe préparer à la mort; il appella du monde, & me fit enlever.

On me mit au lit, & je ne revins à moi que deux ou trois heures après. Je voulus retourner auprès de lui, mais on m'en empêcha, & je ne fus libre qu'après qu'il eut rendu les derniers ſoupirs. Chacun étoit occupé de ſa douleur; tous les Domeſtiques fondoient en larmes, les Soldats entroient en foule pour le voir & lui baiſer la main, les Officiers ſe retiroient dans un profond ſilence, & n'avoient pas la force de s'oppoſer à mon paſſage. J'entrai dans la chambre où il venoit d'expirer; je le vis ſans vie. O Dieu! quel ſpectacle! je ne ſai comment je ne mourus point de douleur. Je ſuſpendis le cours de mes pleurs pour lui rendre les derniers devoirs, & je ſignalai mon amour par la magnificence de ſes Obſéques. On a attribué à ma vanité le Tombeau que je lui ai fait faire.

Je finis ici l'Hiſtoire de ma Vie, quoique dans le deſſein que je me ſuis propoſé de montrer combien on fait d'injuſtice à

méfiance. Dès qu'une femm
putation d'aimer la galante
qu'elle conſerve encore da
cette inclination, & elle r
d'ami ni de Directeur qui ne
J'eſpére, au reſte, contin
que j'ai de juſtifier les femmes
nu pluſieurs qu'on n'a pas p
que moi, & je ferai voir p
leurs aventures, encore mie
miennes, que ſouvent les ap
trompent, & qu'il y a plus de
de déréglement dans la cond
mes.

FIN.
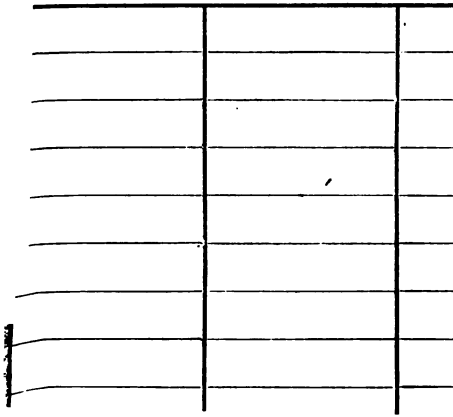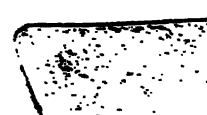
taken from the Building